LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

.. 53—No 32 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 11 NOVEMBRE 1965 PRIX 10c

Le 4e gouvernement minoritaire depuis 1957

Le peuple canadien a . Après huit semaines de cam. agne électorale, au coût public de treize millions de dollars, sans compter les dépenses des partis eux-mêmes et de leurs candidats, il a clairement démontré qu'il n'a rien compris à la demande pressante de M. Pearson "pour une claire majorité", qu'il aurait préféré d'autres visages à la tête des deux grands partis, et qu'il aurait mieux fallu attendre après la mise en force de la nouvelle redistribution des comtés.

Donc le 27e parlement sera à l'image du 26e, sans changements spectaculaires. Des 265 sièges, 222 restent de même allégeance. Tous les chefs des cinq partis ont été réélus. Tout le cabinet Pearson, à l'exception de MM. Hays (Calgary-Sud), ministre de l'Agriculture, et Macnaught (Ile-du-Prince-Edouard), ministre des Mines, a reçu un nouveau mandat. Aucun des partis ne peut vraiment se vanter d'être "national", car telle ou telle province a rejeté l'un ou l'autre: par exemple Terre-Neuve est le fief de M. Smallwood, donc libéral à 100 pour cent, mais la Saskatchewan chérit de même manière M. Diefenbaker.

La province de Québec a de nouveau écouté, à sérieuse majorité, l'appel libéral. L'Ontario a partagé davantage son allégeance partisane. Mais les Prairies sont demeurées solidement attachées au parti progressiste-conservateur, l'hon. Roger Teillet seul y demeurant le porte-parole des libéraux. Le parti néo-démocrate a gagné en milliers de votes ce que perdaient les Créditistes qui ont subi depuis 1963 une scission interne et beaucoup de déboires.

A considérer attentivement le vote populaire à travers le pays, on découvre que les Libéraux ont perdu 2 pour cent des voix, les Conservateurs n'ont pas reculé ni avancé, les Néo-démocrates ont augmenté leur pourcentage de 4 pour cent, les Créditistes en ont perdu autant, les Indépendants doivent se contenter de 1 pour cent.

Faits à souligner

Tout de même, certains faits méritent d'être soulignés. D'abord, les ministres libéraux du Québec n'ont pas subi trop d'inconvénients par suite de la campagne "moralisatrice" du chef conservateur, et Ottawa recevra de nouveau les honorables Favreau, Lamontagne, etc. Derrière eux, dans la troupe des nombreux libéraux se tiendront les trois membres du fameux trio Pelletier-Marchand-Trudeau qui auront l'occasion de faire leurs preuves avant trop longtemps.

Chez les conservateurs on retrouve des noms bien connus, dont le public entendait moins parler depuis quelques mois: Hees, Fulton, Star, et aussi Hamilton, Monteith, Harkness, Lambert. Ces hommes accepteront-ils longtemps de servir sous le "chef", après l'unité officielle dans la campagne vigoureuse qui se termine? Ou imposeront-ils leur volonté de changement, comme sans doute beaucoup de libéraux le désirent dans leur propre camp? Ces questions ne pourront pas demeurer sans réponse, car l'électorat lui-même se les pose inconsciemment du fait même de son verdict de lundi.

De l'action, maintenant

En tout cas, une élection vient de se terminer. Après huit semaines d'effervescence oratoire, il importe que le gouvernement se remette au vrai travail. Le pays a plus que jamais besoin de décisions, de solutions des vrais problèmes. Puissent les élus le comprendre, pour le bien du pays tout entier, sans rien sacrifier de ses besoins particuliers dans tel ou tel secteur: unité nationale comprise à l'heure de 1967: constitution remodifiée et mise en pratique; respect des champs réservés aux provinces, sans les priver des besoins financiers nécessaires pour solutionner leurs problèmes; programmes de sécurité sociale sans socialisation outrée. Ces problèmes et tant d'autres méritent immédiatement des solutions canadiennes.

Tous les élus, quelles que soient leurs nuances politiques, doivent se mettre résolument à l'oeuvre pour que ces solutions soient mises en vigueur. L'heure des promesses et des grands discours est terminée. De l'action, s'il vous plait.

L'hon. Roger Teillet, ministre des Affaires des Anciens combattants, a remporté une troisième victoire dans la circonscription de St-Boniface avec une majorité de 3,365 voix. Il est désormais le seul porte-parole des Prairies au sein du gouvernement Pearson.

Position des partis

	1965	1963
Libéral	129	129
Progressiste-conservateur	99	95
Néo-démocrate	21	17
Ralliement créditiste	9	0
Crédit social	5	24
Indépendants	2	0
Total	265	265

Vote populaire

Tableau des votes pour chaque parti dans 49,946 des 51,870 bureaux de scrutin, tel qu'établi par la Presse Canadienne. Entre parenthèses, pourcentage du vote populaire.

	1965		1963	
Lib.	2,885,445	(39)	3,158,431	(41)
P.C.	2,416,480	(33)	2,506,936	(33)
Néo-dém.	1,305,717	(18)	1,027,375	(14)
Créditiste	347,594	(5)	....	(—)
C.S.	286,667	(4)	924,032	(13)
Autres	93,301	(1)	28,622	(—)
Total	7,334,304		7,645,396	

Dans chaque province

Parti	Total	T-N	IPE	N-E	N-B	Qué	Ont	Man	Sask	Alta	C-B	Y-N
Lib.	129	7	0	1	6	55	51	1	0	0	7	1
P.-C.	99	0	4	11	4	9	25	10	17	15	3	1
Néo.-dém.	21	0	0	0	0	0	9	3	0	0	9	0
Créd.	9	0	0	0	0	9	0	0	0	0	0	0
C.S.	5	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3	0
Ind.	2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0
Total	265	7	4	12	10	75	85	14	17	17	22	2

Potasse de la Saskatchewan et avenir de l'agriculture

MONTREAL — Les opérations de l'industrie de la potasse en Saskatchewan représenteront une capacité annuelle, en 1970, de 10 à 12 millions de tonnes, d'une valeur de plus de $250 millions aux prix actuels. Telle est l'opinion de la Revue des Affaires de la Banque de Montréal, dans sa livraison d'octobre, qui vient de sortir.

La B de M fait remarquer que la capacité prévue pour 1970 équivaudrait à la moitié environ de la production mondiale de potasse de l'an dernier et pourrait répondre à un tiers des besoins mondiaux en 1970.

Les 95 pour cent environ de "cette riche ressource nouvelle . . . servent comme aliment végétal. La potasse de la Prairie, affirme la B de M, va donc jouer un grand rôle dans l'accroissement des fournitures de denrées alimentaires, dont il y a un besoin si urgent dans un monde à population rapidement grandissante".

La banque note que, bien qu'on ait découvert de vastes réserves de potasse de haute teneur dans une grande étendue de la Saskatchewan, au début des années 1940, les difficultés de l'extraction ont retardé le commencement de la première exploitation sur le pied commercial. La première exploitation continue de potasse a débuté à Esterhazy en 1962. C'est aujourd'hui la plus grande mine de potasse du monde, avec une capacité de 2 millions de tonnes de produit fini par année.

Accroissement de productivité

Notant l'utilisation croissante de la potasse et des autres engrais chimiques, la banque fait remarquer que la productivité dans l'agriculture canadienne s'est accrue rapidement durant la période de l'après-guerre. Cette année, une grande variété de récoltes vont établir de nouveaux records de production; l'on prévoit que la récolte de blé va dépasser 700 millions de boisseaux, soit la deuxième plus grosse récolte qu'on ait jamais moissonnée.

Cette récolte de blé, dit la banque, "va permettre au Canada d'approvisionner ses clients traditionnels et de remplir, en outre, quelques gros engagements extraordinaires, tout en gardant une bonne marge de disponibilités". Les exportations enlevées, le rapport à la fin de la présente campagne pourrait atteindre bien plus de 450 millions de boisseaux.

La distribution du blé et de la farine — lesquels constituent la plus importante des exportations agricoles du Canada, avec une valeur de plus de $1,100 millions en 1964 — a énormément changé ces dernières années. Les quantités expédiées vers les marchés traditionnels ont peu varié, mais les besoins nouveaux et très considérables d'autres régions ont modifié la structure des exportations.

D'autres produits agricoles canadiens ont aussi eu des effets importants sur les exportations. Les viandes et autres produits de l'industrie animale exportés l'an dernier ont eu une valeur de $150 millions; les graines oléagineuses et leurs produits, environ $100 millions; les produits laitiers, $61 millions; le tabac, plus de $35 millions; et les fruits frais, $22 millions.

Avant les prochaines élections en France

ROME (CCC) — Le conseil permanent de l'épiscopat français réuni à Rome, a publié le communiqué suivant:

Note des évêques de France pour les prochaines élections:

"Les Français auront à élire, en décembre, le président de la République. Les évêques rappellent aux catholiques leur devoir de voter selon leur conscience, informée, éclairée par les exigences du bien commun. Ils leur demandent de prier pour la France et pour la paix dans le monde, notamment aux messes du dimanche, à la prière des fidèles".

L'armée se prépare pour le centenaire de 1967

OTTAWA — Les amateurs de démonstrations militaires pourront se régaler de "grandes manoeuvres" en 1967.

Dans le cadre des fêtes qui souligneront le centenaire de la Confédération, les forces armées du Canada organiseront en effet un gigantesque "tattoo" qui constituera le plus grand spectacle itinérant jamais monté dans notre pays.

Le "tattoo" prendra la forme d'un véritable spectacle "Son et lumière". Il rappellera les principaux chapitres de l'Histoire militaire du Canada, depuis l'arrivée du premier régiment français en 1665 jusqu'à nos jours.

On prévoit 40 représentations dans tout le Canada au cours de 1967. Le "Tattoo" offrira de la musique, des scènes de grand spectacle, des projections de couleur, des tableaux historiques, de l'action, de la comédie, de la fantaisie et de la variété.

D'un bout à l'autre du spectacle, des costumes, des armes, de la musique, des chansons et des manoeuvres d'époque retraceront un tableau intéressant des activités des forces armées au fil de ces trois derniers siècles.

C'est le brigadier C. Arnold Peck ainsi que le personnel chargé des plans du Centenaire au nom de la Défense nationale qui ont été chargés de mettre sur pied cette production. Ils se consacrent actuellement à la mise au point de tous les détails techniques. La préparation d'un tel spectacle ne manque pas de poser d'autres problèmes comme: le transport des soldats, la régie des services intérieurs, le logement, la construction et la location des décors, l'arrangement des lumières, etc.

Trains identiques

Deux trains identiques, transportant environ 250 hommes à bord, partiront d'un point principal de rassemblement situé dans la région de Trenton et de Picton, en avril 1967. Un train ira vers l'est, en direction de Sydney (N.-E.) en vue d'un spectacle à Glace Bay. Il repartira ensuite vers l'ouest. L'autre train continuera vers l'ouest après une représentation à Barrie (Ont.).

Les trains seront équipés pour loger les hommes et leur servir les repas. Ces trains transporteront également les décors et l'équipement.

A Vancouver, les deux trains se rejoindront et les deux troupes se combineront pour présenter en stade, avec l'aide du contingent militaire local, une série de spectacles grandioses à Vancouver, Victoria, Ottawa, à l'Expo '67, à l'Exposition nationale du Canada à Toronto et enfin à Hamilton. Deux spectacles historiques, l'un à Fort George, à Niagara-on-the-Lake et l'autre à la Citadelle de Québec seront donnés par environ 400 acteurs et les deux plus grands spectacles de la tournée, celui de Montréal et celui de Toronto, mettront sur la scène près de 1,700 acteurs. Après la représentation de Toronto, un aurte spectacle du genre aréna sera donné à Charlottetown (I.-P.-E.), à St-Jean et à Corner Brook (T.-N.), ce qui mettra un point final à cette tournée du Canada.

Aide du gouvernement fédéral à Winnipeg pour la préparation de programmes de rénovation urbaine

OTTAWA — L'honorable Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants, a annoncé le 5 novembre que le gouvernement fédéral allait verser des contributions d'un montant estimatif global de $100,000 à la ville de Winnipeg, afin d'aider à y préparer deux programmes de rénovation urbaine.

Des programmes de rénovation seront préparés pour la deuxième et la troisième zone de réaménagement de la ville, connues respectivement sous le nom de "Midland Railway Area" (environ 400 acres) et "South Point Douglas Area" (environ 450 acres). Le premier projet réalisé à Winnipeg, soit le réaménagement d'environ 40 acres (Lord Selkirk Park), avait été approuvé en 1961.

La zone "Midland Railway" est limitée au nord par la voie principale des chemins de fer du CP, au sud par l'avenue Notre-Dame, à l'est par la rue Main et à l'ouest par la rue Sherbrook. Elle comprend l'ensemble des bâtiments du nouvel hôtel de ville et la gare terminus du "Midland Railway". Ce sont surtout des bâtiments résidentiels délabrés qui s'élèvent en bordure de cette zone.

La zone "South Point Douglas" est limitée au nord par la voie principale de chemin de fer du CP, au sud par la rivière Assiniboine, à l'est par la rivière Rouge et à l'ouest par la rue Main. Elle comprend l'ensemble des bâtiments du Centre des Arts qu'on construit actuellement pour le centenaire, la gare du Canadien National, des entrepôts et des bâtiments commerciaux, les voies d'accès à l'autoroute du pont Disraeli, et un certain nombre de demeures délabrées.

Le coût de chaque programme a été estimé à $100,000. La contribution du gouvernement fédéral en paiera donc la moitié, et le reste sera partagé à parts égales entre la ville et la province du Manitoba.

En vertu des dispositions de la Loi nationale sur l'habitation, le gouvernement fédéral, par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement, peut verser une contribution égale à 50 pour cent du coût de la préparation d'un programme de rénovation urbaine.



La bibliothèque du Collège de St-Boniface revêtit sa plus belle toilette française (à preuve les affiches ornant ses murs) le 4 novembre dernier, quand M. Damien Giordani vint l'enrichir de 200 autres volumes de France traitant de littérature et de sciences, comprenant certaines séries encyclopédiques. Dans la photo l'on voit M. le Consul présentant les livres, au nom de l'Ambassadeur de France au Canada, aux RR. PP. Alfred Ducharme et Emile Lalonde, S.J., respectivement recteur et bibliothécaire du Collège de St-Boniface. (Photo Napoleon Studio)

Radio-Prairies-Nord Limitée à l'oeuvre

PRINCE-ALBERT — Le dimanche 31 octobre dernier avait lieu, à Prince-Albert, l'assemblée plénière de Radio-Prairies-Nord Limitée, société qui contrôle le poste de radio française, CFNS, de Saskatoon.

Quarante-huit délégués régionaux et paroissiaux du nord de la province, ainsi que 68 invités, prirent part à cette importante réunion.

Vu le grand succès connu en 1963, lors de la dernière assemblée plénière, il avait été décidé de tenir cette année encore la réunion un dimanche, afin d'assurer une plus grande participation. Le fait est que ce fut l'assemblée la plus représentative qu'ait connue la Société Radio-Prairies-Nord Limitée depuis sa fondation.

Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, étant présentement à Rome où il prend part aux délibérations du Concile oecuménique, Vatican II, les mots de bienvenue furent présentés par le mandataire de Son Excellence, M. l'abbé Alexandre Paradis, curé de la paroisse de St-Isidore-de-Bellevue. Parlant de la radio, et plus spécialement de son importance pour nous, catholiques de langue française, il fit ressortir la mission éducative qu'avait un poste radiophonique tel que le nôtre. M. l'abbé Paradis traita aussi des responsabilités du médium de communication qu'est la radio.

Les congressistes eurent ensuite le plaisir d'entendre M. Dumont Lepage, directeur-gérant du poste CFRG de Gravelbourg, qui nous apportait les voeux de nos compatriotes du sud de la Saskatchewan. A noter que les trois membres de l'exécutif de Radio-Gravelbourg Limitée prirent part à nos discussions, soit M. J.-E. Chabot, de Laflèche, président, M. Emile Campagne, de Willow-Bunch, vice-président, et M. Dumont Lepage, secrétaire. Ce dernier nous dressa un tableau des premières heures de la radio française en Saskatchewan, et fit ressortir l'absolue nécessité de voir à ce que la jeune génération se préoccupe de cette oeuvre afin de garantir sa survie, car "bon nombre des ouvriers de la première heure sont présentement disparus . . . Raymond Denis, Louis Demay, le juge Adrien Doiron, Antonio de Margerie, M. l'abbé J.-A. Beaulac, Charles Papen, Norbert Jutras, Jérémie Crépeau . . . pour n'en nommer que quelques-uns".

M. Lepage donna aussi certaines explications sur le travail qui se fait conjointement par les deux postes de la Saskatchewan en ce qui concerne la question du rayonnement et les démarches actuelles auprès de la Société Radio-Canada.

Le président, M. Clotaire Denis (père), souhaita ensuite la bienvenue aux personnes présentes, et il les pria de prendre une part active aux délibérations. M. Denis souligna la nécessité d'obtenir de nos auditeurs les critiques sur notre diffusion, afin que l'on puisse y remédier si la chose est possible. Il précisa certains points techniques, ainsi que le travail accompli par le comité nommé par le directorat pour étudier la refonte de notre constitution. Il fit mention spéciale de l'aide apportée par la Société Radio-Canada en général, et ses dirigeants en particulier.

Le gérant, M. Raymond Marcotte, donna ensuite lecture des rapports financiers depuis la dernière plénière. Tout en expliquant les rapports en question, il fournit aux délégués certaines explications détaillées sur les différents chapitres. Dans son rapport de gérant, il fit des comparaisons entre les revenus et les dépenses, et donna les explications nécessaires. "La hausse dans nos revenus est assez importante, et je suis très fier de dire que la grosse partie du crédit revient à notre représentant commercial, M. Auguste Bandet". Un peu plus loin dans son rapport, le gérant disait: En décembre 1963, nous recevions un don très appréciable du Conseil de la Vie française. Notre président s'empressa de remercier le Conseil en votre nom. A titre de directeur du Conseil de la Vie française, puis-je profiter de l'occasion pour vous annoncer officiellement que lors de la dernière plénière du Conseil, tous les membres présents ont accepté à l'unanimité de remettre à notre très dévoué président, M. C. Denis (père), la médaille d'or du Conseil, en témoignage de sa grande et persévérante contribution au fait français dans l'Ouest canadien. La remise de cette décoration lui sera faite à une date ultérieure. Je suis persuadé que je me fais l'interprète de tous les Canadiens français de la Saskatchewan lorsque je lui dis: "Sincèces félicitations, M. Denis".

En terminant son rapport, le gérant exprima ses remerciements aux directeurs, aux commanditaires, aux membres du personnel et à toutes les personnes présentes.

Mme Marie-Antoinette Papen donna ensuite les explications nécessaires sur la procédure à suivre en ce qui concerne l'élection des délégués paroissiaux et régionaux en vue de l'assemblée plénière.

M. Jacques Landry, directeur des programmes, donna toute une série d'explications sur notre programmation et les raisons pour le chambardement biannuel de nos émissions.

Le rédacteur des nouvelles, M. Gaétan Deschênes, donna ensuite un rapport sur ce qu'est la nouvelle pour un poste de radio. Tout en apportant certaines suggestions très appropriées, il fit ressortir l'absolue nécessité de la collaboration des auditeurs dans les différents centres afin de s'assurer d'être à la page dans cet important département de la nouvelle.

Vint ensuite l'élection du nouveau directorat, sous la présidence de M. Bernard Tétreault, de St-Brieux, assisté de MM. Ernest Chabot, de Zenon Park, et Clotaire Denis (fils), de St-Denis. Seize noms furent présentés pour l'élection de dix directeurs. Ces derniers, avec les trois mandataires, M. l'abbé A. Paradis, pour l'évêque de Prince-Albert, M. C. Denis (père), pour le Conseil de la Vie française en Amérique, et M. C. Denis (fils), pour l'ACFC, formeront le prochain directorat de Radio-Prairies-Nord Limitée.

Furent élus directeurs: M. le Dr Maurice Demay, de North Battleford, M. Gustave Denis, de Vonda, Me Marcel Simonot, de Prince-Albert, MM. Léonce Duret, de Victoire, Pierre Gareau, de Bellevue, Zénon Lepage, de Vonda, Henri Poulin, de Zenon Park, Bernard Tétreault, de St-Brieux, Jean Détillieux et Raymond Marcotte, de Saskatoon.

L'exécutif pour le prochain terme sera composé de M. C. Denis (père), M. le Dr M. Demay, vice-président, et M. R. Marcotte, secrétaire-trésorier.

Le vice-président, M. le Dr Demay, est prié de tirer les conclusions de nos assises à 6 h. 30 p.m. Après avoir remercié M. l'abbé Paradis, les congressistes, Mgr Boucher, curé de la cathédrale, qui mit à notre disposition la salle paroissiale, il rendit témoignage à Mgr Morin, l'assurant de notre respect et de notre reconnaissance pour l'intérêt qu'il porte à notre cause. Il assura les congressistes de l'intérêt qu'avaient les directeurs de faire tout ce qui leur était possible pour assurer la vitalité de radio CFNS.

Raymond MARCOTTE,
secrétaire de Radio-Prairies-Nord Limitée.



M. Louis LeGal, de St-Adolphe, vice-président de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres de langue française du Manitoba et délégué officiel de cette Fédération au congrès annuel du Mouvement Catholique des Parents et Maîtres de Langue française du Canada, tenu à Hull, P.Q., le 9 octobre dernier, fut élu vice-président de l'exécutif de la F.P.M. M. Léo Beaupré, 1er vice-président, fut élu l'un de ses directeurs pour l'année courante.

Radio-Canada s'excuse d'une émission

TORONTO — La Société Radio-Canada s'est excusée d'avoir commis "une erreur de jugement dans la programmation" en présentant, le 3 octobre dernier, à la veille de la visite du pape Paul VI à New York, une émission humoristique traitant cette visite à la légère.

M. R. C. Fraser, vice-président de la société, a écrit au député libéral sortant de charge de la circonscription de York-Humber, M. Ralph Cowan, et il a admis dans sa lettre que cette émission "avait offensé sérieusement et sans nécessité plusieurs de nos téléspectateurs, catholiques ou non".

"Nous regrettons cette erreur", a ajouté M. Fraser.

Le sketch en question faisait partie de l'émission "This Hour Has Seven Days". On y voyait un réalisateur (fictif) de la télévision s'efforçant de convaincre le pape d'assister à une partie de baseball au Yankee Stadium avant de célébrer la messe dans ce même stade.

Des centaines de téléspectateurs avaient subséquemment téléphoné à la station torontoise de Radio-Canada afin d'exhaler leur indignation.

Le député Cowan, qui s'est fait une spécialité de critiquer la Société Radio-Canada aux Communes ou ailleurs, avait écrit au secrétaire d'Etat Maurice Lamontagne le 5 octobre, deux jours après l'émission, et il lui avait dit que "seules des excuses publiques pourraient effacer de notre mémoire cet incident insultant."

Une école convenant aux bilingues sera construite à Sault Ste-Marie, Ont.

SAULT STE-MARIE (Ontario) — La Commission des écoles séparées a annoncé la construction à Sault Ste-Marie, au coût de quelque $250,000, d'une école dont l'emplacement conviendra aux étudiants bilingues.

Les travaux de construction doivent commencer au mois de mars et l'école serait prête à accueillir les étudiants vers le mois de septembre de l'an prochain.

La commission espère que cette nouvelle école deviendra un centre de culture française dans cette ville, servant à l'unification de tous les élèves francophones.

L'immeuble initial comportera neuf salles de cours et une salle de récréation et sera agrandi éventuellement en vue de faire place à 16 salles de cours.

La commission projette d'assujettir le personnel enseignant de ce nouvel établissement à un système de roulement et il est également possible qu'elle nomme un surintendant afin de lui confier le soin de régir l'activité des quatre écoles bilingues de la ville.

Le Canada fournit $9.5 millions au Fonds spécial des Nations unies

NATIONS-UNIES — Le représentant du Canada aux Nations unies, M. Paul Tremblay a annoncé que le gouvernement canadien verserait une somme de $9,500,000 au programme fusionné de 1966 du Fonds spécial des Nations unies et du programme élargi d'assistance technique.

Cette contribution représente une augmentation de $2,200,000 par rapport à celle de 1965.

De son côté M. Maurice Viaud, au nom de la délégation française, a annoncé à la conférence spéciale réunie à cet effet que le gouvernement français verserait l'équivalent de $3,470,863 aux programmes de l'ONU pour l'assistance aux pays sous-développés en 1966, 1,851,430 dollars étant réservés au programme d'assistance technique et 1,619,433 dollars au fonds spécial de l'ONU.

Ces contributions sont sujettes à ratification parlementaire. Parmi les autres contributions qui ont été annoncées, la Grande-Bretagne a promis 11,750,000 dollars, la république fédérale allemande l'équivalent de 8,000,000 de dollars, l'Union soviétique l'équivalent de 3,000,000 de dollars.

Les Etats-Unis ont annoncé qu'ils verseraient $60 millions aux programmes de l'ONU pour le fonds spécial et l'assistance technique aux pays sous-développés en 1966, et $65 millions si ces deux administrations étaient fusionnées à la satisfaction des pays contributaires aussi bien que des pays bénéficiaires, comme il en est question.

La contribution américaine, annoncée par M. James Roosevelt devant la conférence spécialement réunie à cet effet, a été faite avec la réserve habituelle selon laquelle la somme fournie par les Etats-Unis ne saurait dépasser 40 pour cent du total des contributions des autres gouvernements.

La France lancera un satellite avant les élections de décembre

PARIS — Le président Charles de Gaulle se propose de placer sur orbite le tricolore français à la veille des élections du 5 décembre.

En effet, le satellite entièrement français "A-1" sera lancé dans le cosmos durant la dernière semaine de novembre.

La plupart des observateurs sont d'accord pour dire que la date de ce lancement a été calculée de manière à faire impression sur les votants français et leur faire voir que c'est seulement sous de Gaulle que le pays peut atteindre une telle gloire.

C'est une fusée "Diamant" qui servira de véhicule porteur pour le satellite de 101 livres qui sera lancé à partir de la base saharienne de Hammaguir, en Algérie. Dans le moment, on transporte de Saint-Médard, près de Bordeaux, toutes les pièces composant la fusée et le satellite, vers la base du Sahara. Comme il faut au moins 9 jours pour monter la fusée et procéder aux différents contrôles, on ne prévoit pas pouvoir lancer le satellite avant le 22 ou le 24 novembre.

Les techniciens qui ont participé à la construction de "Diamant" et de "A-1" se montrent confiants, mais ont présent à l'esprit les premiers échecs spatiaux américains.

La fusée "Diamant" est un véhicule porteur à trois étages qui a été expérimenté plusieurs fois déjà. Quant au satellite "A-1", c'est un double tronc de cône peint blanc et zébré de bandes noires.

"A-1" n'est pas un satellite scientifique et ressemble aux premiers spoutniks. Il émettra son "bip... bip" toutes les huit secondes ce qui permettra d'en suivre facilement la trajectoire. Si "A-1" n'est qu'un satellite simple et robuste, il n'en est pas de même de "FR-1" que les techniciens français viennent de fabriquer. Celui-ci correspond au niveau scientifique des satellites américains et soviétiques les plus perfectionnés. Il sera lancé dans les premiers jours de décembre par une fusée américaine "Scout" à partir de la base de Vanderberg, en Californie.

Nouvelle Association ou Association renouvelée?

Le congrès de l'AECFM a été remarquable, vivant, inoubliable, décisif, historique autant que celui de 1916. Ces quelques réflexions entendues à la fin de cette journée du 30 octobre démontrent à quel point les participants avaient été impressionnés par le grand nombre de compatriotes présents, par la gravité des questions soulevées, par l'animation des débats, par la vivacité de certains jeunes.

Mais, quelques jours plus tard, quand on demande à certains congressistes leur réaction "profonde", l'enthousiasme manque déjà d'unanimité. Chez les uns on devine le sentiment qu'ils ont fait un premier pas vers la victoire, qu'ils ont reçu la récompense de tant de réunions d'étude, de discussions, de décisions anticipées, et aussi le désir de pousser la "lutte" encore plus loin pour que la communauté franco-manitobaine se lance au grand large, ouverte aux grands vents de notre époque d'action. Chez les autres, et ils sont la majorité, c'est plutôt un sentiment d'inquiétude, de bouleversement, même de frustration. Ils commencent déjà à se poser des questions: "Qu'est-ce qui se passe donc? . . . Mais c'est dangereux tout cela, spécialement cette hantise de ramener les curés à leurs sacristies et les religieuses à leurs couvents... Le ton de certaines interventions sentait mauvais... Ça semblait bien organisé d'avance, et on aimerait connaitre davantage les motifs ultérieurs non avoués..."

Action et réflexion

Donc ce congrès laisse chez la majorité beaucoup de points d'interrogation, de questions sans vraies réponses, et le sentiment que de graves décisions ont été amorcées sans nuance ou sans clarté ou sans explication suffisante. C'est pourquoi trois choses importent absolument, dans l'avenir immédiat: 1—Ce congrès décisif exige un lendemain, une action bien engagée, selon le désir non équivoque de tous et chacun; 2—Il exige aussi de plus amples réflexions, car même en notre époque qui met l'accent sur l'action, l'engagement total, la réflexion garde tous ses droits. Cette réflexion doit être extrêmement lucide, mais sans devenir un motif de retardement ou d'ankylose; 3—Il faut enfin que ces réflexions se fassent dans un climat de vrai dialogue entre clercs, religieuses, laïcs.

Ce dialogue fut commencé au congrès et ses premiers effets ne sont pas infructueux, en dépit de moments pénibles où certains purent croire à un dialogue de sourds, à sens unique, où les mêmes mots ne revêtaient pas toujours le même sens dans diverses bouches. Quoi qu'il en soit, on ne peut plus revenir en arrière: les jeunes ont leur mot à dire et ils ont démontré qu'ils le diront fortement, avec ténacité, sans gêne aucune; les religieuses aussi ont prouvé que leur silence traditionnel n'est plus de mise, ni communautairement, ni individuellement; les prêtres se sont montrés bien de leur temps, animés spirituellement d'oecuménisme et, culturellement, d'un fort sens des réalités présentes; les laïcs d'âge mûr, ceux que parfois des jeunes appellent sévèrement des croulants, ont enfin prouvé qu'ils entendent demeurer fidèles aux faits et gestes posés depuis 1916, sans pour autant négliger le présent ni refuser l'avenir.

Question fondamentale

Pour favoriser la continuité de ce dialogue, son enrichissement, ses fruits éventuels pour le bien commun, il faudra, d'ici longtemps peut-être, revenir à maints problèmes à peine effleurés. Pour le moment, posons-nous la question la plus fondamentale, celle qui ressort davantage des activités mêmes de ce fameux congrès: Veut-on une nouvelle Association, distincte par ses membres, ses cadres et son orientation de celle qui fut fondée en 1916? Ou veut-on que cette Association, qui s'apprête à célébrer bientôt son jubilé d'or, subisse des modifications profondes, sans pour autant renier ses origines et son histoire? Poser ainsi le problème, c'est clairement dire qu'au congrès du 30 octobre on a senti, plus que jamais auparavant, au Manitoba français, qu'il existe un conflit, un choc entre deux époques, deux âges, deux générations.

Deux générations

L'attitude de base des jeunes "intellectuels" franco-manitobains s'est manifestée sans ambages, durant le congrès, à l'égard de notre Association. Ils ont parlé de repenser l'Association comme institution et dans ses structures qui, à leurs yeux, sont trop traditionalistes, et dont la valeur qu'elles revêtent aux yeux des anciens ne provient que de leur peur du nouveau. Ils ont exigé que tout cela soit revalorisé, de fond en comble, pour redevenir principe ou centre de vie. Ils ont laissé entendre qu'ils seraient prêts à sauver l'esprit mais sans la lettre, c'est-à-dire sans respect du passé en tant que tel, parce qu'il est source de verbalisme oiseux, de mentalité sédentaire ou paperassière, de moralisme désincarné et stérile pour l'avenir. Ce sont là de grands mots peut-être, mais ils correspondent bien à l'immense idéal d'une jeunesse gagnée par "la politique de grandeur" du Québec, avide de réaliser ici au Manitoba un même épanouissement culturel et économique.

Les "croulants" d'aujourd'hui, jeunes d'hier, comprennent tout cela, qui correspond si bien à leur idéal d'antan, idéal qu'ils ont sincèrement essayé d'introduire petit à petit et péniblement dans les faits. Ils demandent en retour que les jeunes les écoutent eux aussi, sans leur prêter des intentions qu'ils ignorent totalement. Car eux aussi savent que Louis Hémon ne dit plus vrai avec son "Rien ne change au pays de Québec". Eux aussi distinguent clairement entre langue et foi, culture et religion, temporel et spirituel. Mais "distinction" s'oppose à confusion, sans pour autant dégénérer en opposition. Ils croient même que "distinction" peut s'associer à "collaboration". Ce qui inclut, en notre ère d'oecuménisme, une collaboration "entre" catholiques d'abord, et "avec" les non-catholiques ensuite.

Des chrétiens seulement?

C'est dans cet esprit que le comité de refonte des règlements généraux avait préparé le texte offert à la discussion des congressistes.

Déjà en 1916 on donnait une définition assez élastique du terme "Franco-manitobain" en y incluant les Manitobains de langue française d'origine québécoise, franco-américaine, française, belge, suisse, etc., mais en sachant clairement qu'on groupait ainsi, à très immense majorité, des catholiques. Et on entendait lutter à la fois contre la loi inique et antireligieuse de 1890 et celle de 1916 qui entérinait une décision menant au génocide culturel. C'est pourquoi ces catholiques de langue française, bons pères et bonnes mères de famille, décidèrent de faire porter l'essentiel de leur lutte au sein même de l'école. D'où le nom d'Association d'EDUCATION.

Le comité de refonte comprit que cette élasticité première ne pouvait plus suffire, et donc il substitua le mot "chrétien" au vocable "catholique" dans les règlements généraux, dans la pensée qu'ainsi tous les Manitobains de langue et de culture françaises, qu'ils soient catholiques, protestants, orthodoxes, seraient les bienvenus au sein d'une Association agrandie. Dans la pensée des membres du comité, cet élargissement pouvait inclure même un athée... baptisé, car on peut avoir été baptisé à la naissance et se targuer d'athéisme à 20 ou 45 ans. Toutefois il s'agissait de chrétiens qui "possèdent", de droit sinon en fait, la langue et la culture françaises.

Un tout hétérogène?

Or voilà qu'au congrès une proposition nouvelle se fit entendre, proposition qui élargissait encore davantage les cadres. Sous prétexte de distinguer encore plus intégralement entre langue et foi, on a demandé que "L'Association des Canadiens français du Manitoba" accepte comme membres... toutes les personnes qui sont intéressées à la langue et à la culture françaises.

La discussion n'a pas permis, avouons-le, d'éclaircir quelques points d'importance. Par exemple, veut-on recevoir sur un même pied, au sein de la même Association, tous les Manitobains qui "possèdent" cette langue et cette culture, même imparfaitement à cause des circonstances, et ceux qui "s'intéressent" à acquérir cette langue "seconde" et cette culture "étrangère" à leur personnalité, sinon à leur citoyenneté? Si tous sont membres au même titre, a-t-on prévu qu'un tout jusqu'ici assez homogène se transformerait en tout disparate ou hétérogène?

Il est vrai qu'au cours de discussions ultérieures on a précisé qu'il faut exclure tout élément subversif. Mais on n'a pas précisé, quand même, comment un tout tellement "disparate" par ses membres peut garder une promesse de vie. Espérons que le dialogue amorcé se continue, afin que cette première précision soit obtenue. Par exemple pourquoi ne se demanderait-on pas s'il n'est pas préférable de conserver à l'Association son principe d'unité dans ses membres, ses méthodes et son but, quitte à créer un comité spécial de relations extérieures (c'est de mode de nos jours!) qui intensifierait les énergies culturelles des "intéressés" à tous les degrés, et qui entrerait aussi en contact avec d'autres groupements, comme les Ukrainiens?

En tout cas, la majorité des congressistes ont tenu à faire sentir tout de suite qu'ils n'accepteront ni cléricalisme, ni anticléricalisme au sein de "leur" Association. Pas de cléricalisme, mais une saine distinction entre valeurs sacrées et linguistiques ou culturelles. Pas d'anticléricalisme, et donc aucune "opposition" entre ces valeurs distinctes, ni chez les individus, ni au sein des institutions. Sans cela, pourquoi parler de cercle paroissial, de perception paroissiale, et comment continuer à recevoir les deniers des communautés religieuses enseignantes?

Bien plus, il faut accepter les membres tels qu'ils sont: le prêtre comme tel, la religieuse comme telle, le père de famille aussi. Car on peut distinguer théoriquement, intellectuellement, le "prêtre" du "citoyen de langue française", mais la personne est une dans la réalité.

Et puis, n'est-il pas temps qu'on se rende compte de tous les aspects du problème: les laïcs ont fait d'immenses progrès et il importe qu'ils assument leur responsabilité laïque, particulièrement au sein d'associations temporelles comme notre Association; les prêtres aussi ont progressé, les preuves ne manquent pas à ce propos: liturgie nouvelle, prédication plus vivante et mieux adaptée, cathéchèse, "dialogues" avec les laïcs, et compréhension de leur rôle actuel au sein des associations culturelles; quant aux religieuses, elles entendent plus que jamais faire connaitre leurs vues, particulièrement dans le domaine de l'enseignement et de la pédagogie, et enrichir d'autant le laïcat dont elles font "canoniquement" partie. En un mot, tous ont subi des transformations intérieures. Tous ont un rôle à jouer pour l'enrichissement de la communauté, selon ses besoins actuels, en vue d'un avenir plus riche de réalisations.

Tous ensemble

C'est donc tous ensemble qu'il faut travailler au sein de l'Association renouvelée. Tous ensemble, pères de famille, bonnes mamans, prêtres, éducateurs, religieuses, même ceux qui pourraient sembler hostiles mais dont les motifs et problèmes sont compréhensibles aux "adultes" qui savent allier passé et avenir, prudence et risque, réflexion et action.

S'il y a des abus évidents à dénoncer, qu'on le fasse carrément, mais en cherchant ou proposant les remèdes appropriés. S'il y a problème, qu'on cesse de se lancer mutuellement des directives, mais bien plutôt qu'on se place autour de la même table pour raisonner tout haut, ensemble, et parvenir éventuellement à la solution.

Par exemple, ce problème-ci: Veut-on une Association uniquement française? Veut-on une Association française d'inspiration authentiquement catholique ou, au moins, chrétienne? A tous de répondre, particulièrement aux pères de famille qui ont à coeur l'avenir de leurs enfants dans cette province. N'est-ce pas qu'une Association française, qu'une école française, du point de vue des parents, c'est d'abord une question d'éducation, d'école. L'enfant ne peut fréquenter qu'une école à la fois, et donc il faut y tenir compte de tous ses besoins, dont ceux de la religion. Toutes les autres solutions simplistes ne peuvent se faire qu'en sacrifiant des biens importants.

En conséquence, si l'on veut une Association dont le but unique serait de promouvoir la culture française, si l'on en vient à transformer l'AECFM dans ce sens, et donc à lui enlever ou à diminuer son inquiétude de l'éducation, cela veut dire tout simplement qu'il faudra fonder de nouveau une "Association d'Education", une Association d'éducation catholique de la population franco-manitobaine, car ce problème existe aussi. A la population de faire connaitre clairement sa réponse.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1955)

Le Dr Raymond-G. d'Agincourt, diplômé de l'Université de Londres et établi depuis peu à St-Boniface recevait du "American College of Surgeons" le titre de Fellow. Ce titre lui permettait de mettre les lettres F.A.C.S. après son nom. Le Dr d'Agincourt avait déjà obtenu le titre de Fellow du "Royal College of Surgeons" de Londres.

Les Filles de la Croix de Bellegarde, Sask., célébraient le 50e anniversaire de leur arrivée dans cette paroisse. Le jubilé fut marqué par de grandioses cérémonies organisées par la population de Bellegarde et présidées par Son Exc. Mgr M.-C. O'Neill, archevêque de Regina.

En même temps que les religieuses de la Présentation célébraient le 25e anniversaire de leur arrivée dans la paroisse de Laurier, Man., elles inauguraient leur nouveau couvent terminé récemment. Son Exc. Mgr P.-F. Pocock, archevêque de Winnipeg, présidait la bénédiction du nouveau couvent au milieu d'un nombreux clergé et d'une foule de paroissiens et d'amis.

Il y a 20 ans (1945)

La campagne de souscription dans l'Est en faveur de Radio-Ouest française avait atteint le joli montant de $140,000. Montréal avait souscrit $60,000 et la ville de Québec $25,000. L'objectif total de la campagne était de $150,000.

Après beaucoup de discussion sur l'emplacement du nouveau poste de Radio-St-Boniface, on en était venu à décider de le monter dans cette partie du vieux Collège de St-Boniface qui avait échappé aux flammes en 1922, c'est-à-dire la cuisine du Collège. On avait longtemps songé à établir le poste sur la rue Aulneau et même ailleurs mais la décision a été faite en faveur du local de la rue Langevin. (Depuis, le local a été agrandi par la construction d'une magnifique allonge en avant de l'ancien édifice.)

Le R. P. Louis Mailhot, S.J., manitobain de naissance et ancien élève du Collège de St-Boniface, était nommé Recteur de son Alma Mater. (Cette nomination coïncidait avec le 60e anniversaire de l'arrivée des Pères Jésuites au Manitoba.)

Il y a 30 ans (1935)

Louis Schmidt, secrétaire de Louis Riel pendant l'insurrection à la Rivière-Rouge en 1869-70, mourait à St-Louis, Sask., à l'âge de 91 ans. Le défunt fut l'un des compagnons de Riel choisis par Mgr Taché pour aller poursuivre leurs études dans la province de Québec (le troisième de ces jeunes était Daniel McDougall). Louis Schmidt fut élu membre de l'assemblée législative du Manitoba en 1870. Il fut aussi le premier secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface en 1872.

La paroisse de St-Malo perdait son curé, M. l'abbé Isidore Macaire. Le défunt, né en France, fut ordonné dans son pays en 1895. Après 11 ans de ministère dans sa patrie il passait, en 1906, au diocèse de St-Boniface, où, en plus d'avoir été professeur au Collège de St-Boniface, il fut curé de St-Georges pendant cinq ans et de St-Malo pendant 13 ans.

Le Manitoba célébrait deux cinquentenaires très intéressants: D'abord c'était le 50e anniversaire de l'arrivée des RR. PP. Jésuites au Collège de St-Boniface. Cette institution, fondée par Mgr Provencher en 1818, avait été administrée par les RR. PP. Oblats, le clergé séculier et par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Mais de 1885 à nos jours, c'est aux Pères Jésuites que fut confiée la tâche de dispenser le haut savoir à la jeunesse manitobaine, tant anglaise (de 1885 à 1926) que française. (Il nous fait plaisir de noter que 1965 marque le 85e anniversaire de l'arrivée des Pères Jésuites qui continuent à se dévouer pour la cause franco-manitobaine.)

Le second jubilé de 1935 est celui de la mort cruelle et injuste de Louis Riel sur l'échafaud à Regina. Le Père du Manitoba a été la victime de l'anti-catholicisme et de la francophobie d'un bon nombre de nouveaux-venus de la province voisine qui avaient juré la perte de ce grand homme.

Il y a 40 ans (1925)

Aux élections fédérales d'octobre 1925, l'hon. Arthur Meighen, chef du parti conservateur triomphait sur son adversaire progressiste, Harry Leader, alors que dans York-Nord, l'hon. W.-L. Mackenzie-King était défait par son adversaire conservateur, T.-H. Lennox.

On estimait que 75 pour cent des 30,635,605 habitants du Brésil étaient complètement illettrés.

La ville de Québec passait de 116,000 âmes en 1923 à 120,000 en 1925.

Le congrès de la Ligue des Femmes Catholiques de la Saskatchewan se tenait à Prince-Albert, sous la présidence de Son Exc. Mgr J.-H. Prud'homme. Le comité exécutif élu était composé de Mme H. Coley, de Saskatoon, réélue présidente; Mme J.-J. O'Reilly, de Saskatoon, vice-présidente; Mmes J.-J. McIsaac, et J.-W. Brodeur, de Prince-Albert, Mme Guillemette, de Prud'homme, et Mlle Skuten, de Biggar, conseillères.

Les lauréats du mois d'octobre au Collège Mathieu de Gravelbourg étaient: Philosophie, Léo-Paul Sabourin et Joseph Lagrance; IIIe forme, Irénée Tourigny et Paul Piché; 1ère forme, Gérard Beauregard, Georges Baribeau, et Henri Paradis; Classe d'affaires, Joseph Ross et Gérard Labrecque; IIe commerciale, Paul-Emile Tétrault et Elphège Bélisle; Eléments français, Gérard Laplante et Laval Godin; Classe préparatoire, Sylvain Lavoie et Paul St-Germain.

Il y a 50 ans (1915)

Grâce à l'intérêt que portent certains lecteurs et lectrices à notre colonne, nous pouvons donner quelques renseignements supplémentaires aux nouvelles que nous publiions récemment. Ainsi, au sujet de la bénédiction des nouvelles cloches de Ste-Anne-des-Chênes, Man., Mme A. Desmarais nous informe que l'intérieur de l'église était joliment décoré de branches de sapins et de petites rosettes en papier de soie rose. Les souvenirs de Mme Desmarais sont d'autant plus fidèles qu'elle se rappelle que les mêmes décorations pendaient encore aux murs de l'église le lendemain, le jour de ses noces. M. et Mme A. Desmarais demeurent maintenant à St-Hilaire, P.Q. (La Liberté et le Patriote et votre chroniqueur sont heureux d'offrir leurs meilleurs voeux à M. et Mmes A. Desmarais à l'occasion de leurs noces d'or.

Une autre correspondante, Mme Albert Valcourt, nous souligne que le premier tracteur vendu dans la région de St-Jean-Baptiste, Man., était un Titan vendu par M. Albert Valcourt à un M. Alfred Sarrasin, cultivateur à St-Joseph, Man. M. Valcourt était l'agent d'International Harvester Co., pour la région.

(Sincères remerciements à ces deux lectrices.)

La Liberté ne mentionne pas le nom de l'auteur de la colonne "A Droite et à Gauche", mais il était un pince-sans-rire. Ainsi il publiait le paragraphe suivant: L'Orange Sentinel se scandalise de ce que les curés de la province de Québec n'aient encore fait aucun appel en chaire en faveur du recrutement. Pécaire. Les curés ont une doctrine religieuse à prêcher le dimanche. Ce ne sont pas des pasteurs.

Les élections à l'Union Canadienne à St-Boniface donnaient les résultats suivants: président, le Dr N.-A. Laurendeau; vice-président, A.-J. Papineau; secrétaire, Arthur Prud'homme; trésorier, J.-E. Fontaine; organisateur, Gédéon Lemay.

"Nous sommes des étrangers sous un même toit!"

MONTREAL — " La cordialité entre les deux races a diminué. Nous devenons des étrangers qui vivent sous un même toit; des partenaires à contre-coeur dans l'une des plus riches provinces du Canada."

C'est en ces termes que le député provincial indépendant et conseiller municipal Frank Hanley s'est adressé aux membres du Industrial Management Club of Canada.

"En tant que représentants des industries à travers le Canada, vous avez un rôle à jouer dans la solution de ce problème, dit-il. Il vous incombe d'expliquer les vues de la province de Québec, partout où vous irez. A vous de continuer le travail entrepris par le premier ministre Jean Lesage lors de son voyage dans l'Ouest".

"Ce n'est pas facile pour les gens de l'Ouest de comprendre que les Canadiens français ont cessé d'être des habitants qui ne pensent qu'à se bercer et à fumer leur pipe, sans se préoccuper des problèmes de la vie au vingtième siècle".

"Nous ne voulons plus aliéner notre droit d'ainesse, que nous soyons Canadiens français, Canadiens anglais ou autres, a poursuivi M. Hanley. De dire que nous, de langue anglaise, sommes en minorité dans cette province est une demi-vérité qui peut induire en erreur. Dans le domaine économique, nous sommes les plus forts et nous nous contentons du deuxième rang en politique".

M. Hanley a conclu ainsi: "Si vous pouvez concevoir qu'il existe un sentiment de compréhension entre Québec et le reste du Canada, je dois reconnaitre que vous avez plus d'imagination que moi".

Le général Charles de Gaulle est candidat à la présidence

PARIS — Mettant fin à un "suspense" qui durait depuis plusieurs mois, le président Charles de Gaulle a annoncé au peuple français qu'il serait candidat aux élections du 5 décembre.

Voici le texte intégral de l'allocution radio-télévisée du général de Gaulle:

"Françaises, Français",

Il y a 25 ans, lorsque la France roulait à l'abime, j'ai cru devoir assumer la charge de la conduire jusqu'à ce qu'elle fût libérée, victorieuse et maitresse d'elle-même. Il y a 7 ans j'ai cru devoir revenir à sa tête pour lui éviter la guerre civile, lui épargner la faillite monétaire et financière et bâtir avec elle des institutions répondant à ce qu'exigent l'époque et le monde moderne . . .

Depuis lors, j'ai cru devoir exercer les pouvoirs de chef de l'Etat, afin qu'elle puisse accomplir au profit de tous ses enfants une étape sans précédent de son développement intérieur, recouvrer la paix complète et acquérir dans l'univers une situation politique et morale digne d'elle.

Aujourd'hui, je crois devoir me tenir prêt à poursuivre ma tâche, mesurant en connaissance de cause de quel effort il s'agit, mais convaincu qu'actuellement c'est le mieux pour servir la France.

Car, ainsi, notre pays se voit offrir le meilleur moyen de confirmer par ses suffrages le régime stable et efficace que nous avons ensemble institué, que l'adhésion franche et massive des citoyens m'engage à rester en fonction, et l'avenir de la république nouvelle sera décidément assuré.

Sinon, personne ne peut douter qu'elle s'écroulera aussitôt et que la France devra subir — mais cette fois sans recours possible — une confusion de l'Etat plus désastreuse encore que celle qu'elle connut autrefois.

Françaises, Français, c'est dire que, suivant votre choix, notre pays pourra, ou non, continuer la grande oeuvre de rénovation où il se trouve engagé. Or, qu'il s'agisse de son unité, de sa prospérité, de son progrès social, de sa situation financière, de la valeur de sa monnaie, de ses moyens de défense, de l'enseignement donné à sa jeunesse, du logement, de la sécurité, de la santé de sa population, l'avance qu'il a réalisée depuis sept ans apparait comme éclatante: certes, il y a encore, il y aura toujours, beaucoup à faire. Mais comment y parviendrait-on, si l'Etat, livré aux partis, retombait dans l'impuissance? Au contraire, quel élan nouveau prendra notre république quand celui qui a l'honneur d'être à sa tête aura été approuvé par vous dans son mandat national.

En même temps, se trouvent en jeu: la situation et l'action de la France dans un monde au-dessus duquel planent d'incommensurables dangers; l'indépendance reprise sans renier nos amitiés; la coopérative pratiquée avec des peuples où notre colonisation était devenue anachronique et, souvent, sanglante; l'union de l'Europe occidentale poursuivie de telle sorte qu'elle s'organise dans des conditions équitables et raisonnables, que la France y reste elle-même et qu'au plus tôt tout notre continent puisse s'accorder pour marcher en commun vers la paix et vers le progrès; ce rayonnement de notre culture vivifié et grandissant; la considération et l'audience des autres peuples justement obtenues par nous en soutenant partout la cause de la libération, du développement et de l'entraide dont dépend désormais le sort de la communauté humaine. Eh bien: voici que le monde entier regarde vers vous pour savoir si vous allez, par votre vote, ratifier ou effacer ce que nous avons accompli au-dehors, appuyer ou empêcher ce que nous sommes en voie d'y réussir.

Une grande responsabilité nationale incombera donc, dans moins d'un mois, à vous toutes et à vous tous. Telle est, d'ailleurs, la raison d'être de la loi constitutionnelle qui s'appliquera pour la première fois et en vertu de laquelle le peuple français tout entier désignera le chef de l'Etat, garant du destin de la nation. En élisant le président de la république, il vous sera donné de fixer, en conscience, par dessus toutes les sollicitations des tendances partisanes, des influences étrangères et des intérets particuliers la route que va suivre la France. A moi-même, que vous connaissez bien après tout ce que nous avons fait ensemble dans la guerre et dans la paix, chacune de vous, chacun de vous, aura l'occasion de prouver son estime et sa confiance.

Ainsi devant tous les peuples, le scrutin historique du 5 décembre 1965 marquera le succès ou le renoncement de la France vis-à-vis d'elle-même. Françaises, Français, j'espère, je crois, je sais, qu'elle va triompher grâce à vous.

Vive la République!

Vive la France!

La carrière de Laurier fut un drame à cause du fanatisme d'un certain Sifton

Une nouvelle biographie du célèbre homme d'Etat vient de paraitre. La première en anglais depuis 43 ans. Elle est reproduite par tranches, actuellement, dans une série de quotidiens français comme anglais. Elle est remarquable, non tant par des faits nouveaux dévoilés que par la perspective que l'auteur, anglophone, lui donne aujourd'hui. Elle est intéressante surtout pour des Manitobains qui y découvrent l'importante influence qu'ont jouée sur cette carrière des événements et des personnages manitobains. Elle fournit aussi un cadre historique qui permet d'apprécier les problèmes des chefs politiques canadiens.

"L'auteur, Joseph Schull, n'a pas connu Laurier. Il n'échappe pas toutefois à l'envoûtement de cet homme toujours décrit comme des plus charmants. Mais mieux que d'autres il mesure les forces qui s'étaient liguées contre cet homme. Ecrivant dans les années '60 il met en perspective ces forces malignes. Il peint ainsi une figure tragique dont les qualités transcendantes furent vaincues de façon répétée par les préjugés et la haine à la fois de ses adversaires et de ses collègues", dit un critique du volume.

Les conflits du temps

Ayant participé à un courant de libéralisme, doctrinaire et mal vu du point de vue religieux en Europe, à ce moment-là, Laurier avait d'abord créé une certaine méfiance de la part d'une bonne partie de l'épiscopat québécois. Les animosités antiquébécoises d'alors portaient surtout sur le plan religieux. On acceptait davantage le fait français. Laurier fut persuadé par son prédécesseur de devenir chef de parti, sous l'idée qu'il pourrait mieux que quiconque réaliser un accord sur le plan religieux. Le Québec votait alors conservateur et les libéraux, mal vus, voulaient y pénétrer.

Mais ce qui brouilla tout, c'est que les deux éléments antifrançais et anticatholiques se mêlèrent constamment.

L'exécution de Riel, point tournant

Le rédacteur en chef du "Montreal Star", G. V. Ferguson, faisant la critique du livre écrit ceci: "Revoyant ces choses maintenant, c'est l'explosion nationaliste du Québec au sujet de l'exécution de Riel, qui fut la clé de l'avenir. Ce n'était pas si clair à l'époque. Le résultat fut, qu'à mesure que les tensions augmentèrent, le sentiment protestant anticatholique devint, demi-consciemment, anticanadien-français. Laurier se trouva alors à combattre constamment sur deux fronts. Il savait qu'il gagnait graduellement sa lutte avec les évêques. Mais comment pouvait-il en convaincre ses collègues protestants de l'Ontario qu'il combattait les évêques et non ses compatriotes au Québec? Ces collègues ne voulaient pas comprendre.

"Le résultat fut, qu'à mesure que des crises se présentèrent, la question scolaire du Manitoba d'abord, l'intervention dans la guerre des Boers, et finalement dans l'établissement des provinces d'Alberta et de la Saskatchewan, il céda.

"Chaque fois il croyait qu'en cédant du terrain il aurait meilleure chance de créer une unité nationale tout en conservant une unité dans le parti qu'il dirigeait. Mais à peine les deux provinces de l'Ouest venaient-elles d'être créées sur la base de l'abandon des droits des écoles catholiques françaises que survint la crise navale. Bourassa et Lavergne l'abandonnèrent et il fut emporté dans la défaite en 1911, pour être défait de nouveau, dans sa dernière élection, en 1917, au sujet de la conscription.

Sifton, le mauvais génie

"Joseph Schull montre clairement que même s'il avait de nombreux ennemis, son mauvais génie fut Clifford Sifton dont les descendants possèdent encore plusieurs journaux quotidiens dans l'Ouest. Le sens administratif de Sifton avait ouvert l'Ouest et gagné plus d'une élection pour Laurier, mais c'était le dédain, les préjugés et même la haine de Sifton pour le Québec catholique et français qui amena l'écroulement de Laurier. Sifton avait été le cerveau du gouvernement Greenway au Manitoba quand les droits des écoles catholiques furent abolis. Ce fut Sifton qui vint à un cheveu de couler Laurier, en 1905, au sujet des Actes de la Saskatchewan et de l'Alberta. Ce fut Sifton qui organisa la campagne des manufacturiers de l'Est contre la réciprocité en 1911. Finalement, ce fut Sifton qui brisa l'allégeance libérale de l'Ouest quand la crise de la conscription éclata en 1916-17.

"Sifton était un homme de son temps. Laurier ne l'était pas. Il était membre d'une minorité dans sa propre province qui lutta contre les évêques ultramontains. Il offrit sa main au Canada angloprotestant, qui, surtout à cause de l'influence de Sifton (quoiqu'il y en eut plusieurs autres) finalement le rejeta. Schull ne le dit pas, mais il est assez évident que beaucoup de nos difficultés actuelles auraient été surmontées depuis longtemps si le Canada anglais n'avait pas été mené par des gens comme Sifton. Ce genre d'hommes ne concédaient jamais rien. Quand Laurier faisait une concession, ils la prenaient et demandaient davantage. Ils n'ont jamais compris la conception du Canada que se faisait Laurier où les droits des minorités auraient une place. Ils ont déchiré cet homme.

"C'est ce qui rend la carrière de Laurier si tragique, et Schull, avec équilibre et perspicacité, dévoile cela clairement. Ce livre est triste, rempli d'espérances brisées. Laurier apparait comme un homme qui essaya en vain de rapprocher des éléments discordants, éléments qui sont encore aujourd'hui en discorde. Mais l'espoir — l'espoir de Laurier — persiste."

Cette critique d'un influent Canadien anglais, étant rédacteur d'un quotidien au tirage plus élevé que les journaux quotidiens du Manitoba mis ensemble, est aussi un espoir. Un nombre grandissant d'anglophones tiennent compte aujourd'hui du point de vue canadien-français. On va même jusqu'à récrire l'histoire et on découvre que les perdants d'alors n'avaient pas nécessairement tort.

G. L.

Quatorze nouveaux timbres-poste en 1966

Le ministre des Postes, l'hon. René Tremblay, vient d'annoncer la revision du programme des émissions de timbres-poste de 1966 de façon à permettre la mise en cours de deux autres nouveaux timbres.

Au début de septembre, un timbre commémoratif saluera l'ouverture au Canada de la 12e Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth. Il s'agit d'une association qui a été fondée en 1911 en vue de créer plus de compréhension et de collaboration entre les membres des divers parlements du Commonwealth.

Le 30 juin, veille du Jour de la Confédération, un timbre orné des armoiries du Canada et de la feuille d'érable viendra couronner la série des fleurs emblématiques commencée en 1964. Il sera du même format et des mêmes dimensions que les autres de la série consacrée aux dix provinces et aux territoires du Nord-Ouest.

Voici la liste revisée des émissions de 1966: Recherches spatiales — après le lancement du satellite "Alouette"; Fleur emblématique de l'Alberta — le 19 janvier; Fleur emblématique de la Saskatchewan — le 19 janvier; Fleur emblématique de Terre-Neuve — le 23 février; Fleur emblématique du Yukon — le 23 mars; Fleur emblématique des Territoires du Nord-Ouest — le 23 mars; 300e anniversaire de l'arrivée de La Salle au Canada — le 13 avril; Sécurité routière — le 2 mai; Conférence de Londres — le 26 mai; Armoiries du Canada (série des fleurs emblématiques) — le 30 juin; Emploi de l'énergie atomique à des fins pacifiques — le 27 juillet; Conférence de l'Association parlementaire du Commonwealth — au début de septembre; Timbres de Noël de 5 cents et de 3 cents — le 12 octobre.

Tous les timbres, à l'exception de celui de Noël de 3 cents, seront de 5 cents.

Le ministre des Postes a fait remarquer que c'est en raison de l'intérêt croissant manifesté par le public pour les timbres canadiens que les Postes en émettront un nombre sans précédent en 1966.

Mort du théologien Paul Tillich à Chicago

CHICAGO (CCC) — Le théologien protestant Paul Tillich est décédé, le 22 octobre, à Chicago, à l'âge de 79 ans.

Né en Allemagne et réfugié aux Etats-Unis en 1933, il enseigna à Harvard. Son ouvrage principal est la Théologie systématique.

Il se range parmi les trois grands théologiens du protestantisme mondial, avec Barth et Niebuhr.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage



Certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur; Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef; Brunelle Léveillé, administrateur; Joseph-E. De Gagné, gérant de la publicité.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Chronique des Clercs-Servants

Bazar

Le bazar du 24 octobre dernier, organisé par les "Coeurs Vaillants" de St-Boniface, aidés du représentant de la St-Vincent de Paul, fut un succès éclatant. Vous vous demandez probablement pourquoi nous vous parlons d'un événement qui a eu lieu il y a déjà trois semaines. C'est simplement parce qu'il y a eu un malentendu avec les responsables de la chronique. Ils m'ont choisi pour faire rapport de ce qui s'est passé durant la journée du 24 octobre.

Remerciements

Premièrement je voudrais, avec mes camarades des Coeurs Vaillants, remercier tous ceux qui ont bien voulu nous aider à faire de cette entreprise un réel succès. On voudrait aussi en profiter pour remercier les filles de l'Institut Collégial St-Joseph qui étaient responsables du comptoir de vêtements et du kiosque-restaurant.

Tirage

Maintenant transportons-nous en esprit au gymnase Notre-Dame, le jour du 24 octobre. En entrant nous voyons une grosse boîte où tous les enfants doivent déposer leur billet pour le tirage d'une bicyclette. En continuant nous voyons Raymond, Maurice, Claude, Roger et Thomas qui offrent de beaux prix à la roue de fortune.

Un peu plus loin, il y a Denis et Aimé au rayon de la tire qui attire beaucoup de gens qui veulent défier les enseignes imposantes que Denis a faites. Sur le mur nord, il y a quatre kiosques. Le premier est celui de Maurice et Denis. Il s'agit de faire éclater des ballons avec l'aide de fléchettes. Le deuxième est celui de la pêche. C'est Raymond et Gérald qui distribuaient des prix aux chanceux. Le troisième est celui de Richard, qui vend des billets pour le tirage du panier de provisions et aussi le tirage de la peinture donnée par les Soeurs Grises. Il fait aussi deviner à ses clients le nombre de cents dans un bocal. Le dernier kiosque sur ce mur est celui de la St-Vincent de Paul. Il s'agit de choisir des numéros chanceux et de gagner des prix.

Devant le théâtre il y a une autre roue de fortune où Richard et Guy offrent aussi de beaux prix à ceux qui tentent leur chance et gagnent.

Sur le mur du gymnase, il y a les trois kiosques tenus par les filles de l'Institut Collégial St-Joseph et les dames de la paroisse.

Encore un gros merci, et j'espère vous revoir tous l'année prochaine!

Bernard GUENETTE.

PETITE NOTE

Remerciements

La Ligue des Femmes Catholiques du Conseil St-François remercie tous ceux qui ont aidé au succès du souper annuel, soit par leurs dons, leur assistance au souper ou de toute autre façon. Les gagnants à la loterie furent: M. H. Traa, de St-Boniface, 1er prix; Yvonne Pelland, de Ste-Anne-des-Chênes, 2e prix; L. Schoofs, d'East Kildonan, 3e prix; L. De Baets, de St-Boniface, 4e prix.

Malheur à ceux qui méprisent sagesse et discipline: vaine est leur espérance, sans fruit leurs fatigues, sans profit leurs oeuvres. (Sag 3, 11)

Mme Henry Lane

Honneur à Mme Lane

L'Association "Travel & Convention" du Manitoba a décerné, par l'intermédiaire de sa filiale, les "Manitoba Golden Boys", des titres honorifiques à douze citoyens méritants, lors d'une cérémonie spéciale qui eut lieu le samedi 5 novembre. Ces titres, dits "Good Citizenship Awards" pour 1965, furent conférés par le lieutenant-gouverneur du Manitoba, Richard S. Bowles, à l'hôtel Marlborough.

Au nombre des récipiendaires, figurait Mme Henry Lane, de St-Boniface, dont les services dans diverses sphères locales sont reconnus. En effet, Mme Lane s'est toujours signalée comme un ardent apôtre du maintien et de la sauvegarde des traditions, objets et lieux qui reflètent ou font partie du passé des Canadiens français au Manitoba. Aussi a-t-elle réussi, avec d'autres adeptes, à faire restaurer l'ancienne maison des Soeurs Grises, qui servira de musée où seront gardés de nombreux registres, documents et objets historiques.

Mme Lane s'est également dépensée à différentes oeuvres humanitaires et culturelles, entre autres la Croix-Rouge, la Caisse de Bienfaisance, le "Patriot Salvage Corps" et le Cercle Molière.

TROIS MANITOBAINS À L'ACELF

L'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française (ACELF) tient deux importantes réunions à Montréal cette semaine: les 11 et 12 novembre, réunion du conseil d'administration à l'hôtel Reine Elisabeth; les 12 et 13, dans une des salles de la commission des écoles catholiques, colloque dont le thème général est "Norme et besoins du français au Canada".

Le Manitoba sera bien représenté à ces réunions par MM. Raymond Bernier, président de l'AECFM, Marcel Lancelot, président du comité du curriculum français au ministère de l'Education, et Céleste Muller, représentant du ministre manitobain de l'Instruction publique. Les deux premiers sont membres du Conseil d'administration de l'Acelf. On sait que désormais les ministères provinciaux sont représentés au sein même de l'Acelf.

De plus, M. Marcel Lancelot est membre du comité "Langue parlée" de l'Acelf, et c'est plus particulièrement à ce titre qu'il participera au colloque sur les "Norme et besoins du français au Canada".

Air-Canada négocie un achat de $75 millions

MONTREAL — Air Canada négocie présentement l'achat, au coût d'environ $75,000,000, de quatre DC-8 et de dix DC-9. Les appareils devront être livrés en 1967. Ces achats sont rendus nécessaires par l'augmentation importante du trafic-passagers enregistrée en 1965 par toutes les lignes aériennes nord-américaines.

Les nouveaux DC-8, dont le fuselage a été allongé de 36 pieds et 8 pouces, transporteront 196 passagers, 57 de plus que les modèles classiques. Ils auront une vitesse de croisière de 550 milles à l'heure.

Les nouveaux DC-9, allongés de 14 pieds et 11 pouces, transporteront 94 passagers, 22 de plus que les modèles classiques. Ils auront une vitesse de croisière inchangée, soit 555 milles à l'heure.

Décès d'un prêtre apôtre et patriote

Le R. P. Josaphat Magnan, O.M.I., est décédé à 5 h. 50 p.m., le mardi 9 novembre, à l'hôpital Taché de St-Boniface, à l'âge de 83 ans. Les prières d'usage seront dites jeudi soir, 11 novembre, à 8 h., dans la chapelle du Juniorat de la Ste-Famille. Le service aura lieu vendredi matin à 10 h., suivi de l'inhumation au cimetière oblat du Juniorat.

Le défunt est né à St-Thomas de Joliette, Qué., le 25 février 1882, fils de Zéphirin Magnan et Marie Giroux. La famille déménagea peu après à Ste-Anne-des-Chênes, Man. C'est pourquoi il fit ses études secondaires et philosophiques au Collège de St-Boniface. On le retrouve aux grands séminaires de Montréal, à St-Boniface, puis au scolasticat oblat d'Ottawa durant ses années de théologie.

Le 23 septembre 1905 il prit l'habit religieux au noviciat des Oblats à Ville LaSalle, près de Montréal, où il prononça ses voeux perpétuels dès le 24 septembre 1906. Il fut ordonné prêtre le 26 juillet 1907 à Ste-Anne-des-Chênes par Mgr Adélard Langevin, O.M.I., archevêque de St-Boniface. Il commença sa carrière sacerdotale comme secrétaire de Mgr Langevin, et toute sa vie il gardera un vivant souvenir du grand évêque patriote, dont il a rappelé maints faits et gestes, plus tard, dans des écrits qui constituent de vraies pages d'histoire de l'Ouest catholique et français.

L'obédience lui permit ensuite d'occuper de nombreux postes d'importance: 1907-1909, missions indiennes de la région de Camperville; 1909-13, directeur et économe du juniorat de St-Boniface; 1913-21, supérieur et économe du juniorat; 1921-27, supérieur et économe du collège Mathieu de Gravelbourg; 1927-36, provincial des Oblats de l'ouest de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et du diocèse de Duluth au Minnesota; 1936-38, professeur au scolasticat oblat de Lebret, Sask.; 1938-43, curé de Ste-Rose du Lac; 1943-44, professeur au grand séminaire de Gravelbourg; 1944-48, supérieur et recteur du collège Mathieu de Gravelbourg; 1948-61, professeur de droit canonique et d'histoire ecclésiastique au scolasticat de Lebret. Puis, après 54 années de ministère très actif, le Père Magnan dut se soumettre aux impératifs de la maladie et se retirer à l'hôpital Taché de St-Boniface, où il vient de mourir.

Le défunt laisse le souvenir d'un prêtre pieux et zélé, d'un supérieur compréhensif, d'un provincial à la page, d'un missionnaire ardent, d'un professeur vivant. Mais tous ceux qui l'ont connu, admiré et aimé diront que les deux plus grandes caractéristiques de sa longue vie ont été sa fidélité à l'esprit de Mgr Langevin, dont il parlait toujours avec verve et jovialité, et son patriotisme dont rien ne pouvait altérer l'ardeur.

Le prix Nobel de la Paix à l'UNICEF

OSLO — Le prix Nobel de la paix 1965 a été accordé au Fonds des Nations unies pour l'aide à l'enfance (UNICEF), annonce le comité Nobel du Parlement norvégien.

L'UNICEF est la seule agence des Nations unies qui s'occupe exclusivement du bien-être de quelque 400,000,000 d'enfants qui vivent dans les affres de la faim, de la maladie et de l'ignorance dans les pays en voie de développement.

L'UNICEF est la neuvième institution qui se voit décerner le prix Nobel de la paix. Ce prix comporte une médaille d'or et environ $55,000 en argent.

L'histoire de l'UNICEF a commencé avec la fin de la guerre. Pour sauver les millions d'enfants déplacés ou rendus orphelins par le conflit, l'Assemblée générale de l'ONU demanda à l'UNICEF de parrainer des programmes à long terme au bénéfice de l'enfance dans les pays sous-développés. Trois ans plus tard, l'assemblée générale prolongeait le mandat de l'UNICEF dans cette voie.

Actuellement, l'UNICEF met en application 571 programmes dans 118 pays à travers le monde, projets très variés qui vont de la lutte contre le paludisme ou le trachome à l'installation de centres pour la mère et l'enfant, des campagnes pour l'enseignement de l'hygiène, des conférences sur la nutrition.

Deux poids, deux mesures sont l'un et l'autre en horreur à Dieu. (Prov 20, 10)

Dialogue sur la limitation des naissances

Le dimanche 14 novembre, à 8 h. du soir, aura lieu, à la salle académique du Collège de St-Boniface, un panel sur la régulation des naissances. Beaucoup d'encre a déjà coulé sur ce sujet, beaucoup de salive a été active, beaucoup de pensée y a été consacrée. Bien que la matière ait déjà été examinée sens dessus dessous par des théologiens, sociologues, médecins, psychologues et parents, nous osons présenter encore une fois ce problème qui ne vieillit pas.

L'animateur du panel sera M. Georges Laberge, directeur de la Librairie Lumen. Les participants seront le R. P. Jacques Lazure, O.M.I., du Scolasticat des Pères Oblats à St-Norbert, M. le Dr Jean-Marie Huot, médecin de St-Boniface, M. Bruno Lagacé, économiste, et un couple marié.

Un échange de vues suivra l'exposé des panélistes.

Venez donc participer à cette soirée et faire connaître vos idées sur ce sujet qui préoccupe le monde entier.

Prix d'entrée: $0.50. Un café sera servi à l'issue de la soirée.

Nouveautés à la bibliothèque

(suite)

92-C — Trochu, Francis, Mgr. **La Bienheureuse Jeanne Delanoue, soeur Jeanne de la Croix, fondatrice des Soeurs de sainte-Anne de la providence de Saumur,** 1666-1736.

92-C — Trochu, Francis, Mgr. **Saint François de Salles, évêque et prince de Genève, fondateur de la Visitation sainte-Marie, docteur de l'Eglise, 1567-1622.**

Roman

F — West, Morris L. **The Ambassador.**

R — Fraschka, Günter. **Les enfants perdus.**

R — Robinet, Jean. **Les grains sous la meule.**

R — Sabatier, Robert. **Dessin sur un trottoir.**

R — Thomas, Henri. **Le parjure.**

R.P. — Gardner, Erle Stanley. **La blonde boudeuse.**

R.P. — Marric, J. J. **La mort part en balade.**

R.P. — Nemours, Pierre. **Hélène, la mort et moi.**

cR.R. — Blais, Marie-Claire. **Le jour est noir.**

R.R. — Conchon, Georges. **L'Etat sauvage.**

R.R. Gallois, Claire. **A mon seul désir.**

R.R. Knittel, John. **Amédée.**

R.R. — Knittel, John. **Le commandant.**

R.R. — Rosseels, Sabine. **La passion de Sabine Arnauld.**

R.R. — Rosset, Gilles. **Voici Carlotta.**

R.S. — Ann et Gwen. **Le rocher des mouettes.**

R.S. — Cère, Lise de. **L'amour souffle où il veut.**

R.S. — Christophe, Jacques. **Le printemps solitaire.**

R.S. — Contino, Magda. **L'île de lumière.**

R.S. — Contino, Magda. **Plus fragile que le cristal.**

R.S. — Delly. **Bérengère, fille de rois.**

R.S. — Delly. **Le chant de la misère.**

R.S. — Delly. **L'héritier des ducs de Sailles.**

R.S. — Du Veuzit, Max. **L'amour relève le gant.**

R.S. Du Veuzit, Max. **Arlette et son ombre.**

R.S. — Gray, Daniel. **Le bruit des eaux.**

R.S. — Jaunière, Claude. **Des mots pour rêver.**

R.S. — Virmonne, Claude. **Romance en deux temps.**

Disques

c784.4 — Les Cailloux. **Canot d'écorce.** Pathé, PAM 67.142

784.61 — Aznavour, Charles. **Donne tes 16 ans; Trop tard.** Canada, Barclay B-161

784.624 — **Rondes et chansons de France, No 2,** chanté par Lucienne Vernay et les Quatre Barbus. Livre-Disque Philips, E I E 9101

784.624 — **Rondes et chansons de France, No 3,** chanté par Lucienne Vernay et les Quatre Barbus. Livre-Disque Philips, E I E 9102

Adolescents

599 — Zim, Herbert S. **Mammals. A guide to familiar american species.**

629.13 — Gordon, John. **Winged sentries. — Sentinelles de l'air.**

629.2 — Barker, Ronald. **Sports cars in colour.**

629.2 — Bensted-Smith, Richard. **Racing cars in colour.**

796.31 — Archibald, John J. **Bowling for boys and girls.**

796.32 — Allen, Forrest C. **How to improve your basketball.**

796.33 — Guennel, G. K. **How to improve your soccer.**

796.33 — The rugby football League. **Rugby league football.**

796.34 — Leighton, Harry. **How to improve your tennis.**

796.357 — Kneer, Marian. **How to improve your softball.**

796.4 — Bedard, Irvin. **Gymnastics for boys.**

796.4 — Loken, Newt. **Advanced tumbling.**

796.4 — Loken, Newt. **How to improve your trampolining.**

796.4 — Loken, Newton C. **How to improve your tumbling.**

92 — Arnold, Jean. **Mercator, géographe, guide-pilote des navigateurs.**

920 — Bernheim-Schuschu, Charlotte. **Les héros du mois.**

R.A. — Roland, Germain. **Kamikaze. Les volontaires de la mort.**

R.H. — Jansen Michel. **Cap à l'Ouest. L'aventure des Vikings.**

R.H. — Michon, Marc. **Tête-d'étoupe.**

R.P. — Lamblin, Pierre. **Jacques Rogy trouve un os.**

Enfants

T 9 — Badeau, Gabrielle. **Les sandales.**

92-C 9 — Barthas, C. **François le pastoureau de Fatima. Jacinthe la confidente de Marie.**

T 9 — Blyton, Enid. **La famille Tant-Mieux en Peniche.**

P 9 Bunche, J. **Les instruments de musique.**

C 9 — Casgrain, Henri-Raymond, ptre. **La jongleuse.**

W 9 — Cerbelaud-Salagnac, Georges. **Aux mains des Iroquois.**

W 9 — Clémence. **Au pays de l'or.**

C 9 — Clémence. **Un étrange bienfaiteur.**

D 6 Cocagnac, A.-M. **L'agneau de Pâques.**

Le jeune David.
Jonas.

740 Réf. — Daujat, M. **Le dessin libre et joyeux.**

W 12 — Delsuc. **Gaël des Glenans.**

Z 12 — Delsuc, Pierre. **Taul Ann Hery.**

C 9 — Desmarins, Paul. **Josette la petite acadienne.**

M 9 — Goyette, Roland. **Le spectre du château.**

C 9 — Goyette, Roland. **Le voleur de Notre Dame.**

T 9 — Grégoire-Coupal, M.-A. **Les cousins du petit prince.**

C 9 — Grégoire-Coupal, M.-A. **La sorcière de l'îlot noir.**

W 12 — Jouly, André. **Le prince Milou.**

C 6 — Lafleur, Claude. **Le braconnier; Les loups de ma forêt; Maître renard; L'ours apprivoisé.**

Z 9 — Lafortune, Ambroise, ptre. **Le prisonnier du vieux manoir.**

T 9 — Laurence-Bérard, Louise. **Petits bouts de vie.**

W 9 — Lemoine, A. M. abbé. **L'oeil du bosphore.**

92-C 9 — Marie-André. **Jean de Dieu aventurier du Christ.**

W 9 — Marmette, Joseph. **Le renard-noir.**

O 4 — Mauffette, Guy. **Le petit âne.**

A 4 — Mauffette, Guy. **Un poème.**

P 9 — **Mon premier livre de chansons.**

C 6 — Morency, Lucienne. **L'adoption de Shirley.**

D 9 — Morrison, Margaret. **Les petits ânes de Nazareth.**

W 9 — Pelletier, Alec. **Quartier nord.**

Z 9 — Rochon, André. **Attention au cercueil.**

M 12 — Severn, David. **Le tambour des Bangolos.**

W 9 — Taché, Joseph-Charles. **L'ilet au massacre; Le Sagamo du Kapskouk.**

O 9 — Thiébold, Marguerite. **Lili et son loup.**

O 9 Thornton, Francis B. **L'ânesse inconsolable.**

C 6 — Vallerand, Claudine. **Au pays des va-nu-pieds; Le bonhomme comme-ci — comme-ça; Le médaillon de Lucia; Miki fait les sucres; Monsieur trop et monsieur peu; Pablo et la neige; La pomme de Nathalie; Le pommier tortillé; Reviens printemps; Le serin volage; Le soleil de son coeur; Le violoneux.**

395 Réf. — Todorovitch, Françoise B. **Savoir vivre des enfants.**

694 Réf. — Léandri, F. **Activités de création.**

796 Réf. — Small, Michel. **L'enfant et le jeu d'expression libre.**

796 Réf. — Guillen, E. **Nouvelle moisson de jeux.**

796 Réf. — Guillen, E. **Trois gerbes de jeux.**

750 Réf. — Stern, Arno. **Aspects et technique de la peinture d'enfants.**

Les St-Bonifaciens connaissent mieux l'artisanat québécois

Des tissus de délicate qualité, des poteries en céramique aux riches dessins, du fer forgé, des bijoux attrayants, rien ne manque pour attirer les amis de l'artisanat québécois au soubassement de la bibliothèque publique du Parc Provencher, grâce à l'AQM qui y inaugurait mardi soir l'Expo Tournesol.

Cette expo-vente d'un choix des meilleurs travaux de grands artisans québécois se poursuivra à la bibliothèque jusqu'au 16 novembre, puis elle se transportera du 17 au 24 novembre à la Librairie Lumen.

On y trouve particulièrement des tissus, cravates, foulards qui sont l'oeuvre de Mlle Edith Martin, de Trois-Pistoles, Qué. A noter que la maison de haute couture Marielle Fleury, à Montréal, emploie particulièrement ces tissus de Mlle Martin pour confectionner les robes et autres atours de sa clientèle à la mode.

Les oeuvres de céramique sont signées Gaétan Baudin, de Trois-Rivières, et Pierre Legault, de Montréal. Les artisans Juneau et Léo Gervais ont produit les oeuvres de fer forgé et de bois de qualité. Les bijoux, qui de fait sont des émaux d'un goût exquis, sont l'oeuvre de M. et Mme Passillé-Sylvestre, de Ste-Adèle. M. Chaudron, de Val-David, se spéicalise dans les oeuvres d'émail cloisonné. Enfin, c'est "Marc" qui offre un choix de boutons de manchettes.

Rendez-vous à cette Expo Tournesol. Admirez. Achetez. Ainsi de beaux produits de l'artisanat du Québec moderne deviendront votre possession, tout en suscitant l'admiration et l'envie de vos amis et amies.

Le grand responsable de cette Expo Tournesol est M. André Tremblay. M. Michel Patudal s'est révélé parfait étalagiste, et son épouse sait renseigner aimablement les visiteurs. Merci à ces organisateurs d'une telle exposition qui révèle aux Franco-manitobains un autre visage de l'épanouissement culturel du Québec.

Entente postale entre Air Canada et Air France

MONTREAL — Air Canada et Air France, de concert avec les ministères des postes en cause, ont conclu une entente visant à accélérer le transport du courrier entre le Canada et la France.

A compter du 1er novembre, Air France transportera, au nom d'Air Canada, le courrier canadien à destination de la France, et le transporteur canadien fera de même dans la direction opposée chaque fois que cette mesure permettra un service plus rapide et plus efficace.

Bien que les deux transporteurs soient appelés à acheminer le courrier dans l'une ou l'autre direction, les recettes reviendront au transporteur du pays d'origine.

Air Canada a déjà conclu une entente semblable avec cinq autres transporteurs: BOAC, Lufthansa, Swissair, Sabena et KLM.

La nouvelle entente revêt une importance particulière en raison du courrier considérable transporté entre les deux pays.

Les Irlandais retournent aux méthodes énergiques

DUBLIN — Les élèves des collèges irlandais n'auront plus le droit de poursuivre en justice leurs professeurs si ceux-ci entendent faire régner l'ordre en leur administrant de solides corrections "ou bon leur semblera" à l'aide d'une badine. Une décision officielle vient en effet de mettre fin aux lois qui régissaient jusqu'à présent la distribution de "punitions corporelles".

60e anniversaire de mariage de M. et Mme J.-B. Poitras

M. et Mme Jean-Baptiste Poitras, rue Louis Riel, célébraient leur 60e anniversaire de vie conjugale, le dimanche 24 octobre.

A cette occasion, le samedi 23 octobre, une messe d'action de grâces fut célébrée en la basilique de St-Boniface par M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé. Au cours de la cérémonie religieuse, les jubilaires renouvelèrent leur promesse de fidélité conjugale et reçurent la communion sous les deux espèces. Le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., prononça l'homélie et fit l'éloge des jubilaires et de leur famille.

A l'issue de la cérémonie liturgique, un souper de famille fut servi en la salle du Club St-Michel et fut suivi d'une réception, durant laquelle de nombreux parents et amis vinrent féliciter et offrir leurs voeux aux jubilaires. Au cours de la soirée, M. l'abbé Bernard Bélanger remit à M. et Mme Poitras la bénédiction apostolique; M. le maire Joseph-P. Guay, accompagné des échevins St-Hilaire et Van Belleghem, leur présenta, au nom de la ville de St-Boniface, un certificat de citoyen honoraire de cette ville.

De nombreux messages de félicitations furent reçus à cette occasion, entre autres, un télégramme de félicitations et de voeux de bonheur de la part de Sa Majesté la reine Elizabeth II; des lettres de l'hon. Lester B. Pearson, premier ministre du Canada, de l'hon. Roger Teillet, de l'hon. Duff Roblin et de MM. G. Molgat et L.-L. Desjardins.

M. Poitras est né à St-Ignace, P.Q., en 1880 et Mme Poitras (née Lachance) naquit à St-Norbert, Man., en 1883. Ils se sont mariés à St-Norbert le 24 octobre 1905. Les enfants des jubilaires sont: Jean-Baptiste (fils), Georges, Mme Ernest Ledoux, Mme Jean Pelletier, Mme Joseph-F. Alary, d'Isle-de-Chênes, Mme Victor Johnson et Alice, de Montréal. Ils ont aussi vingt petits-enfants et sept arrière-petits-fils.

Parmi les personnes présentes à la fête, on remarquait Mlle Alice Poitras, de Montréal, et M. et Mme Louis Pelland, d'Edmonton, neveu et nièce des jubilaires.

Remerciements

M. et Mme J.-B. Poitras et leurs enfants sont heureux de remercier ceux qui ont, de près ou de loin, contribué à la préparation et à la réalisation de cette belle fête. Cette journée restera longtemps gravée dans leur mémoire.

Les J.M.C. de Saint-Boniface présentent le pianiste Bartlett

On sait que Dale Bartlett, le prochain invité des Jeunesses Musicales du Canada de St-Boniface, remportait le premier prix du concours musical national J.M.C. en 1964. A ce propos, il est intéressant de noter que trois des lauréats des quatre concours qui ont eu lieu jusqu'ici venaient de l'Ouest, plus précisément de l'Alberta: le pianiste Marek Jablonski que nous avons eu le plaisir d'entendre la saison dernière, le violoniste Andrew Dawes qui ouvrait la saison 1962-63 et Dale Bartlett qui donnera un récital de piano à l'Institut Collégial St-Joseph le lundi 15 novembre, à 8 h. p.m.

Totalement inconnu du public avant le concours, il s'est produit depuis dans plus de 80 centres J.M.C., à la radio et à la télévision et comme soliste avec plusieurs orchestres symphoniques au Canada; il a également donné une série d'auditions en Europe et partout il a remporté de brillants succès. Dale Bartlett est maintenant bien lancé dans la carrière de pianiste de concert. Un tel résultat justifierait, s'il en était besoin, l'institution du concours musical qui n'est qu'une des réalisations des Jeunesses Musicales du Canada.

Voici le programme qu'exécutera Dale Bartlett le 15 novembre: deux Sonates, Domenico Scarlatti; Fantaisie, Franz Schubert; Berceuse, Frédéric Chopin; Tarantelle, Frédéric Chopin; Pavane, Maurice Ravel; Jeux d'eau, Maurice Ravel; Valse Méphisto, Franz Liszt.


Dale Bartlett

On est prié de noter que le concert, qui sera donné le lundi 15 novembre à l'Institut Collégial St-Joseph, commencera à huit heures. Les personnes qui ne se sont pas encore procuré leur carte pourront en prendre à l'entrée.

Conférence régionale de la L.F.C., tenue le 24 octobre à Lorette

La Ligue des Femmes Catholiques, section française du diocèse de St-Boniface, va de l'avant, si l'on peut en juger par la récente conférence régionale de la Ligue, tenue le dimanche 24 octobre, à 2 h. 30 p.m., en la salle paroissiale de Lorette.

Quelque 120 dames et demoiselles de treize sections sont venues jouir de la session. Mentionnons que depuis notre congrès du 10 juin dernier, trois autres sections ont été installées, soit celles de St-Jean-Baptiste, de St-Boniface et du Précieux-Sang. Etaient présents aussi; cinq aumôniers en plus de MM. les abbés L. Beaulieu, aumônier diocésain de l'Action catholique, et B. Bélanger, aumônier diocésain de la Ligue.

Après les prières de la Ligue et Pro Pontifice, récitées par l'aumônier, Mme A. Jutras, présidente diocésaine, souhaita la bienvenue et se dit heureuse de nous voir si nombreuses. Elle remercia les membres de la section de Lorette et leur aumônier, M. l'abbé H. Perron, d'avoir bien voulu nous recevoir.

On procéda à la lecture de la correspondance, soit une lettre de la Société Radio-Canada, en réponse à une résolution du dernier congrès demandant des programmes de production locale. Il y eut lecture d'une lettre de la commission Laurendeau-Dunton, remerciant les membres de la Ligue pour leur appui. Celle-ci aussi faisait réponse à une résolution du congrès de juin 1965.

Mlle H. Blais expliqua ensuite qu'une commission d'étude avait été formée à la suite du congrès pour discuter et reviser les formules de rapports annuels. On forma donc neuf cercles d'étude, soit un pour chaque comité, pour discuter des changements et donner nos réactions et commentaires.

Après une pause-café bien méritée, Mme R. Vadeboncoeur, présidente du comité d'organisation, présenta habilement le conférencier d'honneur, le R. P. L. Guy, S.J., professeur d'éloquence et doyen des cours universitaires au Collège de St-Boniface, — pour ne mentionner que deux de ses titres ou postes — qui nous parla de l'art de la parole en public pour la femme.

Se référant au volume "L'art oratoire" du Père Rambeau, la femme, qui aspirerait devenir "oratrice", n'aurait pas beaucoup d'espoir. Mais le Père Guy sut par de nombreux exemples réfuter bien des raisons pour lesquelles cet auteur disait la femme inférieure à l'homme et moins apte que celui-ci pour l'art oratoire.

Aujourd'hui, la parole en public ne se limite pas aux élections et aux tribunaux. Tôt ou tard, c'est une interview, une enquête, une réunion, la lecture d'un procès-verbal, discussion sur les prix du marché, discussion avec les agents d'assurance et les vendeurs à domicile. Il faut connaître sa cause, savoir ce qu'on a à dire, se débarrasser de notre peur et rencontrer les gens! Il faut être l'orateur, l'oratrice de tous les jours.

Mme Rosa Therrien, présidente de la section de Lorette, remercia le conférencier en termes très bien choisis.

Vint ensuite le message de l'aumônier diocésain, M. l'abbé B. Bélanger, qui rappela aux membres que l'aumônier est là pour aider, non pour remplacer et qu'ils ne doivent pas avoir peur d'agir. Il ne faut pas oublier que chaque réunion doit comprendre une partie spirituelle.

M. l'abbé L. Beaulieu, aumônier diocésain de l'Action catholique, expliqua en quelques mots que, pour faire de l'Action catholique, il ne s'agit pas uniquement de suivre un programme.

Le tout se termina par le cantique officiel de la Ligue à Notre-Dame du Bon Conseil.

Encore une fois, un gros merci aux membres de la Ligue de Lorette . . . on était chez nous, chez vous. A la prochaine!

(Communiqué)

Décès

MME A. GIROUARD

Le mercredi 20 octobre est décédée à l'hôpital général St-Boniface, à l'âge de 54 ans, Mme Alphonse Girouard (née Madeleine Ragot), de 511, rue Cherrier, St-Boniface. Elle naquit à Notre-Dame-de-Lourdes, Man., et y demeura toute sa vie.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire Desjardins le vendredi 22 octobre, de 8 h. à 10 h. p.m. Les prières furent récitées à 8 h. par M. l'abbé Florent Labonté. Il y eut très grande assistance. Le service fut chanté le samedi 23 octobre, en la basilique de St-Boniface, par M. l'abbé F. Labonté, assisté de MM. les abbés Noël Delaquis et Maurice Deniset-Bernier, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de St-Boniface.

Les porteurs étaient MM. Albert et Léopold Ragot, Georges Delaquis, James Irvine, fils, Paul Girouard et Gilles Robert, tous neveux de la défunte.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil cinq fils, Robert, d'Edmonton, Luc, de St-Boniface, Edouard, du Yukon, Guy et Gabriel, à la maison; cinq filles, Marie-Ange, à la maison, Mmes Fred Avery (Michelle), de Toronto, Ont., Roy Longley (Gisèle), de Winnipeg, Sylvia et Mireille, à la maison; neuf frères, Eugène, Benoit et Jules, de St-Boniface, Edouard, d'Elmwood, Michel, de Britt, Ont., Maurice, de Ste-Anne-des-Chênes, Jean, de Calgary, Alta, Louis, de Dorval, P.Q., et Paul, de Sudbury, Ont.; sept soeurs, Mmes V. Ganier (Marie), de Ste-Geneviève, L. Robitaille (Julienne) et A. Calvez (Marguerite), de St-Boniface, A. Cauvin (Louise), de Pierrefonds, P.Q., Gabriel, Jeanne et Odile, de St-Boniface; un petit-fils, Roy.

Remerciements

M. Alphonse Girouard et ses enfants désirent remercier les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, tributs floraux ou assistance aux funérailles de leur épouse et mère. Un merci spécial au docteur André Molgat et au personnel du 4B de l'hôpital.

* * *

MME A.-H. LECLAIR

Le samedi 30 octobre, à l'hôpital général St-Boniface, est décédée, à l'âge de 67 ans, Mme Alexandrie-Henriette Leclair, épouse de Napoléon Leclair, de 171, rue Dumoulin, St-Boniface.

Les prières eurent lieu à la chapelle funéraire P. Coutu, à 7 h. 30 mardi soir. Le service fut chanté à la basilique de St-Boniface, à 10 h. a.m., le mercredi 3 novembre. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Mme Leclair est née le 18 novembre 1897 à Winnipeg et résidait à St-Boniface depuis 40 ans.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil quatre fils, Arthur, Léo, Raymond et Roland, tous de St-Boniface; une fille, Mme P. Labonté (Rolande), de Winnipeg; 22 petits-enfants; son père, M. A. Pagé, d'Ashern; un frère, Hubert, de San Diego, Cal., et une soeur, Mme J. Anderson, d'Ashern.

* * *

MME P. SAULNIER

Le dimanche 31 octobre est décédée à l'hôpital général St-Boniface, à l'âge de 64 ans, Mme Philomène Saulnier, (née Verrier), de 624, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Son époux, Joseph Saulnier, la précéda dans le repos éternel en 1959.

La défunte laisse dans le deuil son fils, le R. P. Henri Saulnier, S.J., de Montréal; cinq frères, Alphonse et Wilbrod, de La Broquerie, Antoine, de Ste-Anne-des-Chênes, Gérard, de St-Boniface, et Jacob, d'Aubigny; six soeurs, Mmes Céline Rivard, de St-Pierre, Agathe Joubert, de St-Boniface, Lucie St-Laurent, d'Aubigny, Hubert Labelle, de St-Pierre, Antonio Saulnier, de Norwood, et Edouard St-Hilaire, de Richer.

Les funérailles eurent lieu à la basilique de St-Boniface le mercredi 3 novembre. La messe solennelle fut célébrée par le fils de la défunte, le Père Saulnier, assisté de M. l'abbé Louis Laurencelle. Les porteurs furent MM. Jos. Verrier, Aimé Rivard, Edmond Labelle, Henri Verrier, Roméo et Antoine St-Hilaire, tous ses neveux. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

Remerciements

Le Père Henri Saulnier, au nom de la parenté, remercie ceux qui leur ont manifesté de la sympathie à l'occasion de cette épreuve.

LETTRE OUVERTE

141, rue Dumoulin,
St-Boniface, Man.,
le 5 novembre 1965.

Mon Révérend Père,

J'ai soumis, au cours du dernier congrès de l'Association des Canadiens français du Manitoba, plusieurs suggestions qui semblent avoir fait choc chez les traditionalistes. Au sujet de deux de ces suggestions, on peut me faire le légitime reproche de n'avoir pas suffisamment explicité ma pensée.

Le premier point touche les membres d'office de l'Association et, en particulier, les clauses suivantes des Règlements généraux: 2) "Un conseiller moral nommé par l'Archevêque de St-Boniface"; 2b) "Un prêtre de langue française du diocèse de Winnipeg nommé par son Ordinaire". Ma suggestion portait tout spécialement sur les mots "conseiller moral" et "prêtre" qui, à mon avis, auraient été avantageusement remplacés par le mot "représentant" qui est plus général. Le texte refondu se serait lu comme suit: 2a) "Un représentant nommé par l'Archevêque de St-Boniface"; 2b) "Un représentant de langue française du diocèse de Winnipeg nommé par son Ordinaire". Il est à noter que lesdits changements n'auraient rien apporté de nouveau dans le statu quo si ce n'est de donner aux deux archevêchés le droit de nommer un laïc si ainsi était leur désir. Le terme plus général de "représentant" leur aurait donc donné plus de latitude dans le choix de leur porte-parole auprès de l'Association.

La possibilité que les mots "conseiller moral" puissent être enlevés de la constitution a eu l'effet d'un cyclone. Mais on fait des cyclones à St-Boniface à peu de frais. Regardons la chose de plus près. Ceux qui ont eu l'honneur d'assister au congrès ont dû constater que le tiers de l'assistance était composé de prêtres — donc de "conseillers moraux" — qui n'en affichaient pas le titre. Y avait-il vraiment lieu de crier "au loup" et de craindre la déchéance de l'Association parce que les prêtres-membres ne portaient pas sur le front ou sur le veston l'étiquette de "conseiller moral"? Même si la suppression de l'article sur les privilèges spéciaux au clergé amenait à l'avenir un nombre plus restreint de prêtres-délégués, nous pouvons être assurés que les "conseillers moraux" ne manqueront pas, étant donné le chiffre d'institutions religieuses qui ont droit à un représentant au sein du Conseil d'administration. Mais qu'on ait cru que toute la pensée chrétienne s'évanouirait de l'Association si le représentant de l'Archevêché ne portait pas sur le front l'estampe de "conseiller moral", c'est réduire notre christianisme à peu de chose.

A la suite de ma suggestion de modifier le texte dans le sens d'une présence plus discrète du prêtre à l'intérieur d'une association culturelle, on est intervenu avec force et émotion comme si un dogme était en jeu. Il était seulement question en réalité d'une nuance de pensée dans la direction d'une plus grande ouverture d'esprit. Si l'Association des Canadiens français du Manitoba avait été un groupement à but religieux uniquement, il aurait été normal que le prêtre, représentant de l'Archevêché, porte le nom de "conseiller moral" ou aumônier. Mais quand il s'agit d'une association culturelle, il me semble préférable que la présence du prêtre soit celle d'un égal parmi des égaux, et non celle d'un dignitaire ecclésiastique parmi des inférieurs dans l'échelle hiérarchique. Le titre de "représentant" d'un groupement religieux aurait été plus juste et aurait peut-être ouvert la porte à des représentants d'autres croyances qui s'intéressent à la culture française.

On a fait d'une mouche un éléphant. Qu'on ait décidé de conserver les vocables "conseiller moral", je l'accepte. Mais en ce faisant, on aurait dû en spécifier le rôle et les fonctions. Ce qui n'a pas été fait.

Il est malheureux qu'on ait si peu le sens des distinctions dans notre sainte ville de St-Boniface. On a tellement cru que la langue était la foi, et la foi la langue, qu'on a enfin perdu le sens de l'une et de l'autre. Je vais vous donner un exemple concret: Un jeune garçon de nom étranger mais de langue française livrait régulièrement des journaux à une institution religieuse. On le recevait toujours avec un sourire et de bonnes paroles. Un jour on apprit qu'il n'était pas catholique. Dorénavant on ne lui parla qu'en anglais, jugeant que ce n'était pas la peine de lui parler en français puisqu'il n'était pas catholique.

Ce genre d'exemple abonde. Il est temps qu'on s'informe de ce qu'est le christianisme et de ce qu'est la culture française pour ne plus confondre l'un et l'autre.

J'aimerais ajouter, pour mes lecteurs qui s'inquiètent de mon avant-gardisme et ceux qui s'informent à huis clos de mon athéisme, que je ne suis ni athée, ni anti-religieuse, ni anti-cléricale, ni communiste. Pourtant j'essaie de comprendre l'Eglise du Christ dans son essence et de travailler à son épanouissement dans le monde même si, pour ce faire, je ne perçois pas toujours les réalités d'une façon traditionaliste.

Passons maintenant au second point. Dans la section des Règlements généraux qui traite de l'Assemblée générale, les clauses D-1,-2,-3 parlent des délégués. M. Maxime Désaulniers et M. l'abbé Pierre Raymond y ont apporté des modifications majeures. Le texte se lit comme suit: D-1, "Un délégué par 100 de population de langue française dans les paroisses rurales, nommé par une assemblée générale des paroissiens là où il n'existe pas de cercle paroissial de l'Association"; D-2, "Un délégué par 200 de population de langue française, dans les paroisses urbaines". Ma suggestion de changer les mots "paroisses rurales" et "paroisses urbaines" pour les mots "régions rurales" et "régions urbaines" n'a pas été agréée. Il est vrai que je n'ai pas fait valoir les motifs qui me poussaient à demander ce changement. Il me semble que la forme d'organisation concrète, qui peut varier d'après les temps et les besoins, ne devrait pas être insérée dans les Règlements généraux mais devrait faire l'objet de règlements particuliers qui peuvent être plus facilement modifiés. Si on spécifie dans les Règlements généraux que l'unité d'organisation sera la paroisse, on empêche par le fait même l'essai de tout autre forme d'organisation là où elle serait avantageuse. Dans les campagnes, par exemple, je comprends bien qu'une unité paroissiale ait des avantages, à condition que tous les francophones du village soient catholiques. Dans les centres urbains où l'hétérogénéité est la base même de l'organisation sociale, il faut prévoir une unité d'organisation qui tient compte de ce fait et qui laisse la porte ouverte à tous ceux qui s'intéressent sincèrement à la culture française. Dans ce dernier cas, il y aurait lieu de choisir des unités d'organisation par région plutôt que par paroisse, un peu sur le modèle de l'Association des Canadiens français de Windsor Park. Cette association n'est pas à base paroissiale mais à base régionale et elle a fait preuve, nous le savons, d'une vivacité et d'un dynamisme enviables. Si on s'en tient toujours aux petites unités d'organisation, on risque de former des "Cercles" faibles qui végètent et enfin s'éteignent. J'ajouterais aussi que, pour être vraiment dans l'esprit du Concile, il faudrait utiliser une forme d'organisation qui laisse la porte ouverte à tous les groupes sincèrement intéressés dans la culture française, quelle que soit leur affiliation religieuse. C'est ainsi que nous serons les témoins d'un christianisme ouvert et dynamique.

Voilà les choses que j'aurais voulu dire au congrès et que, pour bien des raisons, je n'ai pu exprimer. Je profite donc de la liberté de parole qu'on m'accorde, car je tiens à être bien comprise.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Claire-M. AUDET.

Les justes vivent éternellement; leur récompense est aux mains du Seigneur, c'est le Très-Haut qui d'eux prend souci. (Sag 5, 15)

La Défense Civile dit:

Au premier stage d'un cas d'urgence, vous pouvez vous trouver seul quelque temps. Etes-vous dans la possibilité de pourvoir à vos besoins et ceux de votre famille pendant 48 heures?

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: 888-2351



Ci-dessus l'on voit le R. P. Germain De Clerck, O.F.M., cap., curé de la paroisse du Sacré-Coeur des Belges à St-Boniface, et Mme E. Whelan, un des membres les plus actifs de la Ligue des Femmes Catholiques de cette paroisse. Tous deux s'apprêtent à monter dans l'avion d'Air Canada à l'aéroport de Winnipeg, en route vers Toronto où ils assisteront à l'ordination sacerdotale du R. P. John Mary. C'est la Ligue des Femmes Catholiques du Sacré-Coeur des Belges qui, depuis six ans, défraie les dépenses de pension et d'étude du nouvel ordonné. Le Père Germain et Mme Whelan ont donc été spécialement invités par le jeune prêtre à son ordination, en témoignage de reconnaissance à ses bienfaiteurs de St-Boniface. (Photo Air Canada)

M. Roland Mahé, de St-Boniface, à l'Ecole Nationale de Théâtre

MONTREAL — Plus de trois cents candidats venant de toutes les provinces du Canada, ainsi que des Etats-Unis et de six autres pays, se sont inscrits cette année à l'Ecole nationale pour y être auditionnés.

En raison du grand nombre de candidats et du nombre limité de places disponibles à l'Ecole, le jury s'est montré d'une extrême sévérité tout en acceptant, néanmoins, le maximum possible d'étudiants, soit 32 au cours d'interprétation et 17 au cours de production (9 dans la section technique et 8 dans la section décoration).

Beaucoup de candidats refusés avaient cependant les qualités requises pour entrer à l'Ecole Nationale, et c'est vraiment faute de place et à son plus grand regret que la direction s'est vue dans l'obligation de les refuser en les invitant à se représenter l'an prochain.

Comme toujours, le talent a été le seul critère dans le choix des candidats.

Le 2 novembre, 49 étudiants acceptés, dont 21 sont d'expression française, se sont joints aux 52 autres étudiants qui entreprennent leur deuxième ou leur troisième année à l'Ecole nationale de théâtre.

Parmi les douze étudiants qui ont terminé leur cours d'interprétation à l'Ecole à la fin du mois d'août dernier, quatre jeunes comédiens canadiens-français sont actuellement en tournée à travers le Canada pour une durée de six mois. Leurs collègues de langue anglaise ont été engagés soit par les Canadian Players de Toronto, soit par le Crest Theatre, le Manitoba Theatre Centre, la "Hour Company" ou certains postes de télévision du réseau anglais de Radio-Canada.

Quant aux décorateurs et aux techniciens qui ont également terminé leur cours cet été, ils ont tous été engagés par les théâtres de Montréal, de Toronto et de Winnipeg à l'exception d'une jeune décoratrice qui est partie faire un stage en Europe, au théâtre de la Suisse Romande, grâce à l'aide d'une bourse du Conseil des Arts du Canada.

Dans la liste des candidats acceptés, on lit les noms de quelques jeunes du Manitoba et de la Saskatchewan:

Cours de jeu: (section anglaise) Judith Hillderman, de Yorkton, Sask., Marlene Douglas, Sharon Kane, Gary McKeehan et Campbell Smith, tous de Winnipeg, Man., et Ronald Ulrich, de Regina, Sask.; (section technique) Roland Mahé, de St-Boniface, Man.



Un merci sincère
à tous les électeurs
qui m'ont appuyé et
à tous ceux et celles
qui ont travaillé pour moi
durant la campagne électorale.

HARRY DE LEEUW

La Relève

Le secrétariat de la Relève Franco-Manitobaine sera dorénavant à 382, rue Desautels, St-Boniface. Avis aux intéressés.

Bon succès, M. Molicard

M. et Mme Damien Giordani ont reçu au Consulat de France, vendredi soir dernier, en l'honneur de M. Jacques Molicard qui, après quelques années comme secrétaire au Consulat, vient de fonder à Winnipeg une Ecole de Conversation Française. Dans le groupe on remarquait des représentants du gouvernement métropolitain, des villes de Winnipeg, de St-Boniface et de Tuxedo, des journalistes de la presse écrite et parlée, des amis et admirateurs de M. Molicard, et aussi quelques-uns de ses "élèves" des récentes années, soit à l'Université de Manitoba, soit dans les écoles de Winnipeg.

La nouvelle école de conversation française (appelée "Modern Language Institute"), où M. Molicard et Mme Eugène Ragot enseignent le français selon la méthode Voix et Images de France, est située au 3e plancher de l'édifice Midtown, 267, rue Edmonton. Les groupes d'élèves adultes s'y organisent de façon satisfaisante, et tous semblent apprécier cette "Méthode de St-Cloud" qui emploie les moyens audio-visuels les plus modernes.

Au cours de la réception de vendredi, M. Giordani remercia amicalement son collaborateur souriant et efficace qui "a créé" avec lui le Consulat de la rue Westgate et en a assuré fortement les progrès. Il lui souhaita bonne chance dans sa nouvelle carrière, l'assurant de la coopération continue du Consulat et, par son entremise, des meilleures autorités françaises intéressées au progrès de la culture française dans le monde. Enfin, en guise tangible de reconnaissance, il lui remit un cadeau-souvenir au nom du personnel du Consulat.

M. Molicard, tout ému, remercia avec sincérité son ancien "patron", ses compagnes du personnel consulaire, ses nombreux amis présents ... parmi lesquels on remarquait sa souriante épouse.



M. Roland Couture, gérant de CKSB, a parlé samedi après-midi à l'hôtel Royal Alexandra devant les quelque 100 congressistes de la "Manitoba Co-operative Conference", qui avaient été convoqués par M. P. F. Penner, secrétaire de la Co-op Union of Manitoba. Le conférencier parla de la "Co-op and its public relations". Les congressistes discutèrent ensuite son texte par groupes et soumirent une série de questions auxquelles M. Couture répondit en fin d'après-midi. Dans la salle on remarquait quelques coopérateurs de langue française, dont MM. Olivier Beaudette, Etienne Bohémier et Maurice Gauthier, et Mme Gisèle Lévy, secrétaire de M. Penner.

La Ligue des Femmes Catholiques

C'est le mardi 26 octobre qu'avait lieu la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, section française de la paroisse-cathédrale. Mme Alphonse Dufault, présidente, annonça la formation de cinq nouveaux comités pour notre association qui en est encore à ses tout débuts.

Trois de nos membres se rendaient à la dernière conférence diocésaine qui avait lieu à Lorette. Elles furent enchantées de leur journée et tiennent à en féliciter les organisatrices.

Invitation spéciale à toutes les dames de la paroisse à assister aux réunions de la Ligue qui ont lieu le quatrième mardi de chaque mois.

La présidente du comité de presse et publiicté.

Au poste CBWFT

JEUDI 11 NOVEMBRE
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Les Croquignoles
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Cadets de la forêt
7.00—Aujourd'hui
8.00—Tous pour un
8.30—Rocambole
9.00—Cartes sur table
9.30—L'Heure du concert
10.30—A communiquer
11.00—Dick Powell

VENDREDI 12 NOVEMBRE
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Nos frères, les hommes
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Radisson
7.00—Aujourd'hui
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Là-bas chante la forêt"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Micheline
11.00—Cinéma: "La Bonne Planque" (1ère partie)

SAMEDI 13 NOVEMBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Langue vivante
4.45—Cinéma: "Sur le chemin des géants"
6.15—Téléjournal
6.30—Robin des bois
7.00—Aujourd'hui
7.30—Radisson
8.00—La Poule aux oeufs d'or
8.30—Long métrage "Les destinées"
10.00—Votre choix
10.30—Eve-mémoire
10.45—Cinéma: "La Bonne Planque" (2e partie)

DIMANCHE 14 NOVEMBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Expo '67
7.00—Walt Disney présente
8.00—Music Hall
9.00—Le Téléthéâtre
10.30—Le Professeur Guillemin
11.00—D'hier à demain

LUNDI 15 NOVEMBRE
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Atome et galaxies
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Enquêtes Jobidon
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30—Face à la musique
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Atomes et galaxies
10.30—Science et coeur
11.00—Cinéma: "Mort, où est ta victoire?"

MARDI 16 NOVEMBRE
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Bobino
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Bob Morane
7.00—Aujourd'hui
8.00—Septième-Nord
8.30—Route 66
9.30—De 9 à 5
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Ciné-club: "Le Cabochard" ou "Samedi soir, dimanche matin"

MERCREDI 17 NOVEMBRE
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—La Vie qui bat
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Thierry la Fronde
7.00—Aujourd'hui
8.00—Cinéma de Paris: "Rocambole"
10.15—Film
10.45—Les Incorruptibles

FILMS au poste CBWFT

SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Vendredi 12 novembre

8. h. 30 — **Là-bas chante la forêt:** Autr. 1959. Mélodrame de P. May avec Gert Frobe et Joachim Hanssen. — Histoire de deux familles, l'une paysanne et riche, l'autre noble mais ruinée. — Psychologie sommaire. Mise en scène soignée et vigoureuse. Magnifiques paysages. Interprétation inégale. — **Adultes et adolescents.**

Lundi 15 novembre

11 h. — **Mort, où est ta victoire?:** Fr. 1963. Drame psychologique de H. Bromberger avec Pascale Audret et Michel Auclair. — Se sentant complice d'un acte odieux de son mari, une femme sombre dans la déchéance. — Fidèle au roman de Daniel-Rops. Mise en scène soignée. Belles images. Interprétation sensible. — Ecarts de conduite. Cheminement de la grâce. **Adultes.**

Mardi 16 novembre

11 h. 30 — **Le cabochard:** G.-B. 1961. Etude psychologique de K. Reisz avec Albert Finney et Shirley Ann Field. — Aigri par son travail, un jeune homme se jette dans les plaisirs. — Technique sûre. Très bien observé. Interprétation sobre et juste. — Inconduite. **Adultes, des réserves.**

L'Association à l'Oeuvre

Conclusion du rapport du président

19 — **Conclusions du rapport du président.** Que penser de toutes ces personnes; parents, enseignants, commissaires, élèves, administrateurs de l'Association ou des Cercles, qui ont dépensé et dépensent encore, sans salaire aucun, un temps considérable. Sont-elles folles? sans intelligence, étrangères, perdues à notre monde moderne? Ont-elles oublié le sens des valeurs? La réponse est simple. Ce sont des gens qui ont du sang rouge dans leurs veines; pour qui, les sacrifices sont un honneur quand il s'agit de sauvegarder ou de promouvoir les grandes valeurs spirituelles et humaines des nôtres.

Les Franco-manitobains ont toujours été de grands réalistes, de la trempe des Normands. C'est pour cette raison que nous parlons encore français. Normalement, depuis 25 ans, nous aurions dû être assimilés complètement.

Nous avons structuré notre résistance, non sur le verbiage, mais sur une action collée à la réalité des choses. Nos organismes et nos associations sont nés d'un besoin authentique et échafaudés avec nos propres ressources, la plupart du temps sans aide de l'extérieur.

Nous voulons que notre culture ait des ailes, qu'elle puisse se lever de terre, que notre vie économique se développe et soit vigoureuse, que nos communautés humaines soient prospères, que nos talents portent du fruit. Partout il faut travailler avec efficacité, non à démolir, mais à construire, à construire beau et grand, voilà le propre de l'homme bien équilibré. Le prix à payer? Le travail ardu, tenace, intelligent, les yeux toujours rivés sur le but à obtenir. Oui, après la pluie, le soleil finit toujours par paraître et après l'attente, le succès. De même pour nous.

Ce congrès, en somme, sert de préambule à la célébration, en 1966, de notre jubilé d'or. C'est une prise de conscience, une évaluation de nos forces réelles et de nos faiblesses véritables. Dès aujourd'hui, chacun doit se mettre à l'oeuvre sérieusement en vue d'édifier une communauté franco-manitobaine dynamique, la plus dynamique de la province. Notre titre de chrétien et de français l'exige.

Mais, sachons le bien comprendre, notre groupe ne sera jamais plus dynamique que les individus qui le composent. La langue et la culture françaises se porteront mieux au Manitoba quand chaque Franco-manitobain s'efforcera avec ténacité à mieux parler sa langue, à mieux l'écrire, quand dans la famille, la langue en usage sera le français, quand dans la rue, en récréation, partout les élèves et les jeunes se feront un honneur de s'exprimer en français, quand la radio et la télévision françaises auront la préférence, à la maison, quand, en résumé, la famille, l'école, le milieu communautaire seront des foyers de vie bien française.

S'il faut de l'enthousiasme, même beaucoup, afin de réaliser un tel programme, toute action efficace et prolongée doit puiser son dynamisme à la source de l'amitié. Avant de travailler ensemble, les hommes doivent apprendre à s'aimer, à s'estimer, à se comprendre, à se respecter, à aimer la droiture et la vérité. Avant de demander aux autres de se comporter de cette façon, commençons par le faire nous-mêmes, comme individus et comme groupe. Au lieu de chercher les meilleurs moyens de semer la division, découvrons les meilleures méthodes de "MIEUX S'UNIR, POUR MIEUX AGIR". Alors, nous serons véritablement grands.

Raymond BERNIER,
président général.

Nouvel exécutif

Le 26e congrès général a choisi les trente élus qui tiendront en mains désormais les destinées de l'Association d'Education.

Les membres du comité exécutif seront élus à leur tour, lors de la première réunion du nouveau Conseil d'administration. Cette réunion aura lieu le mercredi 24 novembre; les membres seront convoqués individuellement en temps et lieu.

"Le journal des petits" et "Le journal des jeunes"

Grâce à la générosité des Entreprises Culturelles Incorporées, de Montréal, l'Association d'Education a pu distribuer, à l'occasion de son récent congrès général, plusieurs centaines d'exemplaires de journaux de langue française pour les petits et pour les jeunes.

Ces journaux hebdomadaires présentés par des spécialistes sont ce qui existe de mieux actuellement pour les jeunes, et l'Association d'Education encourage fortement les parents d'y abonner leurs enfants: Un exemplaire sera fourni gratuitement sur demande, et jusqu'à épuisement du stock, à toute personne qui en fera la demande à l'Association d'Education.

Le journal des petits convient tout spécialement aux élèves des écoles maternelles et aux enfants âgés de moins de huit ans.

Le secrétariat de l'A.E.C.F.M. se charge de recueillir les abonnements à ces journaux; les personnes qui désirent s'abonner peuvent adresser le bulletin d'abonnement ci-dessous, avec le montant requis, à l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, St-Boniface, Man.

ABONNEMENTS DE 52 SEMAINES

Veuillez abonner au Journal des Petits	Veuillez abonner au Journal des Jeunes
NOM de l'enfant	NOM de l'enfant
ADRESSE	ADRESSE
ci-inclus: $7.50	ci-inclus: $7.50

Adresser ce bulletin à l'Association d'Education, C.P. 150, St-Boniface, Man.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

"Deux millions de femmes" a enquêté sur la femme au travail

Le jeudi 18 novembre à 9 h. 30 du soir, les téléspectateurs de Radio-Canada pourront voir une nouvelle émission. Le titre tirera l'oeil des messieurs, immédiatement: "Deux millions de femmes", ça frappe l'imagination! Don Juan ou non, tous les hommes à l'écoute voudront savoir de quoi il retourne. Emission féminine? Reportage sur les vedettes du sexe dit faible? Interviews avec des femmes célèbres? Exploits de sportives? De mannequins? De chanteuses? D'actrices de cinéma? Qu'est-ce que font ces deux millions de femmes?

Pour le savoir, nous avons rencontré deux charmantes jeunes femmes qui ont eu l'idée de présenter cette série à Radio-Canada. Mesdames Renée Geoffroy et Paule Ste-Marie sont toutes deux mariées, mères de famille, très modernes d'allure et d'esprit et elles se sont fait un plaisir de définir "Deux millions de femmes". Parlant presque ensemble, se complétant l'une l'autre, elles m'ont accordé une interview jumelée dont je n'entreprendrai pas de trancher trop nettement les réponses. Disons que cette double interview est unique, pour les besoins de la cause.

Deux recherchistes

Paule Ste-Marie et Renée Geoffroy m'ont dit: "Précisons tout de suite que nous ne sommes ni sociologues ni travailleuses sociales et que nous ne sommes pas chargées de faire des enquêtes officielles ou pas. Nous sommes tout simplement deux mères de famille qui se sont posé des questions sur le travail de la femme au Canada. Nous nous étions rendu compte que jamais Radio-Canada n'avait présenté une série sur ce sujet, à la télévision. Comme le travail de la femme, au Canada, touche deux millions de femmes, nous avions un titre tout trouvé pour la série. Nous en avons parlé à Jean-Pierre Sénécal, qui a accepté l'idée, et nous nous sommes mises au travail.

"Pour connaître l'opinion des gens sur le travail des femmes au Canada, il nous a fallu interviewer quantité d'individus de toutes catégories. Car il ne s'agit pas d'avoir seulement l'opinion des femmes sur leur propre travail, mais aussi l'opinion des hommes, l'opinion des enfants sur le travail de leur mère et l'opinion de spécialistes des questions ouvrières, syndicales et industrielles, qui seront invités à participer à l'émission.

"Depuis le mois de mai, nous sommes en chasse. Nous avons voyagé un peu partout à travers le Québec, une partie de l'Ontario et jusqu'aux Etats-Unis, notamment à New York et à Boston. Nous avons constaté qu'il existe encore des préjugés sur le travail de la femme, au Québec; qu'en Ontario, par contre, le fait semble admis et tout à fait naturel aux yeux de tout le monde; que chez nos voisins américains enfin, on fait même de sérieux efforts pour ramener sur le marché du travail la femme de trente ans et plus".

Opinions variées, métiers divers

"Au cours de nos voyages, nous avons rencontré des femmes qui exercent les métiers les plus inusités: trieuse de diamants dans la fabrication des foreuses électriques; couturière dans l'industrie des cercueils; manoeuvre dans une fonderie; ouvrière dans les bâtons de "popsicle"; standardiste dans une mine; strip-teaseuse, et qui encore.

"Nous avons remarqué aussi que, règle générale, toutes ces femmes acceptent leur sort joyeusement. Bien souvent, elles ne sont même pas conscientes des dangers ou des inconvénients que présente parfois leur métier."

Leur mari ou les spécialistes invités à "Deux millions de femmes" auraient-ils des vues différentes sur le travail des femmes au Canada? C'est précisément ce qu'on verra au cours des treize émissions de la série. En effet, chacune des émissions permettra aux hommes de s'exprimer sur ce chapitre, tout comme les femmes le feront.

Au programme

"A compter du 18 novembre et jusqu'à la fin de la série, "Deux millions de femmes" présentera des émissions sur: le travail de la femme en général; les conditions du travail féminin; la femme à l'usine; l'apprentissage; le syndicalisme; la femme mariée au travail; la femme seule avec responsabilité familiale; le travail à temps partiel; le travail de nuit; l'homme face au travail de la femme; la femme au foyer; le nouveau bénévolat et, enfin, l'avenir du travail féminin au Canada."

"Deux millions de femmes" répondra à beaucoup de questions. Sans doute l'émission ne résoudra-t-elle pas les problèmes. Ce n'est pas son but. Mais elle contribuera certes à sensibiliser l'opinion au travail de la femme au Canada.

Réalisée par Jean-Pierre Sénécal assisté de Michelle Gélinas. La série "Deux millions de femmes" aura comme animatrice Jeanne Sauvé.

Projet du Centenaire de la Confédération de l'Hôpital Marie Enfant de Montréal

A l'occasion du Centenaire de la Confédération canadienne, l'Ecole de Puériculture et de soins aux enfants malades de l'hôpital Marie Enfant acceptera deux élèves de chacune des provinces du Canada.

Les frais de déplacement et de scolarité seront défrayés par l'Ecole. Les étudiantes recevront une rémunération mensuelle, le logement et la pension, les uniformes, les manuels d'étude, etc.

Le cours est de 18 mois. Les candidates doivent posséder un certificat d'études secondaires (11e année scientifique ou son équivalent) et être âgées de 17½ à 30 ans. Le cours commencera le 11 janvier 1966.

Une brochure explicative et une formule d'application seront envoyées sur demande. Ecrivez à:

Ecole de Puériculture et de soins aux enfants malades,
Hôpital Marie Enfant,
5200, rue Bélanger est,
Montréal 36, Québec.

Une pièce de théâtre pour le Centenaire '67

OTTAWA — Une contribution littéraire sans précédent au Canada donnera lieu à la composition d'une pièce de théâtre du centenaire. En annonçant que cinq auteurs canadiens participeront à la création de cette oeuvre, John Fisher, commissaire du centenaire, a précisé que la pièce sera présentée à travers le Canada en 1967.

Les cinq écrivains éminents feront partie d'une équipe qui groupe un directeur, un dessinateur de scène et un musicien.

La pièce, qui est commanditée par la Commission du centenaire, sera à la disposition de troupes de théâtre partout au Canada.

Chacun des cinq dramaturges préparera une partie qui touche un domaine avec lequel il est le plus associé. Le docteur Arthur Murphy, de Halifax, traitera des provinces Maritimes; Yves Thériault, de Montréal, écrira la portion réservée au Québec, W. O. Mitchell, de High River, en Alberta, s'occupera des Prairies, tandis que la Colombie-Britannique sera traitée par Eric Nicol, de Vancouver. La pièce sera produite à l'intérieur.

La section touchant l'Ontario sera confiée au docteur Robertson Davies, du Collège Massey, Université de Toronto. Il aura aussi la responsabilité de la continuité des cinq éléments. Léon Major, de Halifax, prendra en main la direction de la réalisation et s'occupera de ses aspects matériels.

Le commissaire Fisher a aussi annoncé qu'une équipe d'écrivains français, sous la direction de Roger Varin, de Montréal, est en voie de préparer une pièce en français. Les détails de cette production seront annoncés sous peu. La pièce française est destinée à la représentation en plein air.

Les deux spectacles ne sont pas destinés à mettre l'accent sur l'histoire autant que sur la variété extraordinaire des peuples qui constituent le Canada.

Les cinq dramaturges, et MM. Major et Varin du groupe français sont réunis à Toronto en fin de semaine à la résidence du maître du Collège Massey.

Les missionnaires dans les pays arabes

DJEDDAH (CCC) — Les travaux du Concile Vatican II sur le problème des missions catholiques ont suscité une attaque du journal "Al Bilad", principal quotidien de l'Arabie séoudite.

Sous la signature de M. Nadim al Rafei, "Al Bilad" critique l'oeuvre des missionnaires chrétiens dans le monde arabe et met en garde les musulmans contre leur influence. Il écrit notamment:

"Les missionnaires chrétiens utilisent divers moyens efficaces pour attirer les musulmans et les éloigner de leur religion. Ces missionnaires disposent d'énormes fonds et emploient toute leur influence internationale pour gagner la bataille. On doit regretter que de nombreux musulmans tombent naïvement dans leurs pièges. Les écoles des missionnaires chrétiens, répandues dans les pays arabes et islamiques, constituent l'une des armes les plus sérieuses de la propagande des missionnaires".

Le journal "Al Bilad" demande aux musulmans et spécialement aux ulémas musulmans de devenir à leur tour des missionnaires "pour répandre les principes islamiques auprès des ignorants".

"Devant le danger que présentent maintenant les missions chrétiennes pour l'Islam, conclut le journal, le devoir de défendre les principes islamiques et de les répandre s'impose impérativement".

"Excellence" et "Révérend"

BERLIN (CCC) — Mgr Rintelen, évêque-auxiliaire de Paderbor résidant à Magdebourg (Allemagne orientale), a demandé aux prêtres placés sous sa juridiction de renoncer à lui donner le titre d'"Excellence", que ce soit dans la correspondance ou dans la conversation.

En outre, il a demandé à ses prêtres de renoncer, dans toute la mesure du possible, à l'usage du terme "Révérend" ou "Très Révérend".

Ces deux décisions ont été accueillies avec une vive satisfaction par les participants à la réunion sacerdotale, auxquels elles ont été communiquées.



M. O. Couture, domicilié à 584, rue Des Meurons, St-Boniface, à droite sur la photo, examine un ancien couteau à tabac durant un stage à l'hôtel Le Chanteclerc à Ste-Adèle-en-Haut dans les Laurentides au Québec. Représentant local de la maison Imperial Tobacco, il a participé à ce stage d'études de deux semaines, organisé par la compagnie à l'intention de tous ses représentants au Canada. Dans la photo M. Couture est accompagné de MM. W. H. Richards, de Sydney, Nouvelle-Ecosse, et B. Bouma, d'Oshawa, Ontario. Il reviendra à St-Boniface le 12 novembre.

Teilhard de Chardin, homme de science et homme de foi

Les dimanches 31 octobre et 7 novembre ont eu lieu à la Bibliothèque Publique de St-Boniface deux conférences sur la doctrine de Teilhard de Chardin par les RR. PP. Jacques Tousignant et Fernand Lévesque, S.J. Ces colloques semblent avoir attiré plus d'étudiants que les dialogues précédents. Tous les groupes cependant étaient représentés: religieux, religieuses et laïques.

Les Pères Tousignant et Lévesque sont tous deux professeurs au Collège de St-Boniface. Le premier enseigne la littérature et le second, la Bible. Le Père Tousignant est entré dans la Compagnie de Jésus il y a deux ans, après avoir fait du ministère comme prêtre séculier.

La première conférence du 31 octobre traitait de l'aspect cosmique de la doctrine de Teilhard de Chardin, c'est-à-dire de l'évolution de la terre et de ses habitants. On développa aussi le thème du Milieu Divin en croissance. Le Teilhard présenté à l'auditoire était un penseur bien orthodoxe par rapport à la doctrine du Christ total.

Tout spiritualiser

A la deuxième conférence du 7 novembre, le Père Lévesque aborda d'abord la question teilhardienne: Comment diviniser nos actions? L'intention prime, il est vrai, mais pour le Père Teilhard cette approche est incomplète. Il y ajoute la nécessité de se plonger dans le créé par le travail et la recherche constante du plan de Dieu sur nous. Chacune de nos actions a une valeur pour le perfectionnement du monde et s'insère dans le mouvement ascensionnel vers Dieu. "Tout effort coopère à achever le monde dans le Christ". Le succès spirituel de l'univers est lié à son amélioration et à son bon fonctionnement. Chacun doit travailler à la construction de ce monde, à son unification et à sa purification pour que les hommes s'aiment davantage et soient plus libres.

De même que les hommes spiritualisent la matière, ils sont aussi spiritualisés par elle. Mais à l'intérieur de tout ce processus de spiritualisation réciproque, il y a l'Incarnation, Dieu fait homme qui a unifié à tout jamais matière et esprit. Comme le Christ nous nous incarnons dans la matière et devons y pénétrer de plus en plus pour lui donner un sens, pour rendre les choses plus humaines. C'est par le travail que la matière acquiert un peu d'esprit, qu'elle est spiritualisée. L'Incarnation sera achevée lorsque toute la matière sera spiritualisée par notre travail et notre insertion dans le plan de Dieu.

Et quel est ce plan de Dieu? Que nous tendions sans cesse vers l'avant pour réaliser une partie de la création que Dieu nous a réservée. C'est qu'il veut que nous l'achevions à sa place. Il n'y a rien de profane dans le monde, puisque le monde a été consacré par l'Incarnation du Christ. C'est lui qui àgit par nous pour transformer la matière. Nous retrouvons Dieu aussi bien dans la cité profane que dans l'Eglise. La matière est devenue l'instrument de notre sanctification; pour atteindre Dieu il faut passer par cette matière. C'est en proportion de notre prise sur la matière que nous montons toujours plus haut. C'est comme l'alpiniste qui doit s'agripper au roc pour réaliser son ascension. A un certain moment toutefois il doit dépasser cette matière, la quitter, pour s'élever plus haut encore et s'attacher à un être supérieur. Celui qui ne se détache pas redescend vers la vallée. Toute l'ascèse chrétienne est donc une plongée dans la matière pour réaliser une montée plus haut. S'arrêter pour contempler son action est une faute contre l'action.

Le Père Lévesque aborda ensuite le problème du mal dans le monde. Toute évolution, d'après Teilhard, entraîne nécessairement un mal physique ou du déchet. Toute liberté humaine entraîne un mal moral. La croix est la seule réponse au mal par ses deux bras tendus vers l'horizontal et le vertical, l'un joignant toute la matière (l'horizontal) et l'autre tendant vers le ciel (le vertical). Voici une pensée de Teilhard qui vaut d'être retenue: "Il faut être chrétien à force d'être désespérément humain".

Type de chrétien

Le Père Tousignant choisit comme thème de son exposé le type de chrétien dans la vision teilhardienne. Le Père Teilhard de Chardin était un homme passionné du Christ et de la terre. Dans sa vision de la terre il voit le monde comme un tout en évolution. Mais là où il diffère d'autres savants, c'est qu'il croit que désormais l'évolution se concentre dans l'homme. Pour la première fois dans son histoire l'homme prend conscience qu'il peut diriger l'évolution. Le cosmos lui apparaît comme un géant capable de le servir, de l'aider à résoudre les grands problèmes de l'humanité: l'explosion de la population à l'échelle mondiale, l'écart entre les riches et les pauvres, l'organisation internationale du monde. Ce qui l'intéresse au plus haut point, c'est la coopération internationale dans la recherche scientifique, car c'est cette même recherche qui permettra à l'homme de prendre en main l'évolution.

Teilhard de Chardin vécut pleinement les années du début du siècle. Il constata que la religion apparaissait aux hommes de son temps comme une opposition au Dieu créateur. Leur croyance à l'homme et au monde leur avait fait envisager Dieu comme un concurrent. Notre christianisme, a constaté Teilhard, est devenu un système fermé qui a cessé d'être contagieux, comme un refus du progrès. Depuis la mort de Teilhard, le Concile a ouvert les fenêtres de l'Eglise, mais il était grand temps.

Teilhard comprenait les hommes et leurs besoins collectifs: celui de sauver son identité comme personne humaine à travers une industrialisation grandissante, de briser son isolement, celui d'aimer. Il a voulu jeter la base d'une nouvelle voie qui conduit à Dieu, une base philosophique et existentielle. Le processus de pensée peut se résumer ainsi: l'univers est en évolution, il va vers l'esprit, l'esprit s'achève en quelque chose de personnel, et le Christ total est la fin. C'est une adhésion de foi en foi: foi au monde, à l'esprit dans le monde, à l'immortalité de cet esprit, à la personnalité de cet esprit, au Christ total. Teilhard montre que foi au monde et foi en Dieu ne font qu'un. Il envisage une communion à Dieu par le monde, communion qui a deux pôles: le goût du monde et le goût de Dieu. Et le Christ est le terme des deux.

En parlant de l'athéisme actuel, Teilhard affirme que c'est plutôt une mauvaise perception de Dieu. C'est que le monde n'a pas trouvé le Dieu qu'il puisse adorer. Teilhard de Chardin a eu le mérite de présenter aux savants ce Dieu que, en hommes libres et intelligents, ils peuvent adorer. La recherche scientifique reste pour Teilhard l'activité suprême de l'homme au service des hommes, et cette recherche est pour lui l'acte suprême d'adoration du Dieu créateur. La grandeur de Teilhard, c'est d'avoir fait la synthèse entre la foi en Dieu et au Christ et le monde et son avenir.

L'oeuvre teilhardienne

Une période d'échanges suivit l'exposé des Pères Tousignant et Lévesque. On s'informa des mises en garde par l'Eglise sur les oeuvres de Teilhard de Chardin. Ces mises en garde, dit le Père Tousignant, ne portent pas sur l'oeuvre scientifique de Teilhard, mais sur l'aspect théologique de son oeuvre. On lui reproche à tort un certain panthéisme (les mêmes expressions se retrouvent chez saint Paul), un vocabulaire imprécis ou nouveau (car il n'hésite pas à inventer des mots pour exprimer une réalité nouvelle), un mélange des genres théologiques et scientifiques qui porte parfois à confusion. C'est que Teilhard de Chardin se place plutôt sur le plan existentiel, tant en science qu'en théologie, et ses constatations ne sont pas toujours en parfait accord avec l'expression théorique de ces mêmes réalités. On lui reproche de n'avoir pas inclus dans le Phénomène humain une dimension spirituelle, alors que son intention était de faire oeuvre scientifique.

Il faut se souvenir aussi que certaines oeuvres de Teilhard n'étaient pas destinées à la publication. On les a publiées comme partie intégrante des oeuvres complètes. Ces oeuvres étaient jugées par l'auteur lui-même comme incomplètes, insatisfaisantes, comme un schéma qui devrait être complété ou modifié par d'autres. La pensée de Teilhard était toujours en formation, se corrigeant, se développant dans une attitude d'attente à l'endroit des découvertes nouvelles. Les problèmes complexes qu'il a osé aborder ont rarement une réponse simple ou complètement satisfaisante. Teilhard de Chardin a quand même eu le mérite d'oser les aborder tout en reconnaissant l'imperfection de ses réponses.

On s'inquiéta un peu du surhomme de Teilhard de Chardin. La venue d'un tel homme n'enfreindrait-elle pas notre liberté par rapport à lui, comme l'animal par rapport à l'homme. En effet, la venue d'un surhomme ne se ferait pas sans déchet, sans déchirement. Il est possible que bien des hommes perdent leur liberté dans le processus de changement et de transformation.

On demanda si cette transformation de l'homme n'était pas pour Teilhard la Parousie? Il semble en effet y avoir un rapprochement entre la fin du monde et cette transformation de l'homme dont parle Teilhard.

La soirée se termina par un café et des discussions en petits groupes. On se quitta après avoir un peu mieux saisi la pensée transcendante de Teilhard de Chardin en rapport avec les données de notre foi.

Claire-M. AUDET.

Le livre français pénètre partout

Le Devoir a publié un supplément littéraire de plusieurs pages le 30 octobre. Parmi les articles d'écrivains, de critiques, on en découvre un qu'a signé M. Georges-Henri Dagneau, directeur, service du Canada français d'outre-frontière, ministère des Affaires culturelles, et qui doit encourager les Canadiens français des Prairies.

* * *

Le livre français pénètre partout, au Canada. Il est normal que le journal littéraire le suive, surtout lorsqu'il est de qualité comme c'est le cas du supplément du **Devoir.**

La première affirmation a peut-être provoqué des haussements d'épaules. Sceptique, on se sera dit qu'il ne faut tout de même pas confondre "Paris-Match" ou "Sélection du Reader's Digest" avec le dernier roman de Robes-Grillet ou la dernière biographie d'André Maurois. De fait, ces deux revues ont le don de s'introduire partout même dans les kiosques de journaux de quelques aéroports d'Ontario ou du Nouveau-Brunswick. Au voyageur distrait, elles peuvent donner le change. A l'observateur attentif, non.

Car, en plus et au-delà, il y a une véritable demande de livres français à la grandeur du pays. L'expérience a prouvé que des commandes de livres peuvent parvenir aux librairies, venant de coins regardés comme très reculés et très pauvres. Au Canada comme ailleurs, quand on parle de coins reculés et pauvres, on pense immédiatement aculture, sinon inculture. Voire!

Evidemment, on n'y utilise pas un français châtié comme celui qu'on entend dans les milieux intellectuels de la métropole. Mais on y tient quand même, avec peu de moyens et sans compensation, immédiate, du moins!

Sentimentalisme? Peut-être. Susceptible de s'éteindre faute d'aliments? Peut-être encore. Cause perdue, alors? Non.

Pourquoi? Parce que le succès d'une exposition de livres comme celle qui vient d'avoir lieu, le mois dernier, à Sudbury, en Ontario, empêche toute conclusion hâtive à cet égard. Parce que d'autres expositions semblables, de plus ou moins grande envergure, plaident dans le même sens par l'intérêt qu'elles ont suscité. Parce que des libraires se maintiennent à Moncton, à Edmundston, à Ottawa, à Toronto, à Sudbury, à St-Boniface, à Gravelbourg et à Edmonton.

Parce que la France ne cesse de répondre aux demandes de livres des institutions et que le ministère des Affaires culturelles du Québec s'efforce, de son côté, de satisfaire les besoins qu'on lui signale, d'un peu partout dans notre immense pays.

L'affirmation du début n'est donc pas outrancière, ni ingénue: le livre français pénètre partout au Canada.

Devrait-il pénétrer davantage? Ceux qui pénètrent correspondent-ils exactement aux désirs du public? Les moyens de diffusion du livre sont-ils adéquats? Autant de questions très pertinentes qu'on ne saurait trancher par un oui ou par un non.

Le pourrait-on d'ailleurs que ce ne serait ni le temps, ni l'endroit d'examiner ces problèmes d'ordre technique et pratique, impliquant toute la politique de rayonnement culturel de pays comme la France et le Québec, d'organismes professionnels comme les associations d'éditeurs et de libraires, ou de sociétés privées comme les firmes du commerce du livre ou les associations d'éducation des groupes canadiens-français d'outre-frontières.

Sans entrer dans les détails, on reconnaîtra cependant que le seul fait de l'existence de telles préoccupations culturelles, à ces divers niveaux, constitue déjà un motif suffisant de ne pas jeter le manche après la cognée: l'avenir des groupes français d'en dehors du Québec se joue présentement, mais la partie n'est pas terminée. De nouveaux facteurs entrent en scène, de nouvelles forces agissent dont la plus récente mais non la moindre fut certainement l'avertissement très sérieux du premier ministre du Québec à l'adresse des gouvernements des autres provinces en ce qui concerne leur législation scolaire et l'enseignement du français. Mais s'aventurer plus loin, à ce sujet, équivaut à entrer dans le champ de la politique, ce qui, pour bien des raisons, n'est pas mon propos.

D'autant moins, qu'il reste à souligner la pénétration du journal de langue française. Sans doute, plusieurs groupes francophones ont-ils déjà leur publication, généralement hebdomadaire, quelquefois quotidienne, rarement mensuelle. Inutile d'épiloguer sur leurs qualités: elles se ressentent toutes des conditions de combat dans lesquelles elles vivent ou dont elles viennent à peine de sortir.

Quoi qu'il en soit, pour sa part, le ministère des Affaires culturelles diffuse depuis deux ans, en dehors du Québec, des abonnements au "Jeune Scientifique", la revue de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences. A cet égard, il faut signaler l'extrême importance d'une publication semblable auprès des jeunes des groupes français d'outre-frontières. En effet, dans les maisons qu'ils fréquentent, l'enseignement du français y est réduit à la portion congrue. Naturellement, dans les limites des règlements et de la loi, on le concentre sur l'étude de la langue écrite et parlée. Vienne l'heure de l'enseignement des sciences, on passe automatiquement à l'anglais. Non moins naturellement, toute la littérature scientifique servie à ces jeunes esprits est de langue anglaise. Aussi, il faut avoir entendu le témoignage des enseignants canadiens-français sur l'étonnement et l'admiration de leurs élèves devant des publications scientifiques en langue française. Il ne leur était jamais venu à l'idée qu'on pût faire des sciences en français, tellement tout ce qui concerne cette branche du savoir humain se confond, à leurs yeux, avec la langue de Shakespeare! Dieu merci, l'édition scientifique française est de telle qualité qu'il suffit de bien peu d'échantillons pour renverser d'un seul coup tous les préjugés et pour dissiper l'ignorance. Le "Jeune Scientifique" soutient le défi vis-à-vis des concurrents publiés en France. La diffusion d'une pareille revue bénéficie à tous les Canadiens français, où qu'ils soient, car un autre service du même ministère l'appuie dans le Québec.

Il en est de même du supplément littéraire du **Devoir.** Sa diffusion en dehors du Québec par les soins du ministère remonte à trois ans. Comme dans le cas du "Jeune Scientifique", il pénètre ainsi jusqu'aux Etats-Unis et contribue à établir le caractère de foyer intellectuel que revêt le Québec.

Enfin, depuis un an seulement, la revue des "Jeunesses Littéraires" vient renforcer le rayonnement proprement littéraire du Québec auprès des étudiants des maisons d'enseignement classique ou secondaire disséminés à travers le Canada et dans une partie du pays voisin. Avec dynamisme et précision, des spécialistes analysent et jugent les courants d'idée et les formes de l'expression du beau dans les lettres.

Après avoir joué leur rôle, les "cueillettes de livres usagés pour les petits Canadiens français de l'Ouest" font place à l'organisation du commerce du livre à la grandeur du pays.

Par le trou de la serrure à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Concours d'épellation

Participer à un concours est une chose qui n'arrive pas tous les jours, mais lorsque cela arrive, on se sent soudainement pris d'une peur inexplicable. Arrive le temps où nous devons monter sur le théâtre; chacun prend sa place et le concours commence. L'un après l'autre, les concurrents descendent de la scène et retournent à leur place parce qu'ils ont été éliminés. Puis arrive le moment où il n'y a plus que le gagnant et le suivant qui restent.

Même si l'on n'a pas gagné, on est content pour les gagnants qui ont su garder un peu de calme.

Anne-D. LEGRAND,
8e année, classe 1.

Concours oratoire

Le 29 octobre, un concours oratoire organisé par la M.A.S.T. eut lieu dans la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph. Dix élèves de la division de St-Boniface y prirent part: Irene Smith et Isabelle Beaudry, de l'Institut Collégial St-Joseph; Tom Holder et Gilbert Pelletier, de l'Institut Collégial Provencher; René Turenne et Reggie Gosselin, du Juniorat de la Ste-Famille; Blake Taylor et Leslie Baker, de Windsor Park Collegiate; Georges Raimbault, du Collège de St-Boniface, et Cindy Mitchell, du Beliveau Junior High. M. S. G. Denham, notre inspecteur d'école, présida cette réunion. Les juges étaient Mme F. Viau, MM. R. B. Shearer et W. R. Appleby.

Le gagnant fut Blake Taylor et son discours portait sur l'influence des "Annonces". Irene Smith, qui parla sur "Qu'est-ce qu'une femme de maison?", remporta le deuxième prix.

Lucille RAGOT,
11e année, no 19.

Sts-Martyrs-Canadiens

Club Béliveau

Le Club Béliveau désire annoncer sa partie de cartes du dimanche 14 novembre à 8 h. 30 p.m., dans la salle paroissiale. Venez en grand nombre encourager ce projet en faveur de "l'arbre de Noël".

Soirée

A l'occasion du 4e anniversaire de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, le 10 décembre prochain, il y aura soirée récréative à la salle paroissiale.

Que les paroissiens que la chose intéresse, veuillent bien se procurer leurs billets de l'exécutif du Club Béliveau ou de la L. F. C., avant le 15 novembre.

Retraite

La retraite fermée pour les hommes de la paroisse aura lieu les 3, 4 et 5 décembre. M. André Pellerin, capitaine, et M. Noël Jeanson, co-capitaine, se chargent du recrutement.

Collation des diplômes

Le dimanche 7 novembre, à l'Institut Collégial du Parc Windsor, eut lieu la collation des diplômes et la distribution des prix du concours de français. M. Maxime Désaulniers, maître de cérémonies et président de l'Association des Canadiens français du Parc Windsor, souhaita la bienvenue aux parents et élèves qui sont venus en grand nombre.

Le R. P. A. Ducharme, recteur du Collège de St-Boniface, adressa la parole à titre d'orateur invité.

L'A.C.F.P.W. désire reconnaître et remercier du fond du coeur, les instituteurs qui, par leur intérêt dans l'enseignement du français, ont contribué à cette magnifique journée. Merci en particulier à Mlles Bibeau, Roy, Bryner, Levasseur, St-Hilaire et George, ainsi qu'à Mmes Renouf et Lepage pour les programmes de chants, danses et récitations si habilement présentés.

Un sincère merci aussi à l'Association d'Education des Canadiens français, à la Ligue des Femmes Catholiques et au Club Béliveau pour leur généreuse contribution.

Pour une peine légère, les justes recevront de grands bienfaits. Dieu les a soumis à l'épreuve et les a trouvés dignes de lui; comme l'or au creuset, il les a éprouvés, comme un holocauste, il les a agréés. (Sag 3, 5-6)

Réforme prochaine de la Curie romaine

Par Huguette CHABOT

ROME (CCC) — Le climat actuel qui règne à Rome est celui d'un Concile terminé. Ce qui passe au premier plan des préoccupations, ce n'est plus l'élaboration des textes, mais la mise sur pied des organismes permanents issus du Concile et qui devront en continuer l'effort d'"aggiornamento".

Dans cette perspective, la réforme de la Curie romaine apparaît d'une extrême importance. On sait que Paul VI avait déjà annoncé cette réforme de la Curie, le 21 septembre 1963, à la surprise générale.

Au cours d'une interview qu'il a accordée dernièrement à un journal italien, le Pape a parlé de la Curie romaine en ces termes: "Vous connaissez toutes les accusations de centralisme, de romanisme . . . Il suffit de venir à Rome pour voir que l'Eglise va beaucoup mieux que par le passé et que certains défauts ne sont pas dramatiques . . . Des réformes techniques sont nécessaires pour travailler mieux. Il y aura des frictions personnelles. Il n'y aura pas de problèmes graves. Dans le cas contraire, nous veillerions à les régler. Mais, comme on a dit, "les vrais changements sont des mûrissements et les vrais révolutions, des récoltes".

Ainsi, cette idée était dans l'air depuis longtemps. La mise en chantier de la restructuration de la Curie, qui s'annonce pour un avenir rapproché sera l'oeuvre de Paul VI. Une fois de plus le pape passera "de la théorie aux actes", selon une formule qui lui est chère.

Regroupement des congrégations romaines

Que sera cette réforme? Il semble qu'elle comportera d'abord, un regroupement des dicastères (ministères de l'Eglise). Parmi ceux-ci un certain nombre ne répondent plus à des besoins immédiats. Je pense ici à la "Congrégation du Concile", qui fut créée au 16e siècle pour appliquer les décisions du Concile de Trente, et qui existe encore aujourd'hui. D'autres ont des fonctions mal définies, souvent partagées avec des organismes du même genre. Ainsi, les questions relatives aux procès de mariage sont réparties actuellement entre trois organismes au moins: le tribunal de la Rote, la Congrégation des Sacrements et le Saint-Office. Il s'ensuit une perte de temps et d'énergies considérables. Et ce désordre favorise, il faut bien le dire, la stagnation d'un certain nombre d'organismes et l'oisiveté de leurs membres. A un diplomate qui lui demandait combien de personnes travaillaient à l'administration de l'Eglise, Jean XXIII répondit avec un sourire malicieux: "Environ la moitié..."

De plus, les hautes fonctions des dicastères ne seront plus inamovibles. Ceci peut donner à penser que ces fonctions ne seront pas confiées à des cardinaux que le Pape peut difficilement déplacer. Cette année même, Paul VI a invité cinq cardinaux de la Curie, âgés de plus de 80 ans, à démissionner, et ceux-ci auraient répondu au Pape qu'ils avaient bien l'intention de continuer à servir l'Eglise et le vicaire du Christ jusqu'à la mort. Cela n'est qu'un exemple des difficultés que peut rencontrer le Pape lorsqu'il s'agit de réforme d'organismes qui n'ont pas bougé depuis des siècles.

Des laïcs à la Curie

On dit aussi que le Pape entend faire place à des laïcs qui pourraient exercer d'une façon plus convenable que des clercs, certaines fonctions, en particulier dans la diplomatie. Des changements dans ce domaine seront très probablement effectués à l'occasion de la réforme de la Secrétairerie d'Etat, qui comporte deux sections majeures: la diplomatie et le secrétariat personnel du Pape.

Ce qui est peut-être le plus frappant quand on suit de près ces refontes de structures, c'est la prudence, la clairvoyance, la délicatesse et la ténacité de Paul VI. "Il m'arrive souvent de lire, disait le Pape à un cardinal, que je suis un homme qui n'a pas d'audace, qui manque d'esprit de décision, mais je sais où je vais . . ." On pourrait difficilement soutenir le contraire. Et c'est ce qui nous donne à espérer que la réforme de la Curie romaine, déjà amorcée, sera l'un des actes les plus importants du pontificat de Paul VI.

Voyage de Paul VI autour du monde

On parle maintenant à Rome d'un voyage de Paul VI à travers le monde. Ce serait, dit-on la Pologne, c'est-à-dire un pays situé derrière le rideau de fer et, dans la même foulée, l'Afrique, l'Amérique Latine et, pour finir, peut-être un sanctuaire marial comme Lourdes.

Il ne s'agit pas d'une nouvelle officielle, mais ce projet, comme les précédents, laisse perplexes les milieux de la Curie. Jamais Pape n'a tenu à leur intention, comme à celle de la noblesse romaine, des propos aussi brutaux. Jamais Pape n'a autant bousculé un protocole millénaire: tiares rejetées, mise à l'écart de la sedia et des flabelli, mise à l'ombre du titre de chef d'Etat et même, dans une certaine mesure, de celui de chef de l'Eglise. La Curie et quelques autres prélats répartis dans le vaste monde s'essoufflent à suivre Paul VI, au propre et au figuré . . .

Cette semaine, pas de congrégations générales pour les Pères. Les commissions poursuivent leurs travaux dans le secret en vue de la mise au point des quelque six schémas qui devront être soumis à l'approbation des Pères.

Selon les conjonctures actuelles, il ne semble pas que le Concile puisse se terminer avant le mois de décembre.

Les prêtres ou travail

PARIS (CCC) — "Nous nous réjouissons de cette décision de l'épiscopat de France en accord avec le Pape", a déclaré M. Félix Lacambre, secrétaire général de l'Action catholique ouvrière (A.C.O.) à la suite de la décision des évêques français d'autoriser le travail en usine, à temps complet pour des prêtres.

Après avoir rappelé que l'A.C.O. avait, à plusieurs reprises au cours des dernières années, exprimé le voeu que les prêtres puissent reprendre le travail dans des conditions nouvelles, M. Lacambre a conclu, s'adressant aux militants du mouvement: "Tournons-nous ensemble vers les tâches de l'avenir, discrètement, fraternellement et pleins d'espérance".

"Manoeuvre" contre un texte conciliaire?

ROME (CCC) — Une nouvelle "manoeuvre" contre un texte conciliaire est dénoncée par le Service de Presse des Missionnaires du Verbe Divin.

D'après cette source, le cardinal Francesco Roberti, de la curie romaine, président de la commission chargée de l'étude de la réforme de la curie, serait intervenu pour faire amender un paragraphe du schéma sur les missions, prévoyant la nomination, à côté des cardinaux, d'évêques et de supérieurs d'ordres religieux missionnaires, dans la haute direction de la congrégation de la propagation de la foi.

Or, fait valoir le service de presse des Verbites, le texte en question, comprenant le paragraphe visé, a été approuvé à l'unanimité par la Commission compétente, avant sa présentation devant l'assemblée conciliaire.

L'amendement dont il est question fut proposé au Père Jean Schütte, général des Verbites et vice-président de la Commission des missions, lorsque le religieux illustra devant l'assemblée, le 7 octobre dernier, le texte proposé par la Commission.

Le Service de Presse des Verbites souligne le danger qu'il y aurait à accepter un amendement qui infirmerait une décision unanime de la Commission compétente. Il exprime le voeu que lors du vote auquel sera soumis le texte amendé, l'assemblée conciliaire repousse le texte incriminé.

D'autres part, une soixantaine d'évêques indiens se sont prononcés, dans une lettre adressée à la Présidence du Concile, contre l'amendement qui aurait été introduit dans le schéma sur les missions et portant abolition du paragraphe visant à transformer la haute direction de la congrégation de la propagation de la foi, annonce le Service de Presse des Missionnaires verbites.

Le paragraphe en question, adopté à l'unanimité par la Commission conciliaire pour les misions, entraînait l'inclusion, à côté des cardinaux, d'évêques missionnaires et de supérieurs d'Instituts religieux missionnaires, dans la haute direction de cette congrégation.

Dix décrets déjà promulgués; il reste six schémas à voter

ROME — Jusqu'ici, le Concile Vatican II a promulgué dix décrets. Il reste six schémas devant les Pères, qui devront subir les derniers amendements et la mise aux voix finale, avant la promulgation.

Promulgués au cours de la 2e session, en 1963:

— Sur la liturgie, permettant de remplacer le latin par les langues modernes, à l'intérieur d'une vaste réforme visant à rendre la liturgie plus vivante par la participation active des fidèles aux célébrations;

— Sur les méthodes modernes de communication, exigeant l'observation des principes de justice et de vérité dans la presse, la radio, la télévision et tout autre médium rejoignant les masses.

Promulgués au cours de la 3e session en 1964:

— Sur l'Unité des chrétiens, établissant un programme à développer en vue du rapprochement des catholiques avec les autres chrétiens;

— Sur l'Eglise, proclamant la collégialité, un concept voulant que les évêques partagent le pouvoir exécutif dans le gouvernement de l'Eglise avec le Pape. (Ce point est à la base du décret établissant un Synode d'évêques dont le rôle sera d'assister le pape dans le gouvernement de l'Eglise;

— Sur les Eglises orientales orthodoxes, acceptant la validité des mariages catholiques orthodoxes et de rites orientaux célébrés par des prêtres orthodoxes.

Promulgués il y a quelques jours:

— Sur les relations de l'Eglise avec les religions non chrétiennes;

— Sur le rôle pastoral des évêques dans l'Eglise;

— Sur l'éducation chrétienne;

— Sur l'adaptation de la vie des religieux au monde moderne;

— Sur les séminaires (la formation des prêtres).

Les schémas qui restent à étudier:

— La liberté religieuse;

— Les problèmes du monde moderne;

— La révélation divine;

— Le rôle apostolique du laïcat;

— Les prêtres dans le ministère;

— Les missions.

Des femmes se consultent à Rome sur le plan interconfessionnel

ROME (CCC) — Trente femmes catholiques romaines, protestantes et orthodoxes ont participé à une consultation organisée sous les auspices du Conseil oecuménique des Eglises (COE) et du Secrétariat du Vatican pour l'unité chrétienne, avec l'appui de COPECIAL (Comité permanent des Congrès intenationaux pour l'apostolat des laïcs).

La rencontre avait été préparée par Mlle Rosemary Goldie, du COPECIAL, et Mlle Madeleine Barot, du Département de la coopération entre hommes et femmes dans la famille, l'Eglise et la société, du COE. Le Père Bernard Haring, de l'Eglise catholique romaine, et le Père Paul Verghese, du COE, étaient présents à titre d'observateurs.

Les deux premiers jours de cette rencontre, qui en a duré six, ont été consacrés à un tour d'horizon des formes de service féminin dans l'Eglise. Des expériences ont été échangées entre religieuses catholiques romaines et anglicanes; diaconesses des Eglises luthériennes, réformées et anglicanes; femmes travaillant dans l'administration ecclésiastique; responsables d'organisations féminines dans l'Eglise; directrices d'instituts séculiers, femmes qui gagnent leur vie en occupant un emploi séculier et qui prennent une part active à la vie de leur Eglise.

Parmi les problèmes d'intérêt commun, on a soulevé ceux de la vie de famille; du rôle des femmes dans le monde et dans l'Eglise de demain; de l'approfondissement des notions de mariage et de célibat.

Soeur Mary Lucke, S.L., présidente aux Etats-Unis de la Conférence des supérieures majeures des religieuses, a traité des nouveaux développements des ordres religieux féminins, et Mlle Marga Bührig, de Suisse, co-directrice du centre de formation de laïcs de Boldern (Zurich), a traité de l'enseignement biblique et théologique sur les femmes.

Ce groupe a trouvé de nombreux terrains d'entente dans le domaine de la pensée, des expériences et des activités. Les échanges de vue sur des situations familières à chacune ont renouvelé la vision des choses. Des projets de collaboration au niveau des problèmes qui se posent aux femmes seront soumis au comité mixte de travail créé en février dernier par le Vatican et le Conseil oecuménique des Eglises.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.05—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.20—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport
12.15—Carnet mondain, Avis de décès
12.18—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6 h., 6 h. 30 ou 7 h. — La soirée du hockey selon l'endroit où la partie est jouée.
6.00—Vie croissante
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Concert populaire
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Détente musicale
10.00—Match intercités
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.25—Ouverture, O Canada
6.30—Radio-Journal
7.00—Nouvelles
6.44—Réveille-matin
6.54—Chronique sport.
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.15—Chronique sportive
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent
2.00—Fémina
2.15—Un homme vous écoute
2.30—Marie Tellier, avocate
2.45—Vies de femmes
3.00—Ranch 1050
3.30—Annonce éclair-messages
3.35—Ranch 1050
4.00—Sélection spéciale
4.25—Témoignage
4.35—Pourquoi pas
5.00—Radio-Journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Tous les garçons les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles. Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Les classiques français
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

4.35—A ciel ouvert
7.30—Interview ou intermède
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Musique d'aujourd'hui
10.30—Musique de chambre
11.00—Le coin des mélomanes

MARDI

4.35—Un chansonnier et sa muse
7.30—Echos du concile
8.00—Marchand de sable
8.30—Musique des Pays-Bas
10.00—Concert symphonique
11.00—Le monde est mon pays

MERCREDI

4.35—Toute la gamme
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—De mémoire de femme
9.30—Concert du mercredi
11.00—Les trente-trois tours du monde

JEUDI

4.35—Pourquoi pas
7.30—Orchestre symphonique
8.30—Capital et travail
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Théâtre de poche
11.00—Une demi-heure avec

VENDREDI

3.25—Echos de St-Pierre
4.30—Pourquoi pas
7.30—Echos du Concile
7.45—Nouvelles de France
7.50—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Orchestre de chambre
9.30—Concert léger
10.00—Piano à quatre mains
10.30—Opérettes

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Carrousel
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La parole est d'or
8.00—Salut les copains
8.30—Au clavier
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles

Palmarès de CKSB

Programme "Tous les garçons, les filles"

MOIS DE NOVEMBRE

1	On t'avait prévenue	France Gall
2	Monsieurs Longtemps	Les Habits Jaunes
3	Mes mains sur tes hanches	Adamo
4	La vie de garçon	Gilbert Bécaud
5	Les yeux fermés	Ginette Reno
6	Pour ne pas pleurer	Sylvie Vartan
7	Peut-être oui, peut-être non	Robert Cogoi
8	Ce monde	Michel Louvain
9	A la fin de la soirée	Michèle Richard
10	L'ami fidèle	Enrico Macias
11	Viens avec moi	Margot Lefebvre
12	La maison vide	Alain Barrière
13	Ils parlaient dans mon dos	Les Bel-Airs
14	Un garçon dit à une fille	Liz Brady
15	Toi et moi	César et ses Romains

Les religieuses veulent être considérées comme des individus à part entière

TORONTO — Une religieuse de Buffalo a déclaré qu'il est temps que les religieuses cessent de se cacher derrière leur costume et qu'elles deviennent des individus à part entière si elle veulent remplir leur rôle dans le vingtième siècle.

Soeur Mary Paula, supérieure au collège Rosary Hill, de Buffalo, s'adressait à cent religieuses représentant trente communautés du Canada et des Etats-Unis. Elles étaient rassemblées à Toronto pour faire le point sur leur vocation religieuse.

Soeur Mary Paula a déclaré: "En étant respectueux envers les religieuses, les laïques ont une attitude paternaliste. En ne les contredisant jamais, ils assument qu'elles sont hypersensibles et seraient offensées. Les laïques semblent convaincus que la religieuse est trop naïve pour s'adapter à la vie d'aujourd'hui et trop timide pour prendre ses responsabilités."

Blocage psychologique

Soeur Mary Paula est convaincue que l'attitude vis-à-vis la religieuse est oppressive, guindée, restrictive; ce préjugé a créé un blocage psychologique chez les jeunes filles, ce qui les dissuade d'entrer en religion.

"Nous ne pouvons évidemment pas devenir farouchement indépendantes, sinon le chaos s'installerait bien vite dans nos couvents. Mais nous nous devons d'être des individus dans les limites de nos règlements."

Mme George MacDonald Parke, directrice régionale des Thérésiennes à Toronto, a déclaré que le blocage psychologique est causé par la couleur de l'uniforme des religieuses. "Noir et blanc sont déprimants."

La plupart des religieuses présentes étaient vêtues de noir et blanc, quoiqu'on pût voir un peu de couleur ça et là, y compris deux religieuses missionnaires qui arboraient leur nouvel uniforme marine et beaucoup plus court.

Une jeune religieuse, ex-baptiste de New York, a déclaré après la réunion, que le concile oecuménique commencé par Jean XXIII a été à l'origine des changements émanant de Rome et que ces changements réjouissent les religieuses du monde entier. "Nous voulions ces changements depuis longtemps, a-t-elle ajouté, et maintenant c'est un fait."

Qu'est-ce qu'un laïc? ni chat, ni chèvre, ni cheval

On dit qu'un laïc c'est un chrétie qui n'est ni prêtre ni religieux. Si vous me demandez de définir un chien et si je réponds que le chien est un animal qui n'est ni chat, ni chèvre, ni cheval, je puis continuer à l'infini sans que vous sachiez ce qu'est un chien.

Parlons plus sérieusement: si l'habit ne fait pas le moine, il ne fait pas davantage le laïc. Il faut une définition positive de la condition laïque: comme le prêtre et le religieux, le laïc est un fidèle, un chrétien, membre actif de l'Eglise militante et citoyen de plein droit dans le Royaume de Dieu. Mais il a choisi un autre état de vie que le prêtre ou le religieux, choix qui lui propose une vocation différente. Il a choisi pour m'exprimer en paradoxe, de ne pas choisir définitivement et une fois pour toutes. Il n'a, en principe, renoncé à rien, ni à la famille, ni aux richesses, ni à la puissance et à la gloire, par un refus solennel, public et définitif. En vertu même de sa conditionn chrétienne, il est néanmoins voué au renoncement, mais à un renoncement fait chaque jour, minute par minute, occasion par occasion, dans l'exercice constant de sa liberté. Il lui faut sans cesse repousser ce qui doit être repoussé, accepter ce qui doit être accepté. Il se sauve et se divinise dans et par le temporel quotidien, dans l'exacte mesure où il le sauve et le divinise.

Cet état de vie, comme tous les autres, comporte ses avantages et ses incovénients, ses peines et ses honneurs. Il n'y a qu'une spiritualité chrétienne dont l'appel s'adresse à tous les baptisés. Les laïcs ont une activité essentielle et propre. Cette mission, c'est la consécration à Dieu du temporel dont ils sont responsables. Ils sont la présence efficace de l'Eglise dans ce "siècle" dont il faut faire de l'éternité. Le laïc est le responsable essentiel de la famille, du travail, de la cité et de la civilisation.

Après avoir analysé divers types de laïcs, l'auteur conclut:

Alors, où chercher le vrai laïc? Dans le tout articulé et vivant que forme l'ensemble des fidèles qui assument dans, par et pour l'Eglise, leurs fonctions propres de laïcs. Dans la paroisse, mais pas nécessairement comme sacristain ou servant de messe, ni même comme membre du Conseil curial — s'il existe! Dans les mouvements d'Action catholique bien sûr mais pas nécessairement ni toujours, car la vie et l'action obligent à des choix. Dans les groupes proprement spirituels et, — pourquoi pas? — dans les Instituts séculiers qui ne le transforment pas en succédané de religieux.

Joseph FOLLIET.

Réactions juives à la déclaration conciliaire sur les Juifs

PARIS (CCC) — A la suite du vote par le Concile de la déclaration sur les Juifs, l'Union des sociétés juives de France, qui groupe une cinquantaine de sociétés, a publié un communiqué dans lequel elle déclara notamment "accorder une grande importance" au texte adopté.

Ce texte précise le communiqué, "manifeste une attitude radicalement opposée à l'enseignement et à la pratique séculaires des catholiques envers les juifs. La force didactique de cette orientation ne saurait être sous-estimée".

"Il est à espérer que mettant ses actes en harmonie avec sa foi, poursuit le communiqué, le christianisme moderne se mettra au diapason du monde contemporain. Celui-ci réclame le bannissement de la prédication de la haine envers les peuples et les minorités nationales, ainsi que le respect de leurs particularismes".

L'Union des sociétés juives regrette, toutefois, "que la déclaration se soit bornée à déplorer la haine, les persécutions, les manifestations d'antisémitisme sans condamner et fustiger ces actes criminels pratiqués au cours des siècles par des puissances chrétiennes". Elle ajoute, "conditionnée par la tragédie du génocide, nous aurions souhaité une plus grande sévérité envers ces crimes abominables dont ont été victimes six millions d'innocents parce qu'ils étaient juifs".

Instruction et progrès

Une nation libre ne peut s'élever au-delà des normes d'excellence établies dans ses écoles et ses collèges. L'ignorance et le manque d'instruction, les travailleurs non spécialisés et les élèves qui abandonnent leurs études sont quelques-unes des défaillances de notre système d'enseignement qui se traduisent dans notre système social et économique en délinquance, en chômage, en dépendance chronique de l'assistance publique, en gaspillage de capital humain, en baisse des pouvoirs de production et d'achat et, enfin, en une augmentation des avantages sociaux qui sont défrayés par voie de taxation.

La perte des gains d'une seule année par suite de chômage est plus élevée que le coût total de douze années d'études, y compris l'école secondaire. Le défaut d'améliorer le rendement de notre système d'éducation est donc non seulement une mauvaise politique sociale, c'est aussi une mauvaise politique économique.

John F. KENNEDY.

14 novembre — Dimanche de la Bible

Dialogue avec le monde moderne

Les Chrétiens, espérance du monde

"Au-delà des frontières du christianisme, il est un autre dialogue dans lequel l'Eglise est engagée aujourd'hui: le dialogue avec le monde moderne. A un examen superficiel, l'homme d'aujourd'hui peut apparaître comme de plus en plus étranger à tout ce qui est d'ordre religieux et spirituel. Conscient des progrès de la science et de la technique, enivré par des succès spectaculaires dans des domaines jusqu'ici inexplorés, il semble avoir divinisé sa propre puissance et vouloir se passer de Dieu.

Mais derrière ce décor grandiose, il est facile de découvrir les voix profondes de ce monde moderne, travaillé lui aussi par l'Esprit et par la Grâce. Il aspire à la justice, à un progrès qui ne soit pas seulement technique, mais humain; à une paix qui ne soit pas seulement la suspension précaire des hostilités entre les nations ou entre les classes sociales, mais qui permette enfin l'épanouissement et la collaboration des hommes et des peuples dans une atmosphère de confiance réciproque. Au service de ces causes, il se montre capable de pratiquer à un degré étonnant les vertus de force et de courage, l'esprit d'entreprise et de dévouement, de sacrifice. Nous le disons sans hésiter: tout cela est nôtre." PAUL VI.

Quelle est la place des chrétiens et de la foi chrétienne dans ce dialogue?

Le christianisme est, dans son essence profonde, un Evangile, la Bonne Nouvelle de Dieu … l'humanité, c'est-à-dire un message qui non seulement annonce et promet la liberté et la délivrance, la vérité et la justice, l'amour et la joie, mais les réalise effectivement. Car, là où ce message est apporté et écouté dans un esprit de foi, la Parole même de Dieu est présente (Je suis avec vous jusqu'à la fin des temps, dit le Seigneur), la Parole de Dieu dont le propre est de libérer l'âme … mystère du Dieu vivant et d… son amour rédempteur. Mais l… où la Parole de Dieu est présente, agit également l'Esprit d… Dieu, et les fruits de l'Espri… s'appellent amour envers les autres, joie et paix, précisément ces choses précieuses dans lesquelles l'humanité d'aujourd'hui a mis tout son espoir.

Nous devons oser affronter la question: Avons-nous suffisamment conscience de ce que signifie pour nous être les porteurs d'un message de Dieu au monde, un message de vérité et de justice, de paix et de joie, de bonté et d'amour envers les autres? Est-ce ainsi que nous apparaissons au monde d'aujourd'hui et est-ce ainsi que le monde d'aujourd'hui, l'immense monde des pauvres et des peuples en voie de développement, nous découvre en ce moment décisif de l'histoire?

Je vous ai dit que c'est surtout ce monde des pauvres qui nous crie: "Bâtissons ensemble une humanité au niveau planétaire". Croyez-vous que ceux qui lancent ce cri d'alarme pensent surtout à nous, les chrétiens, et comptent surtout sur nous comme sur leurs alliés les plus fidèles?

Ce n'est pas tellement certain? Dans le numéro d'octobre 1962 de la Revue Nouvelle, vous pouvez lire une étude de l'Abbé Tshibangu, docteur en théologie de l'Université de Louvain, sur les voeux Africains pour le Concile (p. 327). Il commence par esquisser la mentalité des jeunes intellectuels congolais actuels et poursuit: "Vif nationalisme, crise de la foi chez des jeunes intellectuels et un sentiment confus de l'inefficacité du catholicisme en matière temporelle, voilà trois faits auxquels se trouve affrontée aujourd'hui l'Eglise en Afrique." "Inefficacité du catholicisme en matière temporelle", cela veut dire que les catholiques se sont souvent montrés lents et conservateurs dans le domaine du renouvellement économique et social du monde. Pour éviter cette lenteur, trois points sont importants à noter:

a) Le fait que les chrétiens possèdent une vision à part sur le sens de la vie et s'organisent parfois à part pour atteindre certains buts, ne peut jamais conduire à une attitude de ghetto. La parole du cardinal Suhard reste toujours d'actualité: "La plus grande faute des chrétiens du XXe siècle, ce serait … ce monde se faire et s'unifier sans eux".

b) Le chrétien est un messager et, comme tel, un médiateur entre Dieu et le monde. Qui dit message, dit parole et dialogue: dialogue avec celui de qui le message procède (Dieu), dialogue avec ceux auxquels le message s'adresse (c'est-à-dire l'humanité d'aujourd'hui). Il n'y a pas de véritable dialogue, avons-nous dit, sans la dimension de l'écoute. Le chrétien doit écouter Dieu (cela se fait dans la foi et la prière), mais il doit également écouter le monde, c'est-à-dire l'humanité et tout ce qui se passe dans cette humanité.

C'est parce que nous n'avons pas suffisamment été à l'écoute de ce qui se passait, lorsque Galilée et Darwin conduisirent la science dans de nouveaux chemins, lorsque les révolutions démocratiques balayèrent l'Ancien Régime et lorsqu'éclatèrent les premiers conflits sociaux, que pendant longtemps nous avons été, dans ces différents domaines, lents, réservés et conservateurs. Nous ne nous rendions pas compte de tout ce qui se passait de grand et de valable dans ces événements.

c) En relation avec ce qui précède nous devons réfléchir sérieusement à l'idée même "d'enseignement social de l'Eglise". Cette idée est une idée difficile. Lorsqu'elle n'est pas précisée et nuancée, elle peut facilement favoriser le conservatisme. Pour ne donner qu'un seul exemple: beaucoup de croyants restent encore convaincus qu'une économie socialiste est en principe incompatible avec l'Evangile. C'est évidemment très grave, lorsqu'on pense que presque tous les jeunes pays d'Afrique cherchent l'une ou l'autre forme de socialisme, parce que cela semble être la seule issue à leurs problèmes. La doctrine sociale chrétienne n'est pas un système économique et social au sens technique du mot, mais une éthique sociale, c'est-à-dire un ensemble d'affirmations de valeurs éthiques et d'impératifs éthiques concernant l'organisation de la société.

Ses impératifs ne sont certainement pas conservateurs ni fermés aux aspirations de notre temps, attendu qu'ils trouvent leur origine dans le commandement évangélique de l'amour du prochain: "Tu aimeras ton prochain quel qu'il soit, comme toi-même".

Existe-t-il dans le monde une force plus dynamique et plus créatrice que l'amour?

Albert DONDEYNE.

Mission de prêtres-ouvriers, essentiellement sacerdotale

ROME (CCC) — La décision prise le samedi 23 octobre par l'épiscopat français, réuni en assemblée plénière à l'Université grégorienne, d'autoriser "un petit nombre de prêtres à travailler à plein temps" est l'aboutissement d'une longue étude menée en France par l'épiscopat, étude dont les conclusions ont été présentées au Pape, qui les a approuvées.

A l'issue de la publication du communiqué, on soulignait, de source bien informée, les différences notables qui séparaient l'expérience qui va être tentée de celle des "prêtres-ouvriers", dont la cessation avait été ordonnée par le Saint-Office.

La mission qui sera confiée aux prêtres au travail sera "essentiellement" une mission sacerdotale. Ils devront avoir des conditions de vie communautaires en relation étroite avec les autres prêtres de leur secteur de travail. Très peu nombreux, ils recevront une formation adaptée à leur mission. Enfin, bien que pouvant se syndiquer, ils devront s'abstenir de toute responsabilité syndicale ou politique.

L'expérience des prêtres-ouvriers avait commencé sans bruit, il y a vingt-cinq ans, lorsque le Père Loew, O.P., se fit docker à Marseille, en 1941. En 1943, 25 prêtres furent autorisés à accompagner clandestinement en Allemagne des travailleurs déportés pour le Service du travail obligatoire. Après la guerre, un nombre accru de prêtres continuent de vivre en milieu ouvrier partageant la vie des travailleurs en usine. Le cardinal Suhard, archevêque de Paris, leur prodigue à de nombreuses reprises ses encouragements, et, avec la Mission de France, le mouvement s'étend. Cependant, à plusieurs reprises des prêtres-ouvriers sont amenés à participer à des manifestations sociales ou politiques, ce qui provoque des réactions à Rome. Successivement les séminaristes, puis les religieux, enfin les prêtres sont invités à cesser le travail au cours de l'année 1953. La plupart se soumettent, mais un certain nombre refusent.

Cependant, sur les instances de l'épiscopat français, le travail trois heures par jour est autorisé par Rome. La Mission de France, qui avait suspendu son activité, est placée sous la direction du cardinal Liénart, évêque de Lille, et reprend une nouvelle vie dont le centre est Pontigny, érigé en prélature "nullius". Mais, en 1959, après des alternations diverses, et malgré de nouvelles démarches de l'épiscopat français auprès de Jean XXIII, le Saint-Office décidait la fin de l'expérience. La décision était communiquée au cardinal Feltin, archevêque de Paris, par le cardinal Giuseppe Pizzardo, à l'époque secrétaire du Saint-Office, qui estimait "le travail en usine ou en chantier incompatible avec la vie et les obligations sacerdotales". Mais l'épiscopat français était invité à rechercher de nouvelles formes d'apostolat dans le monde ouvrier.

Ce sont ces recherches qui ont abouti à la nouvelle expérience qui va maintenant commencer. L'interdiction d'assumer des responsabilités syndicales et politiques évitera les incidents qui ont été une des causes de la décision précédente. D'autre part, le prêtre au travail vivant en communauté de prêtres, sera à l'abri des dangers que lui faisait courir son isolement dans un milieu déchristianisé et sera à même de remplir quotidiennement les obligations de sa vie sacerdotale. Prêtre, il travaillera dans une usine ou un chantier, comme d'autres prêtres sont voués à d'autres tâches. Mais sa mission essentielle sera, comme celle de tous les prêtres, d'annoncer l'évangile.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

La restauration du château de Louisbourg

OTTAWA — Les travaux de restauration de l'ancienne forteresse de Louisbourg, sur l'île du Cap-Breton, N.-E., viennent d'entrer dans une nouvelle phase importante.

La société "Cambrian Construction Limited", de Montréal, entreprendra la restauration des murs du Château St-Louis, où logeaient le gouverneur français et la plupart de ses hommes.

Le ministre des Ressources nationales, M. Arthur Laing, annonce l'adjudication du contrat dont les frais d'exécution atteindront $675,000.

"Nous comptons qu'une grande partie du château sera restaurée à temps pour les fêtes du Centenaire de la Confédération du Canada, en 1967", a déclaré M. Laing.

Louisbourg a été l'un des principaux pivots de l'histoire du Canada. Capturée par les troupes de la Nouvelle-Angleterre en 1745, la forteresse fut remise à la France, puis capturée de nouveau par les Anglais en 1758. Ce fut le prélude de la chute de Québec, qui changea le cours de l'histoire de notre pays.

Le gouvernement n'entreprend qu'une restauration partielle de la ville, qui eut jadis une population de 3,000 âmes. Le château en sera la pièce maîtresse. La reconstruction du Bastion du Roy bat déjà son plein, de même que celle des fondations du Château Saint-Louis proprement dit.

Le reste de la ville — qui a été complètement rasée en 1760 — sera restaurée de façon à indiquer les rues, quelques maisons et la silhouette des immeubles détruits, afin que le public puisse se faire une image de la grandeur et de l'importance historique du port et de la forteresse, qui ont joué un si grand rôle dans l'histoire du Canada, de Terre-Neuve, de l'Acadie et de la Nouvelle-Angleterre.

Dimensions

Le château à deux étages avait 360 pieds de longueur sur 52 de largeur; il comprenait 52 pièces et le grenier était aménagé en dortoir pour les soldats. Il était en maçonnerie de moellons, en pierre taillée et en brique.

L'aile sud comprenait le pavillon du gouverneur, les logements des officiers et une chapelle.

Des briques de fabrication spéciale, semblables en tous points aux briques de l'époque, seront fournies par la briqueterie L. E. Shaw Limited, de New Glasgow, N.-E., adjudicataire d'un contrat pour la fabrication de 250,000 de ces briques, qui serviront à la restauration du Château St-Louis et d'autres bâtiments.

Les artisans embauchés par la Division des lieux historiques nationaux du Canada taillent les pierres et forgent à la main les garnitures et les ferrures, sur les lieux mêmes. Ces mêmes artisans fourniront aussi les ardoises pour la toiture et les pièces de charpente équarries.

Selon les termes de son contrat, la société "Cambrian Construction Limited" installera également au Château, en dissimulé, des appareils de chauffage des plus modernes, ainsi qu'un système d'éclairage et divers autres aménagements à l'intention du personnel et du public.

Haywood

Çà et là

M. et Mme Jos. Lajeunesse, autrefois de North Battleford, qui résidaient à Haywood depuis près de 5 ans, demeurent maintenant à St-Norbert.

Le samedi soir 6 novembre, eut lieu la cérémonie de graduation à la Salle Radaz de St-Claude, pour les finissants de '65. Nos félicitations à Mlle Hélène Picton, MM. Denis Gautron et Paul Bisson, de Haywood, qui obtinrent leur diplôme.

A l'occasion de la graduation de leur fils, Paul, M. et Mme Jos. Bisson eurent la visite de deux soeurs de M. Bisson: Mme Elmer Belmore et ses fils, Marcel et Armand, d'Alida, Sask., et Mme Obéline Blanchard, sa fille, Anna, et petite-fille, Doris, de Brandon, de même que M. et Mme Arthur Bisson et famille, de St-Boniface.

Mme Marie de Rocquigny a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de St-Boniface.

Yvette Souque est en vacances chez ses parents.

Le dimanche 31 octobre, Mme Jos. Hébert, accompagnée de son mari et de M. et Mme James Mulvey, d'Elm Creek, amis de la famille, rendit visite à sa mère, Mme Joseph Grouette, de St. James, à l'occasion du 90e anniversaire de naissance de cette dernière. La famille était au complet: ses six enfants, 15 petits-enfants et 18 arrière-petits-enfants. Un bon nombre de parents et d'amis vinrent de différents endroits pour offrir leurs voeux de bonheur ainsi que de nombreux cadeaux à Mme Grouette.

Somerset

FILLES D'ISABELLE

Nouvel exécutif

Voici la liste de celles qui ont été élues à la dernière assemblée: régente, Anita Poiron; ex-régente, Aldéa Weicker; vice-présidente, Monique Messner; secrétaire-financière, Estelle Boyer; secrétaire-trésorière, Hélène Mnet; secrétaire-archiviste, Norma Masserey; monitrice, Fabiana Mulaire; chancelière, Annette Labossière; pianiste, Estelle Boyer; garde intérieure, Fleurette Labossière; garde extérieure, Evelyne Lafrenière; syndics, Anna Thévenot (1 an), Clémence Labossière (2 ans) et Cécile Picton (3 ans); 1ère et 2e guides, Rachel Hébert et Edith Labossière; rédactrice, Fleur-Ange Labossière; porte-bannière, Cécile George; gardienne, Julie Mabon.

Sincères félicitations à toutes celles qui furent élues et remerciements cordiaux à celles qui sortent de charge pour le zèle et le dévouement dont elles ont fait preuve durant leur terme d'office. Elles ont fait du beau travail.

Çà et là

Lors du récent congrès d'Etat tenu à St-Boniface le 26 septembre, deux de nos membres furent choisis: Sr Aldéa Weicker, comme secrétaire d'Etat, et Sr Estelle Boyer, syndic d'Etat. Félicitations.

Le dimanche 24 octobre, nous avions le grand plaisir de rencontrer, pour la première fois, notre nouvelle régente d'Etat, Sr Rosa Normandeau, de La Broquerie. Elle était accompagnée de Sr Bertrande Desrochers. Elle procéda à l'installation des officières, puis tout en prenant le goûter, conversa aimablement avec les membres qui lui furent présentés. Nous sommes assurées qu'elle saura remplir avec compétence et efficacité le nouveau poste qui lui est confié, et nous essaierons de mettre en pratique ses sages recommandations.

Félicitations à Sr Marthe Girouard qui célébrait ses noces d'argent. Un cadeau lui fut offert à cette occasion.

Meilleurs voeux de prompt rétablissement et d'heureux retour à Sr Estelle Boyer, patiente à l'hôpital.

M. Gérald Rheault fut l'heureux gagnant de la bourse de $25.00 que les Filles d'Isabelle donnent chaque année à l'élève le plus méritant de la 12e année. Ce prix lui fut remis à l'occasion du couronnement des finissants, le 22 octobre.

LA REDACTRICE.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Alphonsine Corbel et Félix Pinette, patients à l'hôpital de Ste-Rose.

Sincères condoléances à Mme Joyce Lamoureux et à sa famille à l'occasion du décès de M. Marcel Lamoureux, le vendredi 5 novembre, à l'hôpital de Ste-Rose.

Félicitations à M. et Mme Jos. Chaput (Monique Landry), de Laurier, à la naissance d'une fille le 3 novembre, à l'hôpital de McCreary.

Mlle Lilianne Pinette, de Winnipeg, est venue passer la fin de semaine du 6 novembre avec ses parents.

M. et Mme Paul Martin se sont rendus à Winnipeg durant la fin de semaine du 6 novembre, pour affaires.

M. et Mme Charlie Berthelette et leurs deux enfants, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine du 5 novembre chez M. et Mme Ed. Soucy.

M. et Mme Edouard Denis et leurs fils, Adélard, Lucien et Réal, ont rendu visite à M. et Mme B. Crobbe, de Neepawa, le 7 novembre.

M. et Mme André Pinette et leurs fils, Emile et Eugène, accompagnés de M. et Mme Dave Roussin, de Ste-Rose, ont rendu visite à leur parenté, de Dryden, Ont., durant la semaine du 4 novembre.

M. Paul Verhaeghe est allé travailler à Hanson Lake Rd, Sask., et Albert Grandbois et Gérald Pinette, à Winnipeg.

Un groupe de personnes se réunissait le mercredi 3 novembre, au sous-sol de l'église, afin d'entendre M. Gurry Davies, représentant de la Fédération Inter-Diocésaine du C.F.M.

Présenté par M. l'abbé A. Gervais, curé, M. Davies prononça quelques mots au sujet du C.-F.M. et répondit aux questions nombreuses posées par l'assistance.

M. le curé félicita chaleureusement tous les participants, et M Rosaire Gagnon, syndic, remercia M. G. Davies au nom de tous. Pour clore la réunion, les dames servirent du café et un léger goûter.

Décès de M. J.-B. Denis

M. Jean-Baptiste Denis, de Ste-Rose du Lac, est décédé à l'hôpital de Ste-Rose du Lac, le 18 octobre, après quelques jours de maladie, à l'âge de 71 ans.

La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé Gervais le jeudi 21 octobre, à 10 h. 30 a.m., à l'église de Ste-Amélie. La Rév. Sr Morin, de l'hôpital de Ste-Rose, touchait l'orgue. Le R. P. F. Turgeon, O.M.I., de Ste-Rose, les Rév. Srs Grises et les Rév. Srs des Missions, ainsi que d'autres chantres de Ste-Rose faisaient les frais du chant.

Les porteurs étaient: MM. Thomas Downey, George Beddome, Alain Baulbria, Azor Gagnon, William Zastre et Maurice Valcourt. Le soir précédant les funérailles, il y eut récitation du rosaire au salon mortuaire où étaient réunis de nombreux parents et amis.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Claire Pinette; un fils, Jean, de Vancouver, C.-B.; deux filles, Lucille (Mme L. Stansky), de Vancouver, et Renée (Mme Ken. Walford), de Calgary, Alta; une soeur, Cordélie; deux frères, Wilfrid, de Ste-Rose, et Edouard, de Ste-Amélie, et 11 petits-enfants. Une fille, Irène, le précéda dans la tombe.

Le salon mortuaire Sneaths et Pineau était en charge des arrangements funèbres.

M. Denis, né à Wicklam West, arrivait à Ste-Amélie en 1913. Il se retira en 1961. Il était un vétéran de la 1ère grande guerre.

Parmi les personnes venues de l'extérieur pour les funérailles, on remarquait Mmes Claire et Jean Denis, de Vancouver, C.-B., M. et Mme Ed. Jarvis, de Reedy Creek, Man., M. et Mme Bob Crabbe, de Neepawa, M. Ed. Denis et son fils, Adélard, de Winnipeg.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Remerciements

La famille Denis désire exprimer sa vive reconnaissance à tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, communions, prières, visite auprès de la dépouille mortelle ou assistance aux funérailles. Un merci spécial aux membres du clergé, aux religieuses, au R. P. Turgeon et à tous ceux qui ont aidé à la chorale.

Bingo

Félicitations aux gagnants lors du bingo qui eut lieu le dimanche 7 novembre à la salle de Ste-Amélie. La température n'étant pas favorable, l'assistance fut plutôt restreinte.

Les gagnants furent: Mmes J. Vandenbosch, André Morisseau, Edith Pinette et Juliette Peeters, M. Antoine Guillas (carte remplie, $15), Mme Louise Beaulieu, Alfred Bretecher, Jules Peeters, Mme J. B. Maguet, Léon Grononchield, Mme Fred Pinette et Gérard Verhaeghe. Le prix d'entrée alla à Simon Peeters et le prix de membre à Mlle Lilianne Pinette.

Merci à tous ceux qui se sont déplacés pour y assister.

St-Norbert

Réunion de la L.F.C.

Après la messe du mercredi soir 27 octobre, il y eut réception des nouveaux membres de la Ligue des Femmes Catholiques par l'aumônier, M. l'abbé L. Couture.

Près de 40 dames assistèrent à la réunion mensuelle qui débuta par la prière, sous la direction de l'aumônier. La présidente, Mme A. Bisson, souhaita la bienvenue à toutes les nouvelles dames.

Vint ensuite la lecture des minutes et des cartes de remerciements par Mme H. Chartier, secrétaire. La présidente du comité spirituel, Mme Louis Kenny, lut son rapport et mentionna que deux messes ont été offertes pour M. l'abbé A. Hébert et Mme M.-A. Girouard. Elle invita les dames à se joindre au choeur de chant aux messes des funérailles. Mme A. Bourgeois, nouvelle présidente du comité de recrutement, présenta les nouveaux membres. Pour faciliter sa tâche, elle demanda aux dames de l'aider en invitant une voisine ou amie à la prochaine réunion. A la suite de quelques changements, Mme H. Mangin est devenue nouvelle présidente du comité d'éducation. Elle fit savoir qu'à la prochaine réunion qui aura lieu le 17 novembre, la Rév. Sr Ritchot parlera sur le nouveau programme de catéchisme en première année. Elle dit aussi que les jeunes mamans seront intéressées à venir entendre Mme A. Gautron qui parlera sur la "Formation chrétienne chez les tout-petits".

La présidente du comité d'action sociale remercia les sept dames qui l'ont aidée à sortir les petits enfants de la salle St-Amant. Elle fit appel aux dames qui voudraient bien vêtir quelques poupées qui seront données aux petits pauvres à l'occasion de Noël. Elle demande aussi si des dames aimeraient tricoter des mitaines pour enfants pauvres, mentionnant qu'elle fournirait la laine. Mme E. Vouriot lut son rapport financier.

Avant de commencer l'étude du programme spirituel "Peuple de Dieu en marche", M. l'abbé L. Couture remercia Mmes A. Cloutier et R. Grégoire pour le lavage du linge de la sacristie. Les dames étudièrent ensemble un texte de l'Ecriture sainte.

Mme A. Bisson demanda aux dames de discuter sur la possibilité d'un bingo de dindes. Mmes G. Landry et A. Marion en seront les organisatrices.

Si quelques dames avaient de la difficulté à se trouver des gardiennes pour les soirs de réunion de la Ligue, Mme H. Mangin se charge de trouver des aides bénévoles. Vous n'avez qu'à appeler 452-0291.

Le bingo de dindes aura lieu le dimanche 28 novembre au sous-sol de l'église. Vous êtes tous les bienvenus.

A Radio-Canada



DORIS LUSSIER
à la Poule aux oeufs d'or
par Gisèle THEROUX

Il a fallu bien peu de temps pour que la nouvelle se répande: Doris Lussier sera le nouvel animateur à l'émission "la Poule aux oeufs d'or". Un autre changement apporté à ce jeu populaire, c'est son heure de diffusion; "la Poule" sera télévisée le samedi, à 8 h. du soir.

— Doris Lussier, comment concevez-vous ce travail d'animateur?

— Vous savez, "la Poule", c'est tuote une machine; aurais-je l'oeil pour savoir qui aura appuyé sur le bouton le premier? Je ne sais . . . Ah! et puis, je ne m'en fais pas; quand je serai mal pris, je me tournerai vers le technicien et lui dirai: "Et puis, qu'est-ce qu'on fait maintenant?".

— Le temps et les gestes semblent prédéterminés de façon à ne pas déranger le cours de cette émission; il n'y aura donc pas beaucoup d'espace pour la fantaisie?

— L'émission a un côté technique, dont il faut certes tenir compte. Je crois que le rôle d'animateur consiste à apporter sa présence, à en teinter l'émission, à créer un climat de plaisir — "la Poule", c'est un jeu avant tout — et à mettre aussi les participants très à l'aise.

— Avez-vous hésité, Doris Lussier, avant d'accepter ce travail?

— Oh! oui. J'ai d'abord téléphoné à mon ami, Roger Baulu, pour lui demander si je ne prenais pas sa place. Vous savez, on ne remplace pas Roger Baulu; on ne fait que lui succéder.

Nul doute que Doris Lussier saura donner à "la Poule aux oeufs d'or" ce ton de bonhomie et de gaieté qui le caractérise si bien. Doris Lussier a déjà joué ce rôle d'animateur à l'émission "le Point d'interrogation" et "les Insolences d'une caméra" au cours des années précédentes.

Mais, comment rencontrer Doris Lussier sans questionner le Père Gédéon? Car ils vivent ensemble. Le Père Gédéon, pour Doris Lussier, ce n'est presque pas un rôle pour lui . . . c'est une partie de lui-même. Il le dit d'ailleurs, au cours de la conversation: "Je suis comme saint Paul; il y a deux hommes en moi!".

L'un, pourtant, est né avant l'autre. Doris Lussier fut d'abord professeur de philosophie politique à l'Université Laval de Québec; comment quitte-t-on une chaire de philosophie pour devenir amuseur public? Doris Lussier nous raconte: "Lorsque j'étais professeur à Laval, nous nous réunissions à la maison, quelques confrères et moi; histoire de nous amuser. Je leur racontais des histoires. Des vraies . . . C'était toujours le même vieux bonhomme qui revenait . . . J'ai fini, un bon soir, par emprunter le pantalon de mon beau-père et à présenter, sur l'invitation de mes confrères toujours, mon 'numéro' à la télévision de Québec. L'auteur du téléroman 'les Plouffe', Roger Lemelin, me vit et m'invita à faire entrer mon Père Gédéon dans sa célèbre famille. Et voilà les débuts du Père Gédéon".

Le Père Gédéon est maintenant un personnage connu. Doris Lussier est toujours fort en demande dans les cabarets et son Père Gédéon déride tous les Canadiens à la ronde.

— Comment expliquez-vous ce succès du Père Gédéon?

— D'abord, nous sommes, il ne faut pas l'oublier, des "déracinés ruraux"; il ne faut pas gratter bien loin pour se trouver un oncle ou un parent cultivateur . . . Puis, évidemment, le fait d'avoir participé à "la Famille Plouffe" a été un excellent départ.

— Que représente pour vous le Père Gédéon?

— Le Père Gédéon est le résultat de mes souvenirs et de mes défauts personnels.

Entre ce Beauceron encore tout fringant d'une rabelaiserie voyante et d'une verdeur de mots rutilante, et le public, il s'est établi une complicité muette. Le Père Gédéon commence une phrase et le public, qui le suit, la termine. A sa façon. Selon sa propre interprétation. Le secret d'un monologue, d'un bon monologue, Doris Lussier le connaît bien. Il y excelle. Ce monologue que Doris Lussier qualifie "d'art et de péril".

Le vin est pétulant, les boissons fermentées tumultueuses, quiconque s'y adonne n'est pas sage. (Prov 20, 1)

Chronique sportive

Il faut favoriser les Blue Bombers pour représenter l'Ouest dans la finale canadienne

par Jacques LEMOYNE

Les Blue Bombers sont venus à une joute près de remporter un autre championnat dans la conférence de l'Ouest canadien. Ne parlons plus de l'agréable surprise qu'ils ont ainsi causée à leurs partisans, tout le monde en parle et tous s'en réjouissent. A l'heure où vous lirez ces lignes, les Bombers tenteront d'arracher la victoire aux Rough Riders de la Saskatchewan et la chose ne sera pas facile. Les Riders ont donné du fil à retordre aux hommes de Bud Grant cette saison et il faut s'attendre à du jeu enlevant. Les passes spectaculaires des Riders vont amener le club Winnipeg à jouer un peu offensif bien ouvert, et c'est là le danger pour les Bombardiers Bleus. Si le terrain est sec, les Bombers vont courir avec le ballon, mais ils devront améliorer leur défensive contre les passes dans le centre. Ce sont des passes très difficiles à bloquer, mais il faut en arriver à trouver le système qu'il faut pour réussir cet exploit défensif si on veut vaincre les Riders.

Si les Blue Bombers, comme nous le croyons, ne subissent pas de blessures graves contre les Riders, ils devraient quand même vaincre cette dernière équipe et, en se basant sur ce qui s'est passé au cours de la saison, il faut leur concéder un avantage marqué sur les Stampeders. Pour certains la longue attente avant de connaître le club qui les rencontrera en finale nuira aux Stampeders; pour d'autres cette attente les aidera. Nous n'osons nous prononcer sur la validité de l'un ou de l'autre argument. Nous pensons que si une équipe compte plusieurs blessés dans ses rangs l'attente est une chose souhaitable. Par contre c'est en jèouant qu'on s'améliore le plus et c'est là qu'une bonne série semi-finale peut aider une équipe. Quoiqu'il arrive, nous pensons que les Bombers ont ce qu'il faut pour vaincre leurs derniers adversaires.

Des suggestions

Maintenant que la saison de football est presque terminée, on nous permettra peut-être de faire quelques suggestions aux directeurs des deux ligues. Nous savons que ces messieurs reçoivent les découpures de presque tous les journaux du pays et qu'ils reçoivent celles parues dans **La Liberté et le Patriote.** Il se trouvera peut-être quelqu'un pour en faire la traduction au commissaire. Nous croyons que les structures financières de la ligue reposent sur des bases moins solides après les joutes régulières du calendrier de cette année. Et, au risque de causer du scandale, nous disons qu'il faut songer dès maintenant à refaire un véritable calendrier mixte, qu'il faut éliminer le système actuel des éliminatoires et en établir un plus simplifié et qui rend justice à toutes les équipes. Dans l'Est du pays les seules bonnes joutes qui ont été présentées cette saison ont été celles disputées par les clubs de l'Ouest. On peut dire aussi que, dans l'ensemble, les clubs de l'Est ont bien joué dans l'Ouest. C'est pourquoi nous croyons que le temps est venu d'organiser un véritable calendrier mixte dans une ligue de 9 à 10 clubs.

Nous mentionnons dix clubs exprès, car nous pensons qu'en unissant leurs efforts les clubs de l'Est pourraient intéresser une autre ville, possiblement Québec, à inscrire un club dans la Ligue canadienne. Mais une fois le calendrier de neuf clubs bien organisé, il n'y aurait qu'une seule joute éliminatoire pour la coupe Grey et les clubs terminant en première et en deuxième place se disputeraient cette joute. De cette façon on ferait comprendre au public ce qu'est le football professionnel. A l'heure actuelle il n'y a pour ainsi dire que trois joutes qui comptent: les joutes éliminatoires. Or, le football, comme tout sport professionnel, ne doit pas être joué en fonction des éliminatoires, mais uniquement joute par joute, pour la valeur intrinsèque du spectacle que l'on donne. Le système des éliminatoires donne au calendrier régulier une fausse orientation qu'il faudra bien corriger un jour.

Clay-Patterson

N'ayant pas encore vu le Match Terrell-Chuvalo, on me permettra de réserver mes commentaires sur ce combat pour la semaine prochaine. Le match Clay-Patterson sera disputé sous peu et ce n'est pas sans une certaine appréhension que nous voyons venir ce combat. S'il faut en croire les rumeurs qui circulent un peu partout, on pourrait assister à une répétition de quelques-uns des fiascos auxquels Patterson a participé dans le passé, tout comme Clay. Nous croyons que Clay devra déployer toute sa force et toute sa rapidité s'il veut vaincre Patterson, car s'il fallait que Patterson reprenne son titre, la boxe professionnelle en Amérique du Nord tomberait à un autre très bas niveau. Que ferait-on de Sonny Liston? On ne pourrait certainement pas faire admettre au public que les deux fiascos Liston-Clay étaient honnêtes? Et le champion occuperait un poste au détriment d'un homme qui l'a pulvérisé à deux reprises et qui sembla capable de le battre sept jours par semaine. On voit cela d'ici: un autre match Patterson-Liston avec un match contre Clay comme récompense! Ce serait vraiment trop.

Personne ne sait ce que vaut Clay exactement. Nous savons tous ce que vaut Patterson. S'il se tient loin de son adversaire, il peut gagner pourvu que cet adversaire ne soit pas de ceux qui peuvent écraser leur homme d'un seul coup de poing. Le match Patterson-Chuvalo l'a prouvé. Le boxeur canadien tape dur, mais il ne finit pas son homme d'un seul coup et c'est ce qui a permis à Patterson de l'emporter. Reste à savoir si Clay possède un bon coup de poing. Il aura amplement le temps de le prouver lors de son match contre Patterson qu'il se doit de mettre hors de combat rapidement s'il ne veut pas que l'odeur des dernières farces Liston-Clay ne viennent étouffer ce qui reste encore de respirable dans le monde de la boxe.

★ ★ ★

Rien ne sert de courir, il faut partir à point

Les Rough Riders de la Saskatchewan sont venus à un poteau près d'éliminer les Blue Bombers de Winnipeg, et le quart-arrière Ron Lancaster devrait méditer sérieusement le vers de la fable de Lafontaine que nous avons placé en tête ici. Les Rough Riders ont pensé qu'ils pouvaient jouer au football pendant la moitié de la partie et s'en tirer avec une victoire; ils ont failli avoir raison, mais la détermination des Blue Bombers ne s'étant jamais démentie, ce sont ces derniers qui passent dans la série finale contre Calgary. Nous ignorons ce qui arrivera au club de Winnipeg contre Calgary, mais nous demeurons confiant qu'avec leur excellente défensive contre les passes aériennes et les courtes passes, et avec leur rapidité à profiter de toutes les ouvertures, que les Blue Bombers ne seront pas des proies faciles pour les représentants de la ville du Stampede.

Parmi les faits saillants de la joute, nous retenons bien entendu le travail des arbitres. Le moins qu'on puisse en dire, c'est qu'il a également été mauvais pour les deux clans. Dojack et ses partenaires ne rendent jamais deux décisions semblables dans des situations semblables, et avec leur goût du spectaculaire les hommes en blanc et noir nuisent à l'action aussi souvent qu'ils font preuve de bon jugement. Sur le premier touché de Raimey nous avons remarqué l'excellent "blocking" du gros Paul Desjardins au centre de la ligne. Son solide coup d'épaule a donné à Ploen le temps nécessaire pour se mettre en mouvement, donner le ballon à Raimey et voir ce dernier compter le premier touché de la joute. C'est encore Desjardins qui a été involontairement responsable du deuxième touché des siens quand il a été retenu illégalement par un adversaire alors que Winnipeg venait d'être repoussé loin derrière la ligne de jeu. Ploen se reprit au jeu suivant et on a vu Raimey marquer un autre beau touché.

Brain Palmer

Les partisans des Blue Bombers ont connu des moments d'angoisse quand Kenny Ploen a été blessé. C'est finalement Brian Palmer qui est parvenu à remettre le club en marche et Palmer est arrivé au moment même où les Rough Riders commençaient à se faire menaçants. Il n'a pas hésité à courir avec le ballon, et s'il manque encore d'expérience, il est certainement à la veille de pouvoir prendre sa place régulièrement à la barre de l'équipe. Il aura été responsable d'un point, mais il a aussi su conserver le ballon le plus longtemps possible, diversifiant son attaque et permettant à Ploen de se faire soigner. C'est cette tactique qui aura finalement favorisé les Bombers: leur contrôle du ballon vers la fin du troisième quart et au début du quatrième. Ajoutez à cela de belles interceptions, un jeu solide de Pitts, un arrêt merveilleux de Hansen et l'intervention à la dernière minute d'une passe par Jensen et vous avez là quelques-uns des plus beaux jeux de la journée. Kenny Ploen a été plus qu'habile. Il a été impressionnant, et nous avons l'impression qu'avec un peu plus de chance les Bombers pourraient faire la vie dure aux Stampeders, pourvu qu'ils oublient leur victoire facile de la fin de la saison contre cette équipe.

La finale pour le championnat de l'Ouest pourrait bien offrir aux amateurs de football, du jeu encore plus spectaculaire. Nous aimerions encore mieux si cette finale n'était que d'une joute, comme la semi-finale. Après tout le football ne consiste pas en une saison de trois joutes, mais bien en un calendrier complet, au terme duquel on devrait savoir immédiatement quelle équipe mérite le championnat. Ce devrait être celle qui a remporté la victoire le plus souvent, à condition, bien entendu, que le calendrier soit mieux équilibré qu'il ne l'a été jusqu'ici. Après ce que les Bombers ont démontré dimanche après-midi, il ne nous reste plus qu'à leur souhaiter bonne chance.

George Chuvalo

Après avoir revu le combat Chuvalo-Terrell en son entier, je suis moins convaincu que Terrell méritait la victoire par une marge aussi forte. Je pense qu'il a accumulé plus de points que Chuvalo, mais c'est ce dernier qui a forcé le combat, qui a porté les meilleurs coups et qui a été en charge des affaires le plus souvent. S'imagine-t-on ce qui serait arrivé si Chuvalo avait adopté les tactiques de Terrell et s'était continuellement sauvé? Ceci nous porte à croire que les chances de Chuvalo d'obtenir un match de championnat ne sont pas aussi mauvaises qu'on le dit. George devra certainement attendre une autre année, mais il peut continuer à amasser de l'argent et il pourra remporter le championnat du Commonwealth et faire belle figure en Angleterre et en Europe. Il fera même sensation là-bas, et à moins que les boxeurs qu'on lui opposera ne se soient considérablement améliorés, il devrait vite faire sa marque en Angleterre.

Le champion Canadien devrait reprendre sa tournée à travers le pays. Il serait populaire partout où il irait, même si ses adversaires ne sont pas toujours des gars de haut calibre. On ne sait jamais qui on peut rencontrer dans un match de boxe et il n'y a rien comme un inconnu pour renverser les calculs des meilleurs boxeurs. Chuvalo a un style qui plait. On le veut au Garden de New York, et je ne vois pas pourquoi il a si vite crié au meurtre après avoir perdu contre Terrell. Sa défaite n'avait rien de disgracieuse; ses partisans ont été déçus parce qu'il n'a pas mis son adversaire hors de combat, mais qui nous dit qu'il ne parviendra pas, avec un peu plus d'expérience, à acquérir ce petit fini qui lui manque pour en faire un champion du monde?

Un moteur canadien pour l'aviation de la Suisse

MONTREAL — Un moteur canadien à turbine libre, le Pratt & Whitney Aircraft PT6, qui est fabriqué à Longueuil, au Québec, par United Aircraft of Canada Limited, vient d'être choisi par un fabricant suisse pour remplacer le moteur à mouvements alternatifs du P3 d'entraînement de l'aviation militaire suisse. On estime que le "rajeunissement" du Pilatus P3-B d'entraînement lui ouvrira des marchés non seulement en Suisse, mais également en Afrique du Sud et en Indonésie.

L'aviation militaire suisse possède 72 Pilatus P3-B tandis qu'on en trouve six autres sous les couleurs de la Marine brésilienne. Ils ont été fabriqués entre 1954 et 1956 par les avionneries Pilatus Flugzeugwerke A.G. de Stans, en Suisse, et aucun ré-outillage ne sera requis par substitution des moteurs.

Le Pilatus P3-B est un appareil à deux sièges tandem, se prêtant à l'acrobatie, au vol de nuit et aux instruments, ainsi qu'à l'entraînement sur les pièces d'armement. Doté maintenant d'un moteur à turbine, il sera en mesure de servir à l'entraînement intégral du pilote militaire.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
AVOINE —					
C.W no 2	86.4	86.4	86.4	86.4	86.4
C.W. no 3	83.4	83.4	83.4	83.4	83.4
Fourrage no 1	82.4	82.4	82.4	82.4	82.4
Fourrage no 2	79.4	79.4	79.4	79.4	79.4
Fourrage no 3	76.4	76.4	76.4	76.4	76.4
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	139.6	140	140	140	140
C.W. no 3—6 rangs	137.6	138	138	138	138
Fourrage no 1	127.6	128	128	128	128
Fourrage no 2	126.2	126.4	126.4	126.4	126.4
Fourrage no 3	123.2	123.4	123.4	123.4	123.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	123.6	124 1/8	124 1/8	124 3/8	125
C.W. no 3	119	119 3/8	119 3/8	119.4	120
C.W. 2 rej.	119.6	120 1/8	120 1/8	120 3/8	121
C.W. no 4	111.2	111 5/8	111 5/8	111.6	112.2
Ergot	104.2	104 5/8	104 5/8	104.6	105.2
Sur voie net	123 7/8	124.2	124 1/4	124.4	125 1/8

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
COLZA					
Novembre	262.6	254.2	255 5/8	262	271
Janvier	239	235.4	236.6	242.2	249
Mars	232	228.2	229 1/8	235.4	242
Mai	229 7/8	227 5/8	228.2	233.4	239
AVOINE —					
Décembre	86	86	85 7/8	86	86
Mai	85	85 3/8	85.6	86	85 7/8
Juillet	84.2	84.4	84.6	84.6	84.6
ORGE —					
Décembre	131.2	131 5/8	131.4	131.4	131 5/8
Mai	131 5/8	131 7/8	132	132	131 7/8
Juillet	129.6	130.2	130 5/8	130.6	130.6
LIN —					
Décembre	285	284 5/8	285 5/8	289.4	288.2
Mai	290 3/8	290	291	294.2	293.2
Juillet	289 7/8	289 3/8	290 3/8	293.6	293
SEIGLE —					
Décembre	125.2	125 5/8	125 5/8	125.6	126.2
Mai	132	132.4	132 5/8	133	133.2
Juillet	132 3/8	133	132 7/8	132.6	133.2

(Pour la semaine du 1er au 5 novembre 1965)

Gagnants du tirage

au profit du Petit Séminaire St-Jean (Otterburne):
Radio transistor:
M. le Curé Hébert (Thurso, Comté Labelle, P.Q.)
Montre pour homme:
M. Warren Weisgerber (Vibank, Sask.)
Montre pour femme:
Mlle Hélène Beaudry (2, rue Dextradeur, Talon, P.Q.)
Rasoir électrique:
Mlle Carolle Vachon (R.R.1, Villemontel, Cté Abitibi, P.Q.)
Vaisselle:
M. D. E. Finlayson (6267, 30e avenue, Rosemont, Montréal)
Fer à repasser:
Mme Joseph Rodgers (Bryson, Comté Pontiac, P.Q.)

M. Donat Cloutier, de Lorette, est décédé à l'âge de 73 ans

Le dimanche 24 octobre est décédé à l'hôpital général de St-Boniface, M. Donat Cloutier, âgé de 73 ans.

M. Cloutier, né à St-Prospère, comté de Champlain, P.Q., était un des pionniers de Ponteix, Sask. Venu habiter à Lorette en 1949, il se retira à St-Boniface il y a 7 ans, pour cause de santé.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Eva, de 430, rue Aulneau, St-Boniface, un fils, Hervé, de Toronto, Ont., cinq filles, Mme Henriette Desjardins, de Winnipeg, Mme Elaine Martina, de Mazenod, Sask., Noëlla, de Vancouver, Mme Laurette Manaigre, de St-Boniface, et Mme Madeleine Cournoyer, de Lorette; trois frères, Adrien, Benoit et Joseph, tous de Ponteix, Sask.; deux soeurs, Mmes Hélène Lacoursière et Aline Dureault, de Ponteix, et 20 petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu le mercredi 27 octobre dans l'église de Lorette. La messe de requiem fut chantée par M. l'abbé H. Perron, curé, assisté de M. l'abbé M. Bonneville, curé de la paroisse Ste-Famille, cousin du défunt.

Les porteurs étaient quatre beaux-frères, MM. Henri-Paul et Léo Dureault, de Ponteix, Sask., David Dureault, de Toronto, et Conrad Dureault, de Hamilton, Ont., un gendre, M. Jimmy Martina, de Mazenod, Sask., et Roger Desjardins, petit-fils, de Toronto. Tous les enfants de M. Cloutier étaient présents. On remarquait aussi parmi l'assistance: MM. et Mmes Benoit Cloutier, Henri-Paul et Léo Dureault, Armand Levasseur, Ovide Douville, Mmes Adrien Cloutier, Philippe Bouffard, MM. Lucien et Réal St-Cyr, tous de Ponteix, Sask., Mmes Delisca Levasseur et Anita Wandfluh, d'Abbotsford, C.-B., MM. et Mmes Omer Rainville, Henri Gendreau et Georges Rousseau, Mmes Corinne Dugas, Lucille Guénette, Yolande Manaigre, Anna Lacroix, Agathe Manaigre et Odilia St-Cyr, MM. Léon Prévost, Maurice et Clément Massicotte, Emile Lambert et Ted. Lacroix, de St-Boniface, Mme Ida Dorge, de Ste-Agathe, Mme Laurence Dumaine, d'Isle-de-Chênes, M. et Mme Wilfrid Privé, d'Elie, et M. et Mme Henri Privé, de Fannystelle, M. et Mme Amédée Fontaine, Mme Ida Fuch et Edna Fontaine, de St-Pierre, la Rév. Sr Alma St-Cyr, SGM, et sa compagne, ainsi que plusieurs parents et amis de Lorette. Après l'inhumation, dans le cimetière local, les parents et amis se réunirent à la salle paroissiale où un succulent goûter fut servi par la Ligue des Femmes Catholiques de Lorette.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

Mme Eva Cloutier et ses enfants désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, prières auprès de la dépouille mortelle ou par leur assistance aux funérailles. Un merci spécial aux dames de la Ligue des Femmes Catholiques qui ont si gracieusement servi le goûter à la famille.

Isle-de-Chênes

L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques organise une grande soirée, au profit de la paroisse, qui aura lieu le dimanche 14 novembre à la salle paroissiale. Il y aura loterie, jeux de cartes, de bingo, etc.; de jolis prix seront offerts. Venez en grand nombre vous amuser tout en faisant une bonne oeuvre. Donc au dimanche 14 novembre, à 8 h. p.m.

Transcona

SOIREE SOCIALE

Les membres du deuxième groupe de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption invitent tous leurs amis à venir s'amuser à leur soirée, genre "Sadie Hawkins", le vendredi 19 novembre. Le tout débutera à 8 h. 30 p.m. en la salle "Pirates Community Club", angle Madeline et Regent Ouest. Il y aura corsages (si on le désire), orchestre et goûter. Un prix d'entrée sera tiré à 10 h. p.m. L'entrée est de $1.25 par personne. Bienvenue à tous.

VILLAGE DE SAINTE-ANNE

Vente de terrains pour arrérages de taxes

En vertu d'un mandat émis par le Maire du Village de Ste-Anne dans la province du Manitoba, sous sa signature et le sceau corporatif dudit Village, à mon adresse et portant la date du 2e jour de novembre 1965, m'ordonnant de faire une saisie-exécution sur les parcelles de terrain sous-mentionnées et décrites, pour les arrérages de taxes dont elles sont chargées en plus des frais, je donne par les présentes avis que, à moins que les arrérages de taxes et les frais ne soient payés plus tôt, je procéderai, le mardi 14e jour de décembre, dans la salle municipale au Village de Ste-Anne, au Manitoba, à 8 h. de l'après-midi, à la vente aux enchères publiques desdits terrains pour arrérages de taxes et les frais.

Description	Arrérages	Coût	Total
Partie du lot 90 plan 3627 comme décrit sur le titre no 873140	$111.73	$1.00	$112.73
Partie du lot 104 plan 3627 comme décrit sur le titre no 938386	94.85	1.00	95.85
Partie du lot 104 plan 3627 comme décrit sur le titre no 599817	176.42	1.00	177.42
Lot 109 plan 3627 comme décrit sur le titre no 607544	116.48	1.00	117.48
Partie du lot 35 plan 3627 comme décrit sur le titre no 898052	2.22	1.00	3.22
Parties des lots 35 et 36 plan 3627 comme décrits sur les titres nos 959166 et 957189	277.94	1.00	278.94
Lot numéro 8 plan 3627 comme décrit sur le titre no 669605	18.46	1.00	19.46
Lot numéro 6 plan 3627 comme décrit sur le titre no 916935	452.83	1.00	453.83

A.-J. FIOLA,
secrétaire-trésorier.



M. et Mme Camille Boily, de La Broquerie, sont ici photographiés à l'issue de la messe d'action de grâces de leur jubilé d'argent le 22 octobre dernier, en compagnie de M. Zacharie Décelles, 81 ans, père de Mme Boily, et de M. Roger Boily, 87 ans, père du jubilaire.

M. et Mme Camille Boily, de La Broquerie, fêtent leur 25e anniversaire de mariage

LA BROQUERIE — Le vendredi 22 octobre, une messe d'action de grâces était célébrée par M. l'abbé Félicien Juneau, curé, à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Camille Boily. Les jubilaires, qui célébraient cette belle fête à la date exacte de leur mariage il y a vingt-cinq ans, étaient aussi accompagnés des mêmes témoins, leurs pères respectifs, MM. Roger Boily, âgé de 87 ans, et Zacharie Décelles, âgé de 81 ans, tandis que leurs fils, Gilbert et Fernand, servaient à l'autel.

De beaux cantiques furent exécutés par M. et Mme Laurent Dubé et Mme Gérard Kirouac. Mme Joseph Balcaen touchait l'orgue.

Une réception eut lieu à l'arène de La Broquerie où une foule de parents et d'amis de la paroisse, de St-Boniface, St-Georges, Ste-Rita, Lorette, Ross, etc., vinrent offrir leurs voeux aux jubilaires. M. Alphonse Boily, cousin des jubilaires, agissait comme maître de cérémonies. Une adresse leur fut présentée au nom de la famille par leur fille, Antoinette. Parmi les invités, on remarquait M. Zacharie Décelles et sa fille, Olive, de Ste-Marthe, Sask., M. et Mme Edgar Décelles, de Rocanville, Sask., et M. et Mme Antonio Desrosiers, de Powerview.

M. Camille Boily est né et a toujours demeuré à La Broquerie où il a cultivé avec savoir-faire la ferme ancestrale. En 1940 il épousait Mlle Marie-Louise Décelles, de Ste-Marthe, Sask., qui l'a vaillamment secondé à la tâche. Tout en assistant avec beaucoup de sollicitude leurs vieux parents et en élevant leur belle famille qui forme la cinquième génération d'une famille de pionniers, M. et Mme Boily ont trouvé le temps de participer à la vie paroissiale. Leurs services furent surtout appréciés lors de la présentation de banquets dans diverses circonstances.

Les jubilaires comptent douze enfants: Solange, Antoinette, garde-malade à l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes, Simone (Mme Aimé Fiola), de Ross, Alice (Mme Fernand Gauthier), garde-malade à l'hôpital Taché de St-Boniface, Benoit, Daniel, Gilbert, Marthe, Fernand, Lorraine, Claire et Rolande, et une petite-fille, Ginette Fiola.

Voeux de bonheur et longue vie aux heureux jubilaires.

* * *

Réunion de l'A.P.M.

Le jeudi 21 octobre avait lieu à l'école élémentaire la réunion de l'A.P.M.

Après la prière, Mme L. Granger, présidente, souhaita la bienvenue à tous. Les parents s'étaient rendus nombreux pour cette 2e assemblée. Les nouveaux membres du conseil furent présentés.

Mme G. Choiselat, secrétaire, lut ensuite le rapport de la dernière assemblée.

M. l'abbé F. Juneau, l'orateur invité, expliqua le nouveau catéchisme pour les années élémentaires: comment on s'est appliqué à présenter un texte plus simple, plus à la portée des jeunes. Il dit aussi comment le bon exemple des parents peut influencer les enfants tout le long de leur vie. Tous furent vivement intéressés et tâcheront sans doute de mettre ces bons conseils à profit.

La soirée se termina par la prière et un goûter fut servi.

Qu'on veuille bien réserver la date du dimanche 28 novembre pour venir déguster de la bonne tire de la Ste-Catherine à la partie de cartes, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste.

Elie

Concours oratoire

Voici la liste des élèves qui ont pris part au concours oratoire de la Division Scolaire du Cheval Blanc, tenu à l'Institut Collégial St-Paul d'Elie, le 25 octobre dernier: Lynette Désilets, Anne Belyk, Andréa De Laronde, Linda Schellenberg, Sanda Lamoureux, Michelle Allard, Barbara Stangle et Chuck Schellenberg. Barbara Stangle se classa première et Chuck Schellenberg 2e.

Ont participé au concours d'épellation: Anita Beaudin, Alexandre Allard, Patricia Cyr, Wayne Broten, Léonard Désilets, Paul Dumont, Anna Thiessen, Karen Dyck. Anita Beaudin et Léonard Désilets se sont mérité les 1ère et 2e places respectivement.

St-Georges

Partie de cartes

Le dimanche 21 novembre à 8 h. aura lieu, à la salle paroissiale, une partie de cartes organisée par la Ligue. Il y aura aussi jeux de bingo, et de beaux prix seront remis aux gagnants aux cartes et au bingo.

Au programme, figureront les "Troubadours", dirigés par le R. P. A. Plamondon, O.M.I.

Le prix d'entrée sera tiré à 8 h. p.m. Bienvenue à tous; ils sont assurés d'une belle soirée.

Laurier

Mariage Bilodeau-Desjardins

Le samedi 6 novembre, M. Alcide Bilodeau, de la paroisse, épousait Mlle Louise Desjardins, également de Laurier. M. André Desjardins et Mlle Sharon Recknelle servaient comme témoins. La messe de mariage eut lieu à 7 h. p.m., et fut suivie d'une réception en la salle du village. Les nouveaux époux résideront à Winnipeg.

Souper

Le souper paroissial, sous la direction de Mme Alphonse Verley, fut un réel succès. Près de 700 repas furent servis. Merci aux amis des paroisses environnantes d'être venus si nombreux.

Mme Joseph Grouette, de la rue King Edward à St. James, célébrait son 90e anniversaire de naissance le dimanche 31 octobre, à une réception tenue à la résidence de ses fille et gendre, M. et Mme Emil Stephen, où elle demeure. Née à Ste-Anne-des-Chênes, Man., en 1875, Mme Grouette vint demeurer à Winnipeg en 1947. La nonagénaire a six enfants, quinze petits-enfants et dix-huit arrière-petits-enfants.

Aubigny

En voyage

Le lundi 25 octobre, Mlle Rolande Ritchot partait pour Montréal. En route elle s'arrêta quelques jours à Sudbury pour y saluer sa marraine, Mme E. Beaudry, ainsi que des cousins, M. et Mme Jim Burke. De là elle se rendit à Montréal où elle fut accueillie par son frère, le Rév. Frère Norbert Ritchot, c.s.v., et sa soeur, Rachelle (Mme Leland Hayes). Elle séjourna dans cette ville quatre jours pendant lesquels son frère religieux lui fit visiter Montréal et Beauharnois où il enseigne.

Enfin elle se dirigea vers Manassas avec sa soeur, Rachelle.

Récital

Le vendredi 2 octobre, trois groupes de nos jeunes participèrent à un récital de musique qui fut tenu à Morris. Sincères félicitations aux "Red River Roses" et "Red River Roamers" qui se sont vu décerner les second et troisième prix, respectivement. Aussi les trois demoiselles Suzanne, Béatrice et Aline Caron se méritèrent le deuxième prix pour avoir exécuté une gracieuse danse d'Highland Fling.

Malades

Furent hospitalisés: M. l'abbé Jean-Louis Caron, curé, MM. Edmond Saurette et John Ouimet, ainsi que Mmes Z. Chartier, Léo Chartier, Ovide Vermette et Georges Saurette.

Ste-Agathe

Assemblée de la coopérative

Le jeudi soir 4 novembre eut lieu l'assemblée annuelle de la Coopérative de l'élévateur à grain. Les visiteurs présents étaient: MM. Bill Lindsay, représentant le président des Coopératives des élévateurs du Manitoba, M. W. J. Parker, Jim Baudic et Charlie Shelly, du journal Cooperator.

La Coopérative de l'élévateur de Ste-Agathe existe depuis 19 ans et fait des progrès constants. L'année 1963-64 avait été bonne, 1964-65 a été meilleure avec un surplus de $13,153.87 pour les 426,000 boisseaux de grains, 200 tonnes de fertilisant et 245 balles de ficelle à lier qui ont été manipulés sous l'oeil averti de M. l'agent Maurice Côté.

Les directeurs en charge pour l'année qui va suivre seront: MM. Lorne Parker, Tom Shindel, John Wiens, Gaston Brémault, Gérard Lemoine et Marcel Caron. M. John Wackentine fut nommé délégué pour le congrès de 1966 et M. Peter Wiens sera son assistant.

Malades

M. Josaphat Dorge a été hospitalisé à Morris; son état de santé s'améliore de même que celui de M. Arthur Gratton.

Mme François Héroux est patiente à l'hôpital général St-Boniface. M. Aurèle Dorge y a passé quelques jours, la semaine dernière.

Baptême

Le 7 novembre: Jean-Pierre, fils de M. et Mme Marius Lemoine, né le 27 octobre. Parrain, M. Denis Lemoine, cousin de l'enfant; marraine, Mlle Irène Pilon, sa tante.

Ste-Rose-du-Lac

Bourses d'études

M. Paul Raffray, fils de M. et Mme Charles Raffray, a reçu une bourse d'études de $700 de la Compagnie "Union Carbide of Canada Limited" et une seconde bourse d'études d'un montant de $300 de l'Alumni Association. Ces deux bourses lui ont été attribuées en vertu des beaux résultats obtenus aux examens finals de 12e année, ayant obtenu une moyenne de 82.4%.

Paul, un ancien élève de l'école supérieure de Ste-Rose du Lac, suit actuellement le cours de première année à la faculté des sciences au Collège St-Paul de l'Université de Manitoba.

Décès

Le lundi 18 octobre est décédé, après une longue maladie, M. Jean-Baptiste Denis, âgé de 70 ans. Les funérailles eurent lieu à Ste-Amélie le 21 octobre. Sincère sympathie aux familles éprouvées.

Elections

Le mercredi 27 octobre avaient lieu les élections municipale et scolaire. M. Joseph Maillard fut élu maire du village, remplaçant M. Antoine Pineau, et à la commission scolaire M. Auguste Arnal à défait M. Robert Klimchuk, pour le village, et MM. Florent Lecomte et Léon Tardiff défirent MM. A. Stomp et Lloyd Waite pour la campagne.

Banquet Père et Fils

Le mercredi 27 octobre avait lieu le banquet Père et Fils organisé par les Chevaliers de Colomb. Le souper fut servi par la Ligue des Femmes Catholiques aux 170 personnes présentes.

Après le chant du O Canada, le R. P. J. Alarie, O.M.I., a béni la table. M. Auguste Arnal, maître de cérémonies pour l'occasion, présenta les invités d'honneur.

Une fois le souper terminé, il était normal d'entendre quelques discours afin de nourrir l'esprit. M. Emile Gamache, président de la ligue de baseball, entretint les présents sur le baseball et la ligue régionale.

M. Gildas Molgat, M.A.L., pour le comté de Ste-Rose du Lac, félicita les parents d'être venus en si grand nombre avec leurs fils.

Puis vint le moment tant attendu des jeunes. M. Maurice Valcourt, l'organisateur de ce souper, présenta l'invité d'honneur, M. Linus Westberg, du poste de télévision de Yorkton en Saskatchewan. L'invité démontra la nécessité des sports dans la vie des jeunes et comment ils peuvent aider au développement des jeunes au point de vue physique et social. Il encouragea les parents de continuer à s'intéresser à leurs jeunes et à développer de très bonnes relations entre pères et fils.

Il présenta ensuite des trophées aux joueurs méritants des trois équipes locales. Les juvéniles reçurent trois trophées: le trophée Emile Lépine, accordé au meilleur joueur et mérité par Marcel Berthaudin; le trophée de l'hôtel de Ste-Rose du Lac, accordé à la meilleure recrue, et mérité par Wayne Hopfner; le trophée Llyods Shell Service, accordé au joueur qui a fait le plus de progrès pendant la saison, et mérité par Garry Johnson.

Chez les Bantams A, le trophée Pinette, Downey et Monteyne, accordé au meilleur joueur, mérité par Gordon Ives, et le trophée Alphonse Labelle, accordé à la meilleure recrue, mérité par Jerry Ives. Chez les Bantams B, il y eut le trophée E. G. Scott, accordé au meilleur joueur et mérité par Claude Roche.

M. Albert Normandeau, grand chevalier du Conseil de Ste-Rose, remercia l'invité d'honneur, tandis que M. Justin Bourbonnière, président du comité des jeunes, remercia les dames.

Tous ont bien apprécié cette soirée et espèrent que les Chevaliers feront de ce souper un événement annuel.

Mariage Dobbelaere-Menec

Le samedi 30 octobre, à 2 h., avait lieu le mariage de Mlle Denise Menec, fille de M. et Mme Jean Menec, de Ste-Rose du Lac, à M. William Dobbelaere, de Winnipeg, fils de M. et Mme René Dobbelaere.

Le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., a béni leur union. Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Marjorie Potter et Irène Wieber, accompagnées de MM. Murray Potter et Laurent Menec.

Après la messe de mariage, il y eut réception à Neepawa pour les nombreux parents et amis. Au retour de leur voyage, M. et Mme Dobbelaere résideront à Winnipeg.

Meilleurs voeux à ces jeunes époux.

Mariage Erlendson-Parthenay

Le samedi 30 octobre avait lieu le mariage de Mlle Denise Parthenay, fille de M. et Mme Jules Parthenay, de Ste-Rose du Lac, à M. Steini Erlendson, fils de M. et Mme Marino Erlendson, de Reykjavik.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Gertrude Guillas et Wendy Johnson, accompagnées de MM. Paul Parthenay et Garry Downey.

Après le mariage, il y eut réception à la salle d'amusements de Ste-Rose du Lac, suivie d'une soirée à Eddystone.

Au retour de leur voyage, M. et Mme Erlendson résideront à Eddystone.

Les meilleurs voeux de tous les accompagnent.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Visiteurs

Il nous fait toujours plaisir d'accueillir dans nos murs des personnes qui sont de passage dans les environs et qui daignent venir jaser un peu avec les membres du personnel.

Ainsi, le Père Mulaire, originaire de St-Pierre, à son retour de Bolivie est venu s'entretenir avec nous. Nous en avons profité pour compléter nos connaissances sur ce pays d'Amérique latine.

Il faut aussi mentionner le passage de MM. Barkman et Jorgenson, deux candidats dans Provencher aux élections fédérales.

Le Frère Valois a reçu la visite de sa soeur de Montréal. Elle avait apporté avec elle du sucre à la crème de la métropole du Canada. Excellent.

Sports

Au football, une claque magistrale nous fut administrée lorsque St-Jean dans une visite au Collège a complètement désintégré les efforts de notre équipe. Aucune des parties précédentes n'aurait pu laisser prévoir un tel désastre. J'ai presque honte de parler de trois chiffres au compte d'une équipe adverse. Et pourtant, par souci de vérité et de sincérité, je me dois de l'avouer, c'est avec un résultat de 106 à 0 que chacun a quitté le champ de bataille la tête basse.

Réflexion d'un joueur au sortir du terrain: "Ne me regardez pas comme cela, je n'ai rien fait moi." Justement, s'il avait fait quelque chose!

Dans la finale, lors de la première partie, l'écrasement a été moins dur, St-Jean s'étant contenté de compter 49 points et d'en laisser passer 13.

Au ballon-volant, nous avons fait meilleure figure en remportant les semi-finales à St-Jean-Baptiste jeudi dernier. Peu s'en fallut pour que cette soirée ne ressemble aux autres. Mais c'est la figure rayonnante que nos joueurs ont regagné leur lit à une heure plus tardive. Leur lutte jusqu'à la fin leur avait procuré une victoire chaudement contestée.

La même tension a régné parmi les joueurs des deux équipes pour les finales à St-Pierre, vendredi dernier.

Après avoir gagné la première partie, nos joueurs ont dû fléchir devant une offensive réelle des champions de la ligue. Pour se rendre compte de la beauté de ces parties, on n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur le pointage des parties que nous avons perdues. (16-14 (15-13) (15-13)

Des félicitations aux deux équipes pour la chaude compétition, mais surtout à St-Pierre qui a remporté les honneurs et reçu le trophée des mains de M. l'inspecteur Georges Guilbault.

M. Péloquin ne mériterait-il pas une part de ces félicitations? Il est sûrement le grand responsable de cette victoire.

On tient à remercier MM. les commissaires pour leur grande collaboration.

En résumé, St-Pierre a gagné le championnat chez les garçons et St-Jean-Baptiste chez les filles.

Nous souhaitons un succès éclatant à ces deux valeureuses équipes durant le tournoi de Selkirk.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

Ste-Rita

Décès de M. Ducharme

Le lundi 25 octobre s'endormait dans le Seigneur, après une très longue maladie, un pionnier de la paroisse, M. Louis-Olier Ducharme, âgé de 84 ans.

M. Ducharme naquit à Ste-Anne-des-Chênes le 12 juillet 1881. Il vint, en 1907, avec ses parents s'établir à Ste-Rita (alors Craig Siding) où il fut l'un des valeureux colonisateurs de l'endroit.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse (née Adèle Bérard), cinq fils, Grégoire, de Ste-Rita, Albert, Jean, Emile et Paul, tous de St-Boniface; trois filles, Mmes D. Johnson (Marion), J. Hadden (Eva) et J. Gagnon (Joséphine), toutes de St-Boniface; une soeur, Mme Théodore Delorme, de Ste-Rita; un frère, Jean-Baptiste, de St-Boniface; 35 petits-enfants; 47 arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-fils.

Les prières d'usage eurent lieu au salon funéraire Green Acres le jeudi 28 octobre, à 8 h. p.m.

Le service funèbre fut chanté en l'église paroissiale de Ste-Rita et l'inhumation se fit dans le cimetière local. Le célébrant était M. l'abbé E. Boisjoli, curé. Les porteurs étaient MM. Rosaire et Donat Grouette, Bob Steuwer, Jim Dykeman, Gilbert Ducharme et Armand Bérard, tous neveux du défunt.

Malade

Prompt rétablissement à M. Pierre Desjarlais, maintenant convalescent à la maison après un stage à l'hôpital général St-Boniface.

St-Jean-Baptiste

Les préparatifs pour le souper à la dinde, genre canadien, vont bon train. Ce souper sera servi le 14 novembre, de 4 h. à 9 h. p.m., à la salle paroissiale (soubassement de l'église). Le prix est de $1.25 pour adultes et .75 cents pour enfants jusqu'à 12 ans.

Tous les paroissiens ainsi que les gens des paroisses environnantes sont invités à venir encourager la paroisse. Tous à St-Jean-Baptiste pour le souper du 14 novembre.

Çà et là

Félicitations à M. et Mme André Marion qui ont célébré leur 25e anniversaire de mariage le 30 octobre. Une messe d'action de grâces, recommandée par les enfants, fut célébrée aux intentions des jubilaires. Un souper fut servi par la famille à la résidence des héros du jour. Au cours de la soirée, parents et amis se rendirent présenter à M. et Mme Marion leurs félicitations et leurs voeux de bonheur.

Sincères condoléances à M. et Mmes Arthur Desmarais à l'occasion du décès le mercredi 3 novembre, à l'hôpital de Morris, de leur fils, René, trijumeau de deux ans et demi. Le Libera fut chanté vendredi après-midi et l'inhumation se fit au cimetière local.



M. George Muir a été réélu député conservateur de Lisgar lundi. Il représente cette circonscription à Ottawa depuis 1957. Fermier de Roland, Man., il est un ancien directeur des Chambres de Commerce du Manitoba et un ancien président de l'Association Conservatrice de sa province.

* * *



M. Warner Jorgenson, élu pour la 1ère fois en 1957, représentera de nouveau à Ottawa la population du comté de Provencher. Natif de la Saskatchewan, il est un fermier de Morris, Man., et un membre très actif de la Manitoba Farmers' Union. Sous le régime Diefenbaker il était secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture.

Ross

L.F.C.

Le 4 novembre eut lieu l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques de Ross. Ce fut une réunion pleine d'entrain malgré le petit nombre. Il eut beaucoup de discussions importantes sous la présidence de M. l'aumônier, l'abbé Philippe Jean.

Les activités de la Ligue reprennent avec l'hiver, par l'organisation de parties de cartes. On invite tous les paroissiens à se rendre à la première partie afin de bien mettre les choses en marche.

Soirée de cartes

Le samedi 6 novembre, il y eut partie de cartes au profit des sports de Ross et Ste-Geneviève. MM. Camille Ross et Georges Dupré assistèrent M. Lucien Légal, de Ste-Geneviève, président du Club Sportif. Le tout fut un succès.

Pour avoir négligé le juste et abandonné le Seigneur, les impies recevront le châtiment dû à leurs pensées. (Sag 3, 10)

— No 454 —

HORIZONTALEMENT

1—Femme chargée d'un message.
2—Rabot pour faire des baguettes.
3—Pronom indéfini employé au pluriel. — Fortement conçu et exprimé.
4—Consonnes. — Terminaison. — Chez les Romains, cour intérieure.
5—Tente. — Produire des ions.
6—Enrue. — Lieu où l'on rend plus pur les métaux.
7—Fleuve d'Irlande. — Frappent sur les fesses.
8—Parer.
9—Soutira. — Non affirmatif.
10—Machines hydrauliques. — Avant-midi. — Lier fermement.
11—Pronom. — Genre de papilionacées alimentaires.
12—Industrie du sellier. — Venue en vie.

VERTICALEMENT

1—Caresses.
2—Se dit des liqueurs sur lesquelles il se fait de la mousse. — Vante le mérite de.
3—Point où l'on vise. — Couleur.
4—Piquant. — Donnai de l'air.
5—Officier d'administration anglais. — Bière anglaise.
6—Siens. — Etre injurieux pour.
7—Déformation du préfixe "ad". — Qui conduit des ânes. — Négation.
8—Enchaînements nécessaires et inconnus des événements. — Détérioré.
9—Anneaux de cordage. — Partisan.
10—Dirent qu'une chose n'est pas vrai. — Enclin.
11—Ville d'Italie. — Rivière de France.
12—Se suivent dans éliminer. — Pleine, abondante, nourrie.

SOLUTION DU PROBLEME No 453

■ **Horizontalement:** 1. Turbellaries; 2. Emoulues — Mot; 3. Teneur — Sala; 4. Dédommager; 5. Are — Enouée; 6. Dimer — Té — Sac; 7. Réal — Erre — Ma; 8. Annonciateur; 9. Terciaire; 10. Ha — Gaie — Ides; 11. Mienne; 12. Es — Etrécir.

■ **Verticalement:** 1. Tétradrachme; 2. Umé — Rien — Ais; 3. Rondement; 4. Buée — Eloigné; 5. Eluder — Néant; 6. Luron — Ecrier; 7. Le — Motrice; 8. As — Muerai — Oc; 9. Sae — Etait; 10. Images — Eider; 11. Eole — Amure; 12. Star — Caresse.

Le Pas

Çà et là

Le mercredi 27 octobre eurent lieu les élections à la mairie. M. Harry Trager a été réélu maire de Le Pas pour un autre terme, et les trois mêmes conseillers ont aussi été réélus. Ce sont: MM. Alex Wilchowy et George Hiatt et Mme Batcholar.

Le bazar du mois d'octobre a été un succès. Merci à tous ceux qui y ont participé.

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques préparent une vente d'articles usagés à la salle Guy pour le vendredi 12 novembre.

Mme Lawrence Herman, de Lynn Lake, Mme M. C. Poloway, de Vancouver, et Mme Ted Chapman, de Saskatoon, sont retournées chez elles après avoir passé quelques jours chez Mmes Walter Poloway et Teresa Hutton.

Mme D. Jackson est partie la semaine dernière pour Outbank, Sask., où elle passera l'hiver chez ses fille et gendre, M. et Mme Dwight Kirton. Mme Jackson a passé l'été avec ses fille et gendre, M. et Mme Ernie Watts, à Le Pas.

Le constable Finn Nelson, son épouse et leurs jumeaux, Brian et Brent, de Dauphin, ont visité leurs parents, M. et Mme Ernie Watts.

Mme Ingvar Grant, d'Edmonton, est venue visiter sa mère, Mme Lawrie Grant, et ses beau-frère et belle-soeur, M. et Mme E. Grant. Mme L. Grant est retournée avec elle pour une visite à Edmonton.

Mlle Marion Krys est allée passer une semaine à Thompson.

M. et Mme Bill Martin sont en visite à Winnipeg où leur fille, Michelle, est hospitalisée.

Les amis de M. Wally McLean seront intéressés d'apprendre qu'il s'est rendu en Espagne, le 16 octobre.

M. et Mme Robert Veeder et leur famille sont arrivés de Nouvelle-Ecosse. Ils doivent passer l'hiver avec Mme Harriet Harvey, mère de Mme Veeder.

M. et Mme K. Lewis et leurs enfants, Scott et Karen, de Winnipeg, sont en visite chez Mme Dorothy Williams.

M. Eddie Sheluk se rétablit rapidement à l'hôpital général St-Boniface. Il devait partir avec son épouse pour Houston, Texas, où il sera sous les soins du Dr Michael E. DeBakey à l'hôpital de Houston.

Lorette

L.F.C.

La paroisse de Lorette fut honorée, le dimanche 24 octobre, par la présence d'environ 150 dames de la Ligue des Femmes Catholiques qui se réunissaient à la salle paroissiale, avec leurs aumôniers, afin d'assister à des séances d'études qui servirent à les initier au mouvement et les convaincre du bien à faire dans leur milieu. Treize sections paroissiales de langue française sur seize étaient représentées.

Mme Damase Dupuis était l'hôtesse et sut remplir son rôle avec dignité et amabilité; elle avait bien organisé divers comités comme suit: réception, Mme D. Dupuis; présidentes des différents comités permanents: décoration, Mme Annette Grossman (qui mérite des félicitations pour le beau dessin de l'écusson de la Ligue et autres décorations); Mme Roland Préfontaine, en charge du café; Mme Eugène Gobeil, du goûter; Mmes Arthur Gauthier et Urbain Marcoux, du vestiaire. Merci à toutes ces dames pour leur généreux dévouement, ainsi qu'aux autres qui ont prêté main-forte et à Mme Roger Gauthier pour les fleurs.

A 2 h. 45, après divers travaux, un goûter fut gracieusement servi par le comité. Vint ensuite le tour du conférencier d'honneur, le R. P. Ludger Guy, S.J. La journée se termina par une messe à 5 h., célébrée par M. l'abbé B. Bélanger.

Nous remercions le Conseil diocésain d'avoir choisi Lorette pour la conférence régionale. Il nous fera encore plaisir de recevoir les dames si ça peut leur convenir.

LA REDACTRICE.

Concours oratoire

Le 21 octobre avait lieu l'élimination du concours oratoire de langue anglaise des élèves de l'école secondaire de Lorette pour choisir qui concourrait à St-Norbert avec les autres écoles de la division.

La Rév. Sr Farmer, principale, adressa le mot de bienvenue et félicita les parents de s'être rendus en si grand nombre.

Les juges, M. l'abbé H. Perron et MM. Toms et Bisson, devaient choisir entre 25 candidats. Tous les discours, préparés avec soin, retinrent l'attention jusqu'à la fin.

Chacun des participants mérite des félicitations, mais c'est Lise Dumaine, élève de la 12e année qui remporta la palme. Trois autres élèves ont mérité une mention honorable et un prix, donné par les commissaires: Marcel Dumont, Jean Abraham et Lucille Grégoire.

FILLES D'ISABELLE
(Notre-Dame de Lorette)

Soirée d'Hallowe'en

L'heureuse renommée de notre soirée du 30 octobre fut encore couronnée de succès! Plus de 275 jeunes envahissaient la salle bien avant 6 heures pour venir sauter, rire, chanter et recevoir chacun un sac bien rempli de douceurs de toutes sortes.

Plusieurs prix furent distribués aux enfants dont les noms suivent, soit pour "Spot dance" ou pour chant: Gisèle Laroche, 1ère année; Denis Simard, 2e; Roger Gaboury, 3e; René Bouvier, 4e; Patricia Lansard, 5e; Guy Gendreau, 6e; Jeanne Cournoyer, 7e, et Michel Bohémier.

Un merci sincère aux généreux donateurs qui ont contribué à faire des heureux, et un merci spécial à tous ceux et celles qui ont aidé, d'une façon ou d'une autre, à la préparation de cette fête.

A 8 h. 30, la salle était prête pour recevoir les plus grands qui se sont amusés à coeur joie prouvant qu'on peut encore s'amuser sans boisson, même si les danses sont des plus comiques! L'orchestre d'Isle-de-Chênes était en charge de la musique.

Là aussi il y eut des "Spot dances" qui favorisèrent M. Oczhus et Mlle E. Sarrasin, de Lorette, 1er prix; M. et Mme Lucien Simard, de St-Boniface, 2e prix, pour meilleur costume. Il y eut aussi de très bons prix pour les non costumés: M. P. Manaigre, de Lorette, 1er prix; Mlle N. Charrière, d'Isle-de-Chênes, 2e prix; M. Richard Meilleur, de St-Boniface, et Mlle Lucille Dufault, d'Isle-de-Chênes.

Merci pour l'encouragement reçu de tous, surtout de ceux qui sont venus des paroisses voisines.

Il fait bon, même si ces organisations demandent un peu de sacrifice, de se dire que nous pouvons garder nos jeunes chez nous.

A l'an prochain.

LA REDACTRICE.

La réforme de la curie

ROME (CCC) — La réforme de la curie, à laquelle le Pape a d'ailleurs fait allusion récemment encore, en annonçant l'institution du Synode épiscopal, fait l'objet périodiquement des hypothèses les plus diverses.

La fixation d'une limite d'âge pour les fonctionnaires, qu'ils soient cardinaux, évêques ou simples prélats est une de ces hypothèses, celle peut-être qui revient le plus fréquemment. Il a été question d'ailleurs au Concile d'une mesure analogue pour les évêques.

On parle de nouveau, ces jours-ci, de la parution d'un document pontifical apportant des modifications à la structure actuelle de la curie. Aussi les gens sont-ils amenés à se demander si le principe de la limite d'âge sera introduit dans la curie pour les ecclésiastiques occupant des postes tant en curie, dans les dicastères romains, que dans les représentations du Saint-Siège à l'étranger. Certains avancent même l'idée d'une démission d'office de tous les cardinaux placés à la tête de ces dicastères à la mort du Pape.

Pour l'instant, rien ne permet de juger du bien-fondé de toutes ces rumeurs, toutes les réformes dépendant en dernière analyse de la décision personnelle du Souverain Pontife.

A Transcona

M. et Mme Joseph Audette fêtent 50 ans de mariage

TRANSCONA — Le 23 octobre dernier, au milieu de nombreux parents et amis, M. et Mme Joseph-M. Audette célébraient leur 50e anniversaire de mariage. M. Audette est né à St-Pierre et Mme Audette (Mérilda Gosselin) est native de Biddeford, Maine. Le mariage de cet heureux couple avait été béni à Transcona par M. l'abbé Bélanger, le 19 octobre 1915.

La messe anniversaire fut célébrée, à 4 h. 30 p.m., en l'église de l'Assomption de Transcona. Les jubilaires et leur famille furent accueillis à la porte de l'église par M. l'abbé Albéric St-Laurent, curé, qui les bénit et qui les précéda ensuite jusqu'au sanctuaire. Ils étaient suivis de la mère de M. Audette, âgée de 86 ans, de deux religieuses, nièces de Mme Audette, et de leurs enfants, MM. et Mmes M. Maydonik (Marie-Ange), Etienne, Roméo et Léo Audette, ainsi que de leurs petits-enfants. Les jubilaires reçurent la bénédiction papale pour eux et leur famille. Mme Thérèse Craig faisait les frais du chant durant la messe.

Le banquet et une soirée eurent lieu au Regent Grill. Un cousin, le R. P. Denys Audette, O.M.I., bénit la table. Le toast fut porté par un ami de la famille, M. Bill Miller. Un voisin et ami, M. D. Duncan, agissait comme maître de cérémonies. La table était joliment ornée de fleurs bronzées, de chandelles dorées et d'un magnifique gâteau.

Deux adresses furent lues, en anglais, par Mme Maydonik et, en français, par M. Roméo Audette. Des lettres de félicitations furent reçues de l'hon. L. B. Pearson, premier ministre du Canada, de l'hon. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, de M. le maire Fuller, de Transcona, et de l'hon. Roger Teillet, ministre des Anciens Combattants.

Cent trente-cinq personnes étaient réunies pour cette heureuse occasion. Parmi les invités de l'extérieur, on remarquait Mme Julia Audette, mère du jubilaire, résidant au foyer de Ste-Anne-des-Chênes, M. et Mme Maydonik et leurs filles, d'Edmonton, le R. P. D. Audette, de Fort Frances, les Rév. Srs Rose-Angéline, de Duck Lake, et Marie-Raymond, de Prince-Albert, toutes deux religieuses de la Présentation de Marie, M. et Mme A. Gosselin, frère et belle-soeur de Mme Audette, ainsi que M. et Mme R. Hanson, nièce et neveu, tous de Grand Forks, D.-N.

Sincères félicitations et meilleurs voeux aux heureux jubilaires.

Powerview

Elections

Le mercredi 27 octobre, les électeurs du secteur no 3 de la division Agassiz no 13 se rendaient aux urnes pour se choisir un commissaire, entre MM. Emmanuel Bouvier et Georges Harbottle. Les votes favorisèrent le premier qui a représenté le district avec zèle depuis la formation des grandes divisions. Il fut élu par une majorité de 133.

Au congrès

Le dimanche après-midi 24 octobre, les paroissiens de Notre-Dame-du-Laus se réunissaient pour choisir des délégués au congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba: M. l'abbé O. Larochelle, curé, MM. René Papineau et Gérald Carrière, Mmes Joseph Vincent, J.-L. Désilets et Armand Désilets. Les Rév. Srs St-Frédéric, Lucie-du-Sauveur, St-René, Jean-Bosco et Marie-des-Apôtres s'y rendirent aussi. C'est donc dire que la paroisse fut bien représentée.

Soeurs Lucie-du-Sauveur et Marie-des-Apôtres reçurent la médaille du mérite scolaire pour au-delà de quinze ans d'enseignement. Mme J.-L. Désilets fut élue membre de l'exécutif, représentant le secteur St-Georges. Félicitations!

Remerciements

Mme Auria Sawchyn, convalescente à la maison après une sérieuse opération, remercie sincèrement tous ceux qui lui ont montré de l'intérêt durant son séjour à l'hôpital et depuis, soit par visites, ou envoi de cartes et de fleurs.

Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à Mme Ludger Soucy, convalescente à la maison, et à la Rév. Sr Ida-de-Jésus, supérieure du couvent, qui fut hospitalisée durant la fin de semaine du 29 octobre.

Va-et-vient

M. et Mme Gilbert Pinette, de Dryden, Ont., ont passé la fin de semaine du 29 octobre chez M. et Mme André Pinette et autres parents.

M. et Mme Joey Verhaeghe et leur fils, Bruce, d'Hamiota, ont passé la fin de semaine du 30 octobre chez M. et Mme Georges Verhaeghe et leur famille.

M. et Mme Maurice Delaurier et leurs enfants, ainsi que Mlle Thérèse Pinette, de Dauphin, rendaient visite à M. et Mme André Pinette et leur famille, durant la fin de semaine du 30 octobre.

Mme André Pinette et son fils, Eugène, sont allés à Winnipeg, le dimanche 31 octobre, pour soins médicaux.

MM. Ernest Gagnon et Camille Pinette, du Juniorat de la Ste-Famille, ont passé la fin de semaine du 29 octobre chez leurs parents.

MM. Emile Verhaeghe, Hervé Grandbois et E. Denis, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine dans leurs familles. M. E. Denis est revenu pour l'hiver.

Chevaliers de l'Autel

La réunion mensuelle des Chevaliers de l'Autel eut lieu le dimanche 24 octobre.

Au cours de la réunion, cinq nouveaux candidats furent admis comme apprentis et recevaient leurs certificat et carte de membre. En plus, six se virent décerner le degré de Page, huit le degré de Chevalier, sept le degré de Capitaine et deux le degré de Garde d'honneur. L'équipe compte maintenant trente-quatre adhérents dont trois aux études à l'extérieur.

Les responsables de la partie récréative des réunions sont: Danny Denys, Eric Stomp et Réal Denis. Denis Pinette fut élu responsable de la vente du "Sunday Herald". Au programme du jour: étude du règlement des Chevaliers de l'Autel et questionnaire liturgique. Tous y prirent part et le nombre d'heureux gagnants fut considérable. La somme de $3.00 fut décernée en prix.

Le projet actuellement en marche, adopté à la dernière réunion, est la vente des cartes de Noël.

Le président de l'assemblée était Arthur Gagnon, Grand Chevalier; lecture et rédaction des minutes, Robert Leperre, et lecture du rapport financier, Ronald Vandenbosch.

La prochaine réunion des Chevaliers de l'Autel est fixée au dimanche 28 novembre.

Distribution des diplômes

Le dimanche 31 octobre, après un court sermon, M. l'abbé A. Gervais, curé, eut l'honneur de distribuer les diplômes de l'Association d'Education aux heureux méritants.

Félicitations aux deux élèves qui ont obtenu les plus hautes marques et qui se sont mérité la médaille d'or et deux prix du Département d'Education: 3e année, Marie-Thérèse Landry, et 4e année, Denis Pinette.

Deux prix, donnés par les religieuses du couvent, furent décernés à Gisèle Pinette et Gérard Corbel, qui participèrent au concours d'épellation. Gisèle Pinette gagna à Ste-Rose-du-Lac et participa aussi à McCreary.

Letellier

Assemblée de l'A.P.M.

Le mardi 19 octobre avait lieu, à la salle mémoriale de Letellier, l'assemblée de l'Association de Parents et Maîtres. Après la prière, présidée par M. l'abbé M. Messier, la présidente, Mme Arthur Jutras, adressa le mot de bienvenue et la secrétaire, Mme Eugène Houle, fit lecture du procès-verbal.

Il y eut présentation du personnel enseignant. On adressa quelques remarques au sujet des études des élèves. Il était remarquable de voir l'intérêt des parents en ce qui concerne le nouveau cours d'arithmétique pour l'école élémentaire.

M. Napoléon Comeault accepta bien volontiers de faire partie du comité du programme pour cette première réunion de l'année 1965-66. Il annonça à l'assemblée que le concours d'épellation pour les élèves de la 8e année devait avoir lieu le même soir. Lorsque le travail fut terminé, M. Comeault félicita les deux gagnantes, Estelle Fontaine et Valerie Copeland. Il espérait que leur succès soit aussi fructueux à Otterburne, le 22 octobre, et il ne fut pas déçu, car Valerie Copeland est arrivée première dans la division de la Rivière-Rouge.

Malgré le mauvais temps, plusieurs personnes furent présentes. On espère que ce qui fut si bien commencé continuera pour les réunions futures. Merci à tous ceux et celles qui ont aidé à faire de cette soirée un réel succès.

Sainte-Claire

Décès

Dernièrement ont eu lieu les funérailles de M. Solomon Phillips, décédé à l'âge de 77 ans, ainsi que de M. Joseph Bercier, décédé à l'âge de 76 ans.

Le 2 septembre fut chanté le service funèbre de M. Jean Langan, décédé à l'âge de 70 ans, à l'hôpital Deer Lodge de Winnipeg. Le défunt laisse dans le deuil un fils, Edouard, et quatre filles, Mmes Curle (Jeanne), Oscar Branconnier (Francine), Aurèle Carrière (Joséphine) et Stinson (Dorothée). M. Langan était vétéran de la première grande guerre et membre de la Légion, laquelle prit part aux cérémonies au cimetière.

Le 5 novembre avaient lieu les funérailles de Mme Michel Bell (née Emma Thorne), décédée à l'âge de 71 ans, à l'hôpital général de Winnipeg. Elle était née dans cette localité et demeurait à Inglis depuis un certain nombre d'années. Elle laisse dans le deuil son époux et plusieurs enfants.

A toutes ces familles éprouvées, sincères condoléances.

Souper d'automne

La Ligue des Femmes Catholiques a servi son souper annuel d'automne qui fut un véritable succès. La belle température a permis aux amis de Roblin, Togo et autres endroits de venir se joindre aux paroissiens. A 8 h., il y eut un Bingo. Les recettes ont été de $350.00. Merci sincère à tous.

Jour du Souvenir

Ce 11 novembre, en l'église paroissiale, à 10 h., aura lieu un service à l'occasion du Jour du Souvenir. Les membres de la Légion et les Dames Auxiliaires y assisteront et tous les paroissiens sont aussi invités. Le soir il y aura banquet à la salle de la Légion.



Prince-Albert

Boursière

Mlle Shirley Adèle Sopatyk, âgée de dix ans, fille de M. et Mme W. Sopatyk, de Prince-Albert, a obtenu récemment la bourse du Western Board of Music pour la deuxième année en piano, parce qu'elle a passé son examen avec grande distinction en juin dernier. Shirley commença à étudier le piano il y a deux ans sous la direction de Mme G. Favreau. Elle a aussi participé dans les festivals de musique locaux.

Arborfield

L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la L.F.C. de cette paroisse eut lieu au presbytère le jeudi 4 novembre. Vingt-quatre membres y assistèrent, ainsi que M. l'abbé G. Doucet, de Carrot River.

Après la messe célébrée pour les membres défunts, il y eut une intéressante discussion sur la leçon de religion, suivie d'une assemblée d'affaires. La secrétaire fit lecture du procès verbal et les présidentes de comité présentèrent leurs rapports.

Quelques motions furent votées: qu'il y ait des prix pour le groupe qui recueillera le plus de timbres, qu'on achète un ensemble pour le baptême et des jeux pour l'association de la Jeunesse Catholique. M. l'abbé Doucet suggéra qu'on organise une soirée paroissiale pour janvier.

Après l'appel des membres, M. l'aumônier ranima le zèle des membres par ses paroles encourageantes et donna sa bénédiction, après quoi ont termina l'assemblée et un goûter fut servi.

Saint-Louis

Activités scolaires

Depuis la rentrée, deux grandes activités hantaient les corridors, les salles de l'école et du pensionnat. De quoi s'agissait-il donc? Il est temps de le dévoiler puisque maintenant ces deux événements sont choses réalisées.

Premièrement un grand bingo accompagné d'une vente d'articles variés et d'une pêche pour les enfants, eut lieu, vendredi soir à la salle paroissiale. Mme Honorine Hudon a été l'heureuse gagnante du prix d'entrée, un petit goret bien vivant offert par M. Henri Begrand. Mme Emmanuel Daniel a gagné le sac de sucre de 100 livres. Il y a eu 12 parties de bingo. Tous les prix avaient été offerts gracieusement par des amis des jeunes. Une jolie somme fut ainsi recueillie au profit des missions et pour l'oeuvre des vocations dans le diocèse.

Ce fut ensuite la Semaine des Vocations du 1er au 5 novembre. Mère Paul-Marie, entourée de ses pensionnaires, avait écrit à toutes les Communautés dont elle avait pu trouver le nom. Au-delà de 95 ont envoyé de la documentation, des affiches, des images, des photos, des diapositives, et même 32 poupées habillées de costumes de différentes communautés. Cette formidable exposition nouveau genre et si bien organisée, fut ouverte aux élèves et à tous les intéressés dans la grande salle du nouveau laboratoire de la nouvelle école de St-Louis.

Les murs ont enregistré bien des exclamations de surprise, d'admiration, de silence et les professeurs ont eu bien des questions à répondre tandis que les visiteurs et les élèves défilaient ou s'arrêtaient plus longuement ici ou là . . . Voici quelques réflexions entendues... "Toutes ces sortes", "Celles-ci devraient changer de costume", "Peut-on rester encore? on ne se fatigue pas", "Elles iront certainement au Ciel tout droit".

M. l'abbé Luc Gaudet et la Rév. Mère Ste-Roseline, Supérieure Provinciale des F.d.l.P. sont venus parler aux jeunes durant cette semaine. On les en remercie en faisant le voeu que cette semaine fasse réfléchir tout le monde, les jeunes qui doivent librement faire un choix pour embrasser la voie dans laquelle Dieu les veut, les moins jeunes que leur choix doit chaque jour amener plus près du Seigneur Jésus dans la gloire du Paradis.

Un professeur.

Vonda

Çà et là

MM. et Mmes Paul Loiselle et Marcel Lepage allèrent passer la fin de semaine d'octobre à Montmartre pour y visiter M. et Mme Louis Lepage.

Les paroissiens de Vonda souhaitent la bienvenue à la famille Albert Lepage, de St-Denis, qui a acheté le magasin de M. André Bussière, ainsi qu'à M. et Mme Rovaldo Marchand qui sont venus s'installer au village. M. et Mme André Bussière se sont acheté une nouvelle maison au village.

La première soirée paroissiale organisée par le groupe "B" aura lieu le 21 novembre. Bienvenue à tout le monde.

Mme Rosaire Bussière désire remercier tous ceux et celles qui l'ont encouragée, soit par prières, visites, fleurs et cartes durant son séjour à l'hôpital.

M. et Mme Léon Bussière sont allés en voyage à Vancouver où ils visitèrent de la parenté pour se rendre ensuite chez d'autres parents à Léoville.

Pour la fête de la Toussaint, les collégiens, Raymond Bussière, Paul Lepage, Maurice Rivard, ainsi que Robert Lalonde, de Gravelbourg, passèrent quelques jours parmi leur parenté.

Mme Marie Haudegand et Georges Haudegand se rendirent à Montmartre, dernièrement, pour y visiter Mme Louis Lepage et sa famille.

M. et Mme Félix Loiselle allèrent à Calgary assister à un congrès du Y.G.G. Ils en profitèrent pour visiter plusieurs endroits de l'Alberta et s'arrêtèrent à Edmonton, Alta, chez leurs fille et gendre, M. et Mme Charles Grimard.

M. et Mme Rosaire Bussière et leur fille, Doris, sont allées passer un mois dans les Etats-Unis, l'Ontario et au Québec.

Mariage Temcechen-Martineau

Le 23 octobre, Mlle Bernadette Martineau unissait sa destinée à M. Pete Temcechen, en l'église Grecque Catholique de Vonda.

La mariée était ravissante dans sa jolie robe de dentelle, tandis que les demoiselles d'honneur portaient des toilettes de brocart jaune avec accessoires assortis. La mère de la mariée était vêtue d'une robe de brocart beige.

Le dîner fut servi chez M. et Mme Alonzo Martineau tandis que le souper eut lieu chez les parents du marié. Le jeune couple résidera à Vonda.

Jackfish

Décès de M. G. La Clare

M. Georges Joseph La Clare est décédé subitement le 27 octobre à l'hôpital Notre-Dame de North Battleford, à l'âge de 75 ans, après une courte maladie.

M. La Clare est né le 13 août 1890 à Minneapolis, Minn., E.-U. En 1904, il vint avec ses parents s'établir sur une ferme à Vawn.

En 1917 il épousa Marie-Louise L'Heureux, de Jackfish; de cette union naquirent huit enfants. M. et Mme Le Clare ont demeuré sur leur ferme à Vawn jusqu'en 1953 puis ils se sont retirés à North Battleford.

Bon chrétien et dévoué père de famille, le défunt laisse dans le deuil son épouse, quatre fils, Léopold, de Winnipeg, Gilbert et Walter, d'Edam, Clarence, de Vawn, quatre filles, Mabel (Mme Joseph Bru), de Jackfish, Phyllis (Mme Alban Deschamps), de Conquest, Pauline (Mme Benoit Cadrin) et Marie (Mme Alphonse Jullion), de Meota; une soeur, Mme M. Burrows, de Tacoma, Wash., et 61 petits-enfants. Les huit enfants étaient présents pour les funérailles.

Le jeudi soir 28 octobre eurent lieu, à la maison funéraire McDonald, des prières dirigées par le R. P. J.-O. Fournier, O.M.I., de North Battleford.

Le service fut chanté en l'église de St-Léon, à Jackfish, le vendredi 29 octobre par le R. P. A. Girard, O.M.I., curé. Les porteurs étaient six petits-fils du défunt. Donald, Daniel et Larry La Clare, Roland Cadrin, Claude et Bernard Bru. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Jackfish.

Plusieurs parents et amis vinrent de St-Paul, Alta, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Conquest, St-Walburg, Turtleford, Edam, Vawn, Meota, North Battleford, Cutknife et Prince-Albert, pour les funérailles.

Un goûter fut servi par les dames de la paroisse St-Léon dans le soubassement de l'église, à un grand nombre de parents et amis.

Remerciements

Mme Georges La Clare et sa famille remercient bien sincèrement le R. P. A. Girard, l'organiste, Mme Steve Sulatisky, le choeur de chant, les dames de la paroisse de St-Léon pour le délicieux goûter, et tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit d'une façon spirituelle ou temporelle à l'occasion de cette pénible épreuve.

Saskatoon

Bacheliers ès Arts

La collation solennelle des diplômes de l'Université de la Saskatchewan avait lieu le samedi 6 novembre. Le nombre imposant de 39 étudiants du Collège St-Thomas More ont reçu le degré de bachelier ès arts.

Le prix universitaire pour le diplômé le plus distingué en Arts et Sciences a été décerné à Henry Ronald Kloppenburg, de la paroisse de St-Augustin de Humboldt.

Gravelbourg

Mme Donat Chénard est revenue de Calgary où elle a passé quelques jours pour visiter son fils, Léonard, patient à l'hôpital général.

Mariage Miller-Tétrault

Le samedi 9 octobre, en la cathédrale de l'Assomption de Gravelbourg, à 4 h. p.m., eut lieu le mariage de Mlle Denise Tétrault, fille de M. et Mme Félix Tétrault, de Melaval, à M. Morris Miller, fils de M. et Mme Harry Miller, de Gravelbourg. M. l'abbé R. Larivière bénit le mariage.

La mariée, au bras de son père, portait une robe blanche. MM. Raymond Tétrault et Roland Chevrier assistaient le marié.

Une réception eut lieu à la salle paroissiale pour 140 invités. M. et Mme Morris Miller sont partis en voyage de noces aux Etats-Unis et à Victoria, C.-B. Ils résideront sur une ferme à Gravelbourg.

Mariage Daly-Arams

Le samedi 16 octobre, en la cathédrale de Gravelbourg, eut lieu le mariage de Mlle Suzanne Arams, fille de M. et Mme Roger Arams, de Gravelbourg, à M. Brian Daly, de la Gendarmerie Royale.

Au bras de son père, la mariée portait une longue robe blanche en nylon. Son bouquet de corsage se composait de roses rouges et blanches. Les filles d'honneur furent Mlles Mona Smith et Irene Chiborak et la dame d'honneur, Mme Diane Erlendson, accompagnées de MM. Ernest Arams, Dale Daly et Ron Orlendson. La bouquetière fut Denise Helland et le petit page, Lyle Helland. MM. Laurent et Robert Arams agissaient comme huissiers.

Il y avait 125 invités à la réception à la salle paroissiale où M. Ken Helland était maître de cérémonies.

M. et Mme Brian Daly résideront à Selkirk, Man.

Radville

Mariage Obrigavitch-Bourassa

Le 9 octobre, en l'église de la Ste-Famille, M. l'abbé N. Marcotte bénissait le mariage de Mlle Yvette-A. Bourassa, fille de M. et Mme Horace Bourassa, à M. Louis-Pierre Obrigavitch, fils de M. et Mme Michel Obrigavitch, de Hanley. Les enfants de choeur étaient Alphonse et Germain Bourassa, frères de la mariée. Mme Eveline Stadnick, accompagnée à l'orgue par M. Albert Pirio, chanta de jolis cantiques pendant la cérémonie religieuse.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée à l'église, au bras de son père. Elle était charmante dans sa longue robe blanche ornée de dentelle. Son voile brodé de perles était retenu par une grosse fleur; son bouquet se composait de roses.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Betty Parkinson et Eveline Fradette, portaient des robes bleues identiques et un voile de même nuance; chacune portait des roses blanches.

Les garçons d'honneur étaient MM. Alex. Bouchard et Gilbert Delanoy, tous deux de Saskatoon; les huissiers, MM. Laurent Bourassa et Jean Obrigavitch.

Une réception eut lieu à la salle mémoriale où 130 invités signèrent le livre-souvenir dont s'occupait Mlle Sharon Kreiter, de Saskatoon. Le dîner de noces fut servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques au sous-sol de l'église; un gâteau à trois étages, décoré par Mme Kushnir, ornait la table d'honneur.

M. Fernand Bourassa agissait comme maître de cérémonies; un toast aux mariés fut proposé par M. Euclide Bourassa et M. Alex. Bouchard lut plusieurs télégrammes de félicitations, provenant de Vancouver et de Toronto. Une belle soirée dansante eut lieu à la salle mémoriale; les dames de la Ligue servirent un goûter à la salle de la Légion.

Mme Horace Bourassa portait une robe gris foncé, recouverte de dentelle noire, et une rose rouge était épinglée à son corsage. Mme Obrigavitch revêtait une robe vert foncé, recouverte de dentelle brune, et portait une rose pâle à son corsage.

Après un voyage de noces en Colombie-Britannique, les nouveaux époux s'installeront à Toronto.

Des invités étaient venus de Colonsay, McCord, Swift Current, Hanley, Saskatoon, Sedley, Regina, Young, Lake Alma, Gravelbourg et Calgary.

Shower

Le 6 octobre, au sous-sol du presbytère, Mmes Rémillard, R. Bourassa et N. Nimeger et Mlle E. Fradette organisèrent un shower en l'honneur de Mlle Eveline Bourassa qui reçut de jolis cadeaux. En termes émus, l'héroïne du jour remercia toutes les dames et celles qui avaient organisé cette belle réception.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Où manque la réflexion, le zèle n'est pas bon, qui presse le pas se fourvoie. (Prov 19, 2)

• • •

Ce que tes yeux ont vu, ne le porte pas trop vite en litige, car que feras-tu à la fin quand ton prochain t'aura confondu? (Pro 25, 7-8)

Léoville

Mariage Halko-Lavoie

L'église Ste-Thérèse de Léoville était témoin d'un joli mariage, le samedi 30 octobre, lorsque Mlle Irène Lavoie, fille de Mme Marie Lavoie, de cette paroisse, unissait sa destinée à celle de M. Miron Halko, fils M. et Mme Dan Halko, de Junor, M. l'abbé J. Campagna, curé, officiait à la cérémonie.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son oncle et parrain, M. André Fontaine. Elle était ravissante dans sa robe de chiffon et dentelle et son voile court retenu par une petite couronne. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Olga Halko et Anna Lavoie, soeurs des mariés, étaient vêtues de robes identiques en brocart rouge et coiffées d'un court voile blanc. Leurs bouquets étaient composés de roses blanches et de feuillage.

Les garçons d'honneur étaient MM. Léon Lavoie et Michael Krushelinski. Le chant était dirigé par M. Denis Turgeon. Mme Neault, de Spiritwood, touchait l'orgue.

Un banquet fut servi à quelque 160 invités dans la salle de Léoville et fut suivi d'une soirée dansante. Les personnes en charge du banquet étaient Mmes Paul et Armand Fréchette.

Parmi les invités, on remarquait M. et Mme André Fontaine, d'Edmonton; M. et Mme Gérard Fontaine et leur fille, Joan, de Debden; M. et Mme Hersler, de Spiritwood; Fernand et Rita Laventure, de Saskatoon.

Çà et là

M. et Mme Léon Bussière, de Vonda, passèrent quelques jours chez les familles Chalifour, Poulin et Denis.

M. Léo Bouchard, de Kerrobert, est en visite chez M. et Mme Arthur Poulin.

M. et Mme Maurice Lafond, de Prince-Albert, visitent leurs parents.

Sont venus pour quelques jours dans leurs familles: Donald Chicoine, Gérard Ruel et Lionel Paquette, du Collège Notre-Dame de Prince-Albert, Phylis Riel, Rita Denis, Estelle Bruneau et Denise Polard, de l'Académie de Marie de Prince-Albert.

Mlle Phylis Gruending, institutrice à Glaslyn, passa la fin de semaine chez ses parents.

Mme Thibeault, de Fairholme, a visité ses fille et gendre, M. et Mme Robert Chalifour.

M. Edgar Fontaine et sa soeur, Mme Isabelle Couture, sont partis pour un voyage dans l'Est.

MM. et Mmes Léo Poulin et Albert Crossland sont revenus d'un voyage chez leurs soeurs et amis, d'Edmonton.

M. et Mme Norman Lafond et leur famille sont déménagés au village où ils ont loué la maison de M. François Caharel.

M. et Mme Léo Lafond et leurs fils sont allés passer l'hiver à Prince George, C.-B.

M. et Mme Aimé Crossland, ainsi que leur mère et belle-mère, Mme Lina Graus, ont assisté au mariage de leur fils et petit-fils, M. André Crossland, à Dorintoch.

L'entrepreneur Gaissner est à construire une nouvelle Caisse Populaire et une bibliothèque dans le village.

Saint-Front

Va-et-vient

M. et Mme Laurent-J. Plamondont ont eu, récemment, la visite de leur gendre, M. Jean-Marie Tardivel, de St-Raymond, P.Q.

M. et Mme Emile Boire, de Saskatoon, étaient dans la région, le 19 octobre, et ils visitèrent leur nombreuse parenté.

M. et Mme Marcel Roy et leurs enfants, de Nipawin, visitèrent récemment les parents de Mme Roy, M. et Mme Marcel Samson, ainsi que ses frère et soeur, M. Emile Samson et Mme Clotilde Quessy, et leurs familles.

M. Louis Proulx est retourné à son emploi à Moose Jaw, le 17 octobre.

M. Laurent-J. Plamondon et son gendre, M. Jean-Marie Tardivel, ont fait un voyage d'affaires à Regina, le 18 octobre.

M. Arthur Boire, de Saskatoon, a visité son grand-père, M. P.-H. Bourque, ainsi que ses oncles et tantes, MM. et Mmes Paul Moisan et Alfred Bourque.

Onze dames: Mmes Doris Syrenne, présidente, Bertha Plamondon, secrétaire, Eveline Dufault, Clémentine Plamondon, Yvette Strat, Priscille Bussière, Lucille Moyen, Colette Moyen, Elise Moisan, Imelda Moisan et Corinne Dufault, toutes membres du Club de curling, se sont réunis le 21 octobre afin de faire le grand ménage à la salle d'attente du curling qu'elles ont rafraîchie par deux couches de peinture.

M. et Mme P. Tessier ont eu, le 23 octobre, l'agréable surprise de la visite de leur fille, Mme Marguerite Brisson, et son fils, Hervé, de Merritt, C.-B.

Mme Marie Vaillancourt a eu la visite de son fils, M. Albert Dufault, actuellement employé à Nipawin, durant la fin de semaine du 23 octobre.

M. et Mme Alfred Bourque ont servi un souper, le dimanche 24 octobre, à l'occasion de la visite de M. et Mme Léonard Bourque et leurs enfants, de Saskatoon, de M. et Mme Léon Bourque et leurs enfants, de Naicam, C.-B., ainsi que de MM. et Mmes P.-H. Bourquet et Paul Moisan et leurs enfants, de St-Front.

M. et Mme André Strat et leur fils, Alain, ont visité, le dimanche 24 octobre, leur fille et soeur, la Rév. Sr André-Marie, du couvent de Prud'homme. Ils étaient accompagnés de M. et Mme V. Tarasoff (née Aline Strat) et leur bébé, Darren, de Quill Lake, ainsi que de M. et Mme Joseph Basset, de St-Front.

M. Joe Happ, d'Osage, a passé la fin de semaine du 23 octobre chez ses fille et gendre, M. et Mme Louis-E. Syrenne, et leur fils.

Rencontre des Jeannettes de Ferland avec celles de Gravelbourg

FERLAND — Le samedi 6 novembre dernier, les Jeannettes de Ferland, Sask., se rendaient à Gravelbourg pour y visiter les diverses institutions. Elles étaient accompagnées dans ce voyage par leur cheftaine, Mme Médelger Chabot, leur assistante-cheftaine, la Rév. Sr Reine-Marie, et leur aumônier, M. l'abbé J. Bernier, curé. Dès leur arrivée, elles se rendirent au monastère du Précieux-Sang où les bonnes religieuses de l'endroit les reçurent chaleureusement avec un chant approprié. Les Jeannettes avaient apporté un petit cadeau de leur choix qu'elles remirent individuellement au monastère. Les Jeannettes ne manquèrent pas d'être impressionnées par la vie mystérieuse du cloître.



Sur cette photo vous pouvez voir les Jeannettes de Ferland, rendues au Collège Mathieu de Gravelbourg. Elles y ont visité la bibliothèque et présentement le R. F. Raymond Deschênes, O.M.I., leur donne les instructions appropriées au patinage à la roulette. C'est tout un événement pour des fillettes d'entrer dans un collège de garçons!



Puis les Jeannettes se rendirent à l'évêché . . . La Rév. Mère Supérieure des Petites Soeurs de la Ste-Famille s'amuse beaucoup de voir les Jeannettes de Ferland, aux prises avec un petit problème qu'elle leur a soumis . . . Après la visite de l'évêché, les religieuses servirent un petit goûter et les Jeannettes leur chantèrent quelques airs de leur répertoire.



Au Foyer d'Youville, un groupe des Jeannettes de Ferland s'entretiennent avec la directrice de l'institution avant de s'exécuter pour donner le petit concert qu'elles ont soigneusement préparé pour les vieillards. Ceux-ci apprécièrent énormément cette visite d'enfants qui leur a apporté tant de joie . . . Le rôle de la Jeannette, c'est bien de donner de la joie aux autres. Les petites ont rencontré et se sont entretenues avec les Soeurs Grises du Foyer et de l'hôpital, qui leur ont servi des friandises, etc., et un petit souvenir de Mère d'Youville.



Nous pouvons remarquer sur cette photo, toujours au Foyer d'Youville, une dame de l'institution qui a reconnu parmi les Jeannettes de Ferland quatre de ses petits-enfants, dont deux sont de la quatrième génération. Voici aux pieds de Mme Adonias Morin, Gisèle Chabot, Diane Boisvert et, à l'arrière, Emilienne Morin et Marguerite Morin. Inutile de vous décrire la joie qu'a ressentie à ce moment Mme Morin, on peut la lire facilement sur son visage . . .

"Quand une Jeannette rencontre une autre Jeannette, elles se saluent comme ça . . .", raconte la chanson . . . Eh bien, oui . . . c'est vrai! Les petites se sont présentées, elles se sont saluées, elles ont échangé des chants, des jeux, et les Jeannettes de Gravelbourg présentèrent un petit goûter. Les Jeannettes rencontrèrent en outre et firent connaissance avec eux: les cheftaines, Mme Yvon Tétreault et Mlle Dorice Blouin, et M. l'abbé A. Roy, aumônier de la ronde de Gravelbourg. Comme vous le voyez, ce fut un beau voyage pour nos Jeannettes.

Mme Anna Perrey, inhumée à LaFlèche

LAFLECHE — Mme Anna Perrey est décédée à l'hôpital St. Mary's de New Westminster, C.-B., à l'âge de 79 ans. Née à Damartin, Jura, France, fille de M. Nicholas Bachelu, elle vint au Canada en avril 1905 et demeura à Montmartre, Sask., où elle épousa M. Julien Perrey le 5 septembre 1905. En 1920, la famille Perrey vint résider à Laflèche où elle s'établit sur une ferme. En 1951, Mme Perrey se rendit avec sa fille, Louise, à New Westminster, où elle demeura jusqu'à sa mort.

Les funérailles eurent lieu en l'église de Laflèche le samedi 30 octobre. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Moquin, curé, et l'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Les porteurs furent: MM. Maurice Bachelu, de Laflèche, Elie Bachelu, de Bienfait, Emile Bachelu et Emile Giroux, de Montmartre, Jean Français et René Oudot, de Lac Marguerite.

Un grand nombre de parents et d'amis se joignirent à la famille pour un repas préparé par Mme Maurice Bachelu, pour la circonstance.

La défunte, précédée dans la tombe par son mari en 1922, laisse dans le deuil un frère, Eugène; deux fils, Léon, de Saskatoon, et Marcel, de Laflèche; deux filles, Mmes Louise Griffiths; de Maillardville, et Denise Penfold, de Moosomin, et dix petits-enfants.

Remerciements

Les familles Perrey et Bachelu remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes ou de fleurs, envois de cartes, ou par leur assistance aux prières et aux funérailles de Mme A. Perrey.

Çà et là

M. Jules Minne se rendait à Radville chercher sa fille, Thérèse, et ses enfants pour le mariage de Madeleine.

Mme W. Klein et sa soeur, Mme Madeleine Coupal, de Regina, sont allées conduire Mlle Judith Klein à l'Université d'Ottawa.

Mme Flore Vermette et M. et Mme Noé Blanchard sont venus visiter la famille Desmarais.

Félicitations à M. et Mme Réal Allard (Rose-Marie Desmarais) à l'occasion de la naissance de leur fils.

M. Louis Spronken, de St-Boniface, visitait récemment la famille Albert Rosy.

M. Claude Desmarais se rendait chez sa soeur, Mme Gaston Blanchard, pour quelques jours.

M. et Mme Emile Blukens, de Lethbridge, et M. et Mme Delaet, de Benson, sont venus visiter la famille Harry Verhelst.

Vawn

L.F.C.

M. l'abbé Gilles Aumont et dix membres étaient présents à la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques le 3 novembre.

Après les prières, il y eut lecture des minutes et le rapport financier. La présidente, Mme A. Blanchette, lut une lettre de Mme Gillingham, présidente diocésaine, et une de Mlle Hicks, présidente régionale, invitant les membres, spécialement les convocatrices à assister à une réunion régionale à la salle Notre-Dame de North Battleford le mercredi 10 novembre. Quelques dames ont donné leurs noms.

Quatre convocatrices ont donné leur rapport mensuel: celle en charge du comité spirituel lut un article, "Ce qu'est le renouveau liturgique"; celle du comité de presse et de publicité dit qu'elle envoya des lettres de félicitations et de critiques au président du poste de télévision de Radio Canada, et un article avait été lu à la télévision et à la radio par Mme R. Baillargeon. Mme R. Blanchette a fait rapport de plusieurs visites et de cartes envoyées aux malades.

La présidente lut une lettre du R. P. Lemay, missionnaire au Brésil. Il remercie les conseils de la L.F.C. du diocèse pour leurs prières et l'aide financière qui lui fut accordée. Une motion fut faite, suggérant que l'on remplisse une formule d'envoi de fonds pour des charités volontaires nationales. Le directeur y consentit, et il fut décidé que les oeuvres suivantes en bénéficieraient: les missions du R. P. Lemay, les charités papales, le "National Social Service Scholarship," le fonds dit d'Immigration, Stella Maria, l'Institut Vanier et le service catéchistique.

Une motion de terminer la réunion fut faite par Mme F. Blanchette, et après la récitation de l'acte de consécration et la bénédiction du directeur, un goûter fut servi par Mmes Ernest Blais et A. Blanchette.

La prochaine réunion aura lieu le 7 décembre. Le lunch sera servi par Mmes N. Higgins et A. Gélinas.

Çà et là

M. et Mme Roland Marcotte, de Prince-Albert, ont visité M. et Mme Eugène Blanchette, dernièrement.

M. et Mme Ray. Baillargeon et Mme Beausoleil, de Delmas, sont partis le jeudi 28 octobre pour Havre et Hobson, Mont., E.-U., où ils ont visité MM. et Mmes P. Beausoleil et John Couch.

M. et Mme Fred Blanchette, accompagnés de leur fille, Gisèle, et de leur nièce, Sylvia, ont assisté aux célébrations du centenaire à Highgate, le vendredi 29 octobre.

Mlle Gabrielle Blanchette, qui a passé six mois en Europe, est arrivée chez elle, le jeudi 28 octobre enchantée de son voyage.

M. François Blanchette a passé cinq jours chez ses parents, M. et Mme A. Blanchette, et est retourné au Collège Notre-Dame de Prince Albert, accompagné de sa soeur, Gabrielle.

M. Aimé Blanchette est allé à Prince-Albert où il a assisté à une réunion de Radio-Prairies-Nord.

Regina

Alliance Française de Regina

REGINA — M. Noël Ballif, explorateur et cinéaste français de renom, sera le conférencier invité de l'Alliance Française de Regina, le vendredi 19 novembre. Il donnera une conférence intitulée "Le mont Saint-Michel et l'épopée normande", dans la salle de bal de Saskatchewan House. Le programme débutera à 8 h. 30 p.m.

Membre de la Société des Explorateurs et des Voyageurs français (Club des Explorateurs) et de la Société de Géographie, il est l'auteur du récit de la Mission Ogooué-Congo chez les Pygmées de la Sangha: "Les Danseurs de Dieu", d'un album "La Perse Millénaire", et d'un ouvrage sur la Cité des Doges: "Merveilles de Venise".

Il a collaboré à divers journaux et revues ainsi qu'à des émissions radiodiffusées ou télévisées, et il a donné des conférences dans de nombreux pays.

Tous les membres de l'Alliance sont invités d'assister à cette conférence qui s'annonce très intéressante.

Gravelbourg, Sask.

Noces de diamant de M. et Mme Antonio Langelier

Le 23 octobre, à 4 h. p.m. eut lieu, en la cathédrale de Notre-Dame de l'Assomption de Gravelbourg, une messe aux intentions de M. et Mme Antonio Langelier, à l'occasion de leur jubilé de diamant, chantée par M. l'abbé D. Dugas, curé, qui adressa aussi la parole en des mots appropriés. M. et Mme Pierre Morin (Louise Langelier) servaient de témoin et M. Pierre Morin était maitre de cérémonies. Après la messe, les enfants et petits-enfants des jubilaires se réunirent à la salle paroissiale où un banquet fut servi à 80 convives. Le centre de la table était décoré d'un gâteau à trois étages garni de roses blanches et de feuilles or et argent.

Une adresse fut lue par un petit-fils, Jacques Cornet. Le toast fut présenté par un autre petit-fils, Jules Michaud. M. le curé adressa la parole aux jubilaires. Ces derniers reçurent des messages de félicitations de: Sa Sainteté Paul VI, sa majesté la Reine Elizabeth, le premier Ministre du Canada, M. L. Pearson, Saskatchewan Diamond Jubilee, Canada Centennial Corporation, M. John Diefenbaker, le Lieutenant Gouverneur de la Saskatchewan, M. R. L. Hanbidge, le premier ministre de la Saskatchewan, M. R. Thatcher, et M. Lionel Coderre.

Un programme de chants et de musique fut présenté par MM. les abbés R. Larivière et R. Ducharme, Jeanne et Yvette Langelier et Elaine Corkery, Angèle Fauchon et Lise Lorrain, arrière-petites-filles des jubilaires, leur offrirent un bouquet d'oeillets et une bourse, respectivement. M. Antonio Langelier remercia chaleureusement toute l'assemblée. La veillée se termina par une soirée dansante.

M. et Mme Antonio Langelier unirent leurs destinées le 24 octobre 1905, à Papineauville, P.Q., et vinrent à Gravelbourg en 1918 où ils s'installèrent sur une ferme. En 1957 ils déménagèrent au village.

De leur union naquirent douze enfants dont huit sont vivants: Lionel, de La Broquerie, Man., Antonine (Mme Josaphat Lefebvre), Jean, Lucille (Mme Germain Michaud), Rita (Mme Pierre Cornet, Dollard et Solange (Mme Richard Corkery), tous de Gravelbourg, et Marcel, de Virigin, Sask. Ils ont 44 petits-enfants et 38 arrière-petits-enfants.

Debden

Décès de Mme Beaulac

Le mardi 26 octobre est décédée à sa résidence, Mme Raoul Beaulac, après une longue maladie. Elle était âgée de 59 ans.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 28 octobre en l'église St-Jean-Baptiste de Debden. M. l'abbé E. Labbé, curé, chanta le service, assisté de M. l'abbé W. Desfossés, de Victoire, et du R. P. F. Vaillancourt, O.P., de Big River, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Simon Grenier, Roland Beaulac, Alain Côté, André Duret, Achille Tétreault et Raymond Laitres. M. Alain Pelletier portait la croix. L'enterrement eut lieu dans le lot de famille, au cimetière paroissial.

Native du Minnesota, Mme Eva Beaulac était la fille de feu Joseph Laitres et d'Amélia Roi qui vinrent s'établir à Debden en 1912.

Outre son mari, lui survivent six filles, Mmes Albert Pelletier (Graziella), de Calgary, Roger Autet (Cécile), de Domremy, Albert Gatan (Rollande), de Regina, Arthur Francoeur (Henriette), de Port Alberni, C.-B., Yoland Couture (Gisèle), de Debden, et Anita, aussi de Debden; six fils, Joseph, de Port Alberni, C.-B., Georges, de Prince George, C.-B., Achille, de Debden, Yvan et Lucien, de Victoire, et Albert, étudiant à l'école Normale de Saskatoon; 21 petits-enfants et une arrière-petite-fille; quatre frères, Philippe et Joseph, de Debden, Pierre de Port Alberni, et Emile, de Kamloops, C.-B.; cinq soeurs, Mmes T. Goudreau, de Debden, D. Hétu, de Barrier, C.-B., A. Doré et E. Chrétien, de Port Alberni, et G. Tétreault, de Capsin.

Va-et-vient

Mme Achille Grenier, de Marcelin, et Mme Joseph Frenette, de Victoria, C.-B., soeurs de M. Raoul Beaulac, ont passé quelques jours chez ce dernier.

M. Clément Ruel et M. et Mme Thomas Savard, de la Colombie-Britannique, Mlle Madeleine Minne et M. Luc Perron, de Montmartre, ont visité parents et amis, dernièrement.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaires

Le 14 novembre, Léonel Grenier, Marcelin; le 15 novembre, Mme Solange Manègre, Saskatoon; le 16 novembre, Marcel Thibault, Ponteix, Guy Cyr, Debden, Ephrem Fradette, Radville, Gérard Dubé, Périgord, Jean Ferré, Saskatoon, et Denis Boire, Gravelbourg; le 17 novembre, Armand Hamoline, Domremy; le 18 novembre, Roger Rondeau, Willow-Bunch; le 19 novembre, Louis-Philippe St-Amant, Jackfish Lake; le 20 novembre, Marcel Boire, Gravelbourg.

Swift Current

Décès de M. L. Camille

M. Léon Camille est décédé à l'hôpital de Swift Current le 26 octobre, à l'âge de 80 ans, après une courte maladie. Il était né à LaFerrière-Hareng, Normandie, France, le 24 novembre 1884. Il vint s'installer comme cultivateur à Val Marie en 1910. Il se retirait à Swift Current en 1951. Son épouse le précéda dans la tombe en 1955.

Le défunt laisse dans le deuil un frère, François Pinel, trois nièces et six neveux.

Le samedi 30 octobre, les funérailles eurent lieu dans l'église du Sacré-Coeur. M. l'abbé L. Mondor, curé, officiait. Les porteurs étaient quatre neveux du défunt, MM. Olivier, Albert, Pierre et Prosper Pinel, et deux petits-neveux, MM. René et Ernest Pinel.

Cut Knife

Va-et-vient

M. et Mme Adélard Carpentier et leur fils, Allan, de Delmas, étaient en visite chez M. et Mme Marc D. McKeown, le jour de la fête d'Action de grâces.

M. et Mme Marc Bourdeaud'hui, de Bruxelles, Man., en route pour Vancouver, et M. et Mme Maurice Fransso, de Winnipeg, ont visité leurs cousins et cousines, M. et Mme Lucien Dupuis et leur fils, Hildège, M. et Mme Joseph Dupuis et Mlle R.-D. Desmarais.

Mlles Paulette Foisy et Barbara Barselou, de l'Académie de Prince-Albert, sont venues passer la fin de semaine chez leurs parents.

M. Bernard Dupuis, du collège de Prince-Albert, a passé cinq jours de congé chez ses parents, M. et Mme Lucien Dupuis.

Mlle Irène Grosjean, de Regina, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Clément Grosjean. Ensemble ils ont assisté au 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Fernand Bernier, de Delmas. M. et Mme Lucien Dupuis les accompagnaient.

M. et Mme Lucien Dupuis ont rendu visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Lucien Hamel, d'Edam, dimanche dernier.

Malades

Mme Robert Dion a subi une opération à l'hôpital Université de Saskatoon, le 22 octobre.

Mme H.-O. Beaudry a aussi subi une opération au même hôpital.

Regina

Assemblée générale

Une assemblée générale de l'Association Culturelle Franco-Canadienne (Cercle de Regina) aura lieu le dimanche 14 novembre à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, à 8 h. du soir.

Le conférencier invité sera M. R. Pinsonneault, de Saskatoon. L'élection des officiers pour l'année 1965-66 aura lieu après la conférence.

La réunion se terminera par une soirée récréative et une danse. Bienvenue cordiale à tous les Francophones de Regina.

Willow-Bunch

M. et Mme Joe Bellefleur et leurs 9 enfants sont partis récemment pour aller demeurer à Regina. Nous leur souhaitons bonne chance. M. Delorme s'occupe de leur ferme.

M. et Mme Orphis Champigny, accompagnés de Jérôme Champigny et Mme Laurent Mondor, de New Westminster, C.-B., se rendirent à Weyburn visiter M. et Mme Emile Rodrigue.

M. et Mme Albert Lemieux, accompagnés de M. et Mme Howard Weal, se rendirent à Estevan où ils visitèrent leurs fille, soeur et famille.

Félicitations à M. et Mme Claude Mondor (Marguerite Bast) dont le mariage eut lieu à Saskatoon le samedi 9 octobre. Claude est le fils de M. et Mme Laurien Mondor, de Willow-Bunch.

Mme Rosario Martin est revenue chez elle le 24 octobre, après avoir été patiente à l'hôpital de Moose-Jaw, quelques semaines.

M. et Mme Raymond Campagne et sa mère ont visité M. Pierre Campagne, patient à l'hôpital de Moose-Jaw depuis quelques semaines. Ils le ramenèrent chez lui le 28 octobre.

M. et Mme Gérard Lalonde ont visité leur fils, Normand, âgé de 7 ans, qui est à l'hôpital de Moose Jaw, depuis quelque temps.

Mme Albert Martin, ses filles, Gisèle, Denise et Jocelyne, allèrent à Shaunavon dernièrement pour le baptême de leur petite-fille et nièce, enfant du Dr et Mme Louis Piché (Dianne Martin).

M. Maurice Champigny, de Saskatoon, Léo Champigny et Gérald Fauchon, du collège de Gravelbourg, sont venus pour les funérailles de leur grand-mère, Mme E. Champigny, le 26 octobre.

M. et Mme Maurice Raboud sont arrivés à Willow-Bunch depuis le commencement d'octobre. M. Raboud doit travailler dans différents endroits dans le nord durant l'hiver, et son épouse demeurera à Willow-Bunch. Ils ont loué la nouvelle maison appartenant à M. Ed. Montpetit.

M. et Mme Georges Drouin et leur famille sont de retour de leurs vacances de cinq semaines passées en Colombie-Britannique, en Californie, au Mexique et en d'autres endroits des Etats-Unis.

Le dimanche 17 octobre, M. l'abbé A. Chabot, sa mère, Mme A. Chabot, Mme Alice Bonneau et quelques religieuses du couvent, se rendirent à Gravelbourg, prendre part à la célébration du jubilé d'or de l'arrivée des RR. SS. Jésus et Marie, à Gravelbourg.

Mme Roméo Rodrigue est employée au magasin Co-op, remplaçant Mme Florence Lalonde, qui est au repos pour quelques semaines, après avoir été patiente à l'hôpital de Moose Jaw.

M. Roger Dionne, qui a complété un cours de trois mois à la Sherwood Co-op. de Regina, est maintenant en charge de la boucherie au magasin Co-op. de Willow-Bunch. On lui souhaite bonne chance.

Félicitations à M. et Mme Gilbert Préfontaine, de Lisieux, pour la naissance d'un fils à l'hôpital local.

M. Ernest Rainville, de la Californie, a rendu visite à son frère, Arthur, récemment.

M. et Mme Jean Lalonde et leur petite-fille, allèrent à Regina visiter leurs parents. La petite-fille demeurera chez sa grand-mère pour une semaine. Mme Lucien Couture les accompagna jusqu'à Moose Jaw où elle visita ses filles et leur famille.

Félicitations à M. Charles Mathieu, qui a gagné $500.00 au bingo Liono qui eut lieu à Gravelbourg le mercredi soir 13 octobre.

Mlle Nicole Bonneau est présentement employée à Saskatoon.

M. et Mme Orphis Champigny allèrent à Weyburn le 21 octobre, visiter M. et Mme Emile Rodrigue. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Clarence Dosch et de Mme François Rodrigue.

M. et Mme Paul-Emile Piché sont partis le mercredi 27 octobre, pour Debden, où ils visitèrent leurs fille et gendre, M. et Mme Lucien Beaulac, et assistèrent également aux funérailles de Mme Raoul Beaulac, mère de Lucien, qui eurent lieu le 28 octobre. De là ils se rendirent à Léoville visiter des cousins et cousines, MM. et Mmes Aristide et Roland Bruneau.

M. et Mme Robert Dionne et leurs deux enfants, de St-Boniface, vinrent passer la fin de semaine chez leurs parents et amis, récemment.

M. et Mme Merle Bettcher, de St-Walbury, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Charles Mathieu, récemment. Cette dernière est allée passer quelques jours chez sa fille, et rendit visite à sa soeur, Mlle Gabrielle Granger, de Regina.

M. et Mme Jean-Charles Lambert allèrent par avion à Windsor, Ont., dernièrement.

M. et Mme Alex Laberge et Jean, de Ferland, ont visité leurs fille et gendre, M. et Mme Michel Bonneau, récemment.

Mme Philias Bonneau et sa fillette ont passé une semaine chez leur mère et grand-mère, à Moose Jaw, dernièrement.

St-Brieux

Décès de Mme L. Legars

Après une longue et pénible maladie, Mme Anna Legars (née Rallon) rendait son âme à Dieu, le 13 octobre, à l'hôpital Ste-Elisabeth de Humboldt, à l'âge de 67 ans.

La messe de Requiem fut chantée par le R. P. Joseph Rivard, P.S.M., le 15 octobre, et l'inhumation se fit au cimetière paroissial où Mme Legars repose près de ses parents. Les porteurs étaient MM. Roger et Marcel Lejan, Maurice Blandin, Richard Placsko, Edouard Lefebvre et Emile Creurer.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, une fille, Mme Albert Lejan (Marie); deux petits-fils, Roger et Marcel; une petite-fille, Rosanne; trois frères, Yves, d'Eldersley, Gaston, de Melfort, et Roger, de Hamilton, Ont.; trois soeurs, Mme Yvonne Gastonguay, de Toronto, Mmes Francis Blandin (Armande) et Pierre Fau (Léonie), toutes deux de St-Brieux, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Née le 16 août 1898 à Trémeven, Côtes-du-Nord, France, Mme Legars vint au Canada en 1904 avec ses parents, M. et Mme Yves Rallon. Ils s'établirent à Prince-Albert, puis quelques années plus tard à St-Brieux où Mme Legars unissait sa destinée à celle de M. Louis Legars en novembre 1920.

Sincères condoléances à M. L. Legars et à sa famille.

Remerciements

La famille Louis Legars remercie tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie dans sa dure épreuve.

Autres décès

Comme St-Brieux fut silencieux depuis au-delà d'un an, voici les noms des disparus de l'année 1965:

Mme Marie Rouault (née Cormier) est décédée le 9 janvier à l'âge de 90 ans. Elle était née le 15 août 1875. Son mari, M. François Rouault la précéda dans la tombe le 31 décembre 1951.

Mme Françoise Gaillard (née Pajot) est décédée le 16 mars à l'hôpital de Melfort, à l'âge de 84 ans. Elle était née le 2 mars 1881. Son mari, M. François Gaillard, la précéda dans la tombe en 1946. La défunte était membre de la congrégation des Dames de Ste-Anne.

M. Louis Lavoie, époux de Régina Piatt, est décédé le 21 mars à l'hôpital de Melfort. Il était né le 19 septembre 1906.

M. Léon Pirart, époux d'Eléonore Rice, est décédé le 31 mars à l'hôpital général St-Boniface. La sépulture eut lieu à St-Brieux le 3 avril. Il était né en Belgique le 3 mai 1896.

M. Joseph Anthony Varga, fils de M. et Mme Joseph Varga, est décédé le 11 mai. Il était né le 28 novembre 1944.

Mariages

Voici les mariages de l'année: le 3 avril, Joseph-Jacques Petit à Marie-Elise Rohel; le 5 juin, Ernest-E. Lidgitt à Marie-Jeanne Coquet; le 17 juillet, Thomas-Adam Leibel à Emma-Marie Nemeth; le 17 juillet, Clarence John Lummerding à Elaine-Marie Connor; le 31 juillet, Richard Henry Placsko à Jeannine-Marie Carfantan; le 3 août, Larry-Auguste Michel à Rita-Bernice Rudulier; le 7 août, Philip Wayne Sheldon à Hélène-Marie Coquet; le 14 août, Alan Ross Miltimore à Shirley Doreen Frov; le 21 août, Robert-Louis Leborgne à Denise-Joséphine Carfantan; le 2 octobre, Franklin Gaillard à Norma-Jeanne Rice; le 9 octobre, Joseph Perreault à Lorraine Slater.

Çà et là

Bienvenue à Mlle Jeannine St-Amand, de Zenon Park, employée à la Caisse Populaire de St-Brieux.

Les "ardents" du curling vont construire un nouveau "Curling Rink" à l'ouest de la patinoire. Les membres du comité du "Curling Club" sont: Dominique Rocher, président; Thomas Turkington, vice-président; Donatien Coquet, secrétaire-trésorier; Pierre-J. Coquet, Bernard et Edith Tétreault, Joseph Kajner, Webber Wilson, Robert Mumby, Joseph Laczko, Paul Thomas, James Gaetz, Jean Coquet, François Bourgault, Maurice et Lucien Blandin, conseillers.

Penticton, C.-B.

Visiteurs

M. et Mme Arthur Tougas eurent la visite de leurs deux filles, ainsi que d'autres parents et amis: M. et Mme Emile Ritchot et leurs trois enfants, de Phoenix, Arizona; M. et Mme Claude Gagné et leurs quatre enfants, M. l'abbé Léonce Aubin et son confrère, M. St-Amant, de St-Boniface, Man.; MM. et Mmes Jean Tougas et Roland Therrien, de Maillardville, C.-B.; Mme Joseph Cournoyer, de Lorette, Man.; MM. et Mmes Léo et Joseph Tougas et Emile Champagne, de Ste-Anne-des-Chênes, Man.; M. et Mme Bernard Champagne et leurs parents, M. et Mme Allard, de St-Vital, Man.; M. et Mme Maurice Tougas et Mlle Leflock, de Victoria, C.-B.; Mme Corinne Simpson, d'Aldina, Sask.; Mlle Jacqueline Naish, de Calgary, Alta; M. et Mme Léo Boucher, de Prince-Albert, Sask., et M. et Mme Eugène Ranger, d'Alexandria, Ont.

Meyronne

Va-et-vient

MM. Jos. Lalonde et Marcel Campagna sont retournés à Victoire après avoir passé quelques semaines chez M. et Mme S. Lalonde.

M. et Mme Alfred Champagne, de Saskatoon, visitaient les familles Guy et Louis Girardin à Ponteix et Meyronne.

Mlle Corinne Ste-Marie, ainsi que MM. et Mmes Azarie et Adolphe Campeau, de Montréal, étaient les hôtes des familles Paul Ste-Marie, Ulric Monette et Louis Girardin.

Mme Y. Brisebois est de retour d'un séjour chez ses fils et bru, M. et Mme Louis Brisebois, de Saskatoon.

M. et Mme Marcel Monette et leurs enfants étaient en visite chez leurs parents et grands-parents paternels.

Malade

Prompt rétablissement à M. Charles Légaré, malade depuis quelque temps.

Bellegarde

Çà et là

M. l'abbé L. Savoie est revenu après un bon repos, enchanté de son voyage d'un mois au Mexique et en Californie.

Merci au R. P. A. Hamel, P.B., de son dévouement dans la paroisse pendant l'absence de M. le curé.

Le R. F. Georges-Armand Guillet, supérieur provincial des Frères du Sacré-Coeur, passa quelques jours chez les Frères de Bellegarde.

M. et Mme Albert Moreau, de Montréal, sont venus passer une semaine parmi leurs frères et soeurs.

M. et Mme Victor Godenir, de Ponteix, passèrent deux semaines chez MM. et Mmes Georges Godenir et Emile Cop.

M. Gilles George, de l'hôpital de Regina, passa la semaine dernière avec sa mère, Mme Laurent George.

M. et Mme André George et Mme Eliza George, ainsi que M. et Mme Maurice Moreau ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Lucien George, à St-Léon, Man.

Mmes Eugène Cop et Albert Antoine, accompagnées de MM. Albert et Léon Cop, ont rendu visite à Mme Jean Bonnot, patiente à l'hôpital Grace de Winnipeg.

M. et Mme Gilbert Mahin ont rendu visite à M. et Mme Raymond Mahin, de St-Boniface.

MM. Henri et Gilbert Bauche firent un voyage d'affaires à Winnipeg.

Félicitations à M. et Mme Alphonse Moreau qui célébraient leur 25e anniversaire de mariage, le 6 novembre, à la demeure de leurs fille et gendre, M. et Mme Sid Ameel, d'Alida.

Bienvenue à M. et Mme Norbert Martin, qui ont pris possession de leur nouvelle demeure à Redvers.

M. et Mme Albert Sylvestre et Norman George, de St-Boniface, sont venus chez Mme Laurent George.

Le samedi 30 octobre, jour d'Hallowe'en, une soirée organisée par les scouts eut lieu à la salle paroissiale pour tous les enfants. Il n'y eut pas de visites aux maisons.

Le dimanche 31 octobre, à 2 h. p.m., avaient lieu la bénédiction et l'ouverture officielle de la Caisse Populaire de Bellegarde.

Le 3 novembre se tenait une réunion des élèves de la 9e à la 12e année afin d'organiser un Club des jeunes.

Prompt rétablissement à M. Jean Perreaux, hospitalisé à Redvers depuis quelques jours.

Sincères condoléances à M. et Mme Marcel Martine à l'occasion du décès de Mme Gabriel Boulanger, leur belle-soeur, et à Mme R. Wolensky, qui vient de perdre son père, M. William O'Reilly, de St-Victor, décédé le 28 octobre.

Pouvez-vous dire combien de cubes Jean-Pierre a employés?

Solution: 146 cubes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

24

Mickey Mouse, personnage dessiné de Walt Disney, se trouva au plus fort de sa gloire dans 1270 journaux et revues du monde entier, touchant une centaine de millions de lecteurs. C'est là un record jamais égalé!

En 1947, au cours de travaux dans l'île de Walcheren (Pays-Bas) on a trouvé, à 1 m. à peine de profondeur dans la tourbe, des squelettes de cerfs géants. D'étranges marques observées de chaque côté de la ramure d'un crâne intact ont fait supposer que les cerfs servaient de bêtes de trait. Le cerf géant (Cervus giganteus) qui, à la période glaciaire, peuplait toute l'Europe, pouvait atteindre 2 m.80 de long et 2 m. de haut, sans compter les bois. Son énorme ramure, de 4 m. d'envergure parfois, ne lui permettait pas de vivre dans les bois.

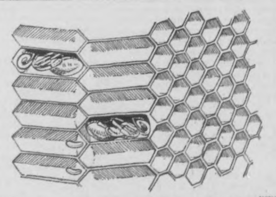
Les hommes de la tribu des Koryaks (Sibérie) portent les cheveux courts sur le dessus de la tête et longs tout autour, ce qui les fait ressembler à des pelotes à épingles.

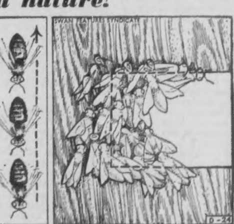
Pendant la dernière guerre, on pouvait voir rouler sur de nombreuses lignes suisses des locomotives à vapeur alimentées à l'électricité. Par économie de matériel dans la construction de nouvelles locomotives électriques, on dut utiliser de vieilles machines de manoeuvre datant de 1895. Ces "bâtards sur roues" firent économiser par an aux chemins de fer suisses env. 300 tonnes de houille par locomotive!

Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





Il est utile de jeter un coup d'oeil à l'intérieur d'une ruche. Ce qui frappe d'abord, c'est la disposition des rayons, conçue selon un procédé d'utilisation maximum de l'espace disponible. Un mathématicien ne ferait guère mieux. Une colonie d'abeilles se compose de beaucoup de membres. La progéniture est nombreuse et l'espace limité. Et pourtant, chaque petite abeille dispose d'un berceau bien à elle. Elle y trouve exactement la place dont elle a besoin. (Voir gravure 1.)

L'élevage des petits présente une difficulté particulière: il faut que la température soit minutieusement réglée, ni excès de chaleur ni grand froid ne sauraient convenir aux petits. Dès que la chaleur s'élève, les ouvrières rassemblent de l'eau et aspergent les rayons. D'autre part, un certain nombre d'abeilles alignées en doubles rangées battent des ailes. L'eau s'évapore rapidement et la chaleur diminue à l'intérieur de la ruche.

L'une des rangées alignées amène l'air frais, l'autre évacue l'air chaud (voir gravure numéro 2). Les abeilles pratiquent cette ventilation en proportion directe de la chaleur, c.-à-d. que plus il fait chaud plus on dresse d'abeilles "ventilateurs". Lorsque la température baisse dans la ruche, lorsqu'il fait froid, les abeilles se rapprochent au possible, profitant au maximum de leur chaleur de corps mutuelle, dégageant toutes ensemble assez de chaleur pour faire augmenter la température. Il arrive aussi qu'elles pratiquent une espèce de gymnastique (faisant certains mouvements) afin d'activer la chaleur du corps et celle de l'entourage. Autre procédé: les abeilles bouchent partiellement le trou d'entrée. (Voir gravure numéro 3.) Les abeilles si petites, si chétives, prises une à une n'ont que très peu de ressources. Une fois de plus on se rend compte des résultats d'une collaboration fructueuse et intense basée sur le principe que l'union fait la force.

En 30 ans, les Canadiens ont accru de 800% leurs dépenses de nourriture

En 1935, les Canadiens dépensaient 819 millions de dollars pour leur nourriture; en 1963, ils en ont dépensé à peu près huit fois autant, soit 6.3 milliards de dollars.

Comment expliquer une telle augmentation en moins de 30 ans?

Il y a trois raison à cela, prétend M. L. E. Drayton, économiste du ministère de l'Agriculture du Canada. D'abord la population du pays a augmenté de 76 pour 100; ensuite les prix des aliments ont augmenté et enfin, les revenus ont subi un fort accroissement à tous les niveaux de la main-d'oeuvre. Le revenu disponible par personne (le montant qui reste une fois les taxes déduites) en 1963 était 5.4 fois plus considérable qu'en 1935.

Au fur et à mesure que leur revenu augmentait, les Canadiens, en nombre de plus en plus grand, ont passé d'un "régime de pain et pommes de terre" (céréales, pommes de terre et légumineuses) à un régime composé d'aliments plus coûteux comme les viandes, les fruits et les légumes. De même, plus de Canadiens se procurent en même temps que leur nourriture, des services additionnels. Il y en a plus qui mangent aux restaurants, et la demande pour les aliments transformés, semi-préparés et préparés a augmenté avec les revenus.

Les augmentations les plus fortes depuis la période d'avant-guerre ont été enregistrées par les fruits, les légumes et la viande.

La consommation des fruits par tête a augmenté de 61 pour cent et celle des légumes de 40 pour cent. Le gros des augmentations a porté surtout sur les produits importés et sur les agrumes et les légumes hors saison.

La consommation des viandes de volailles a doublé durant cette période surtout à cause d'une révolution de la technique de production. Le gros de l'augmentation s'est fait depuis 1949 alors que les principales viandes de volailles vendues étaient le poulet à rôtir, les poules et les gros dindons. Depuis ce temps, les poulets et les dindons à griller sont devenus disponibles l'année durant et dominent maintenant le marché. La baisse des prix de détail du poulet, au cours d'une période où le prix des aliments a généralement augmenté, constitue certainement l'une des causes qui en ont accru la demande, même si la famille canadienne moyenne d'aujourd'hui ne dépense que 21 pour 100 de son revenu disponible pour les aliments comparativement à 25 pour 100 en 1935.

La consommation de viandes rouges s'est généralement accrue de 20 pour cent depuis la période d'avant-guerre et cette augmentation porte en grande partie sur le boeuf et le porc. La consommation par tête de chacune de ces viandes a augmenté d'environ 13 livres.

Toutefois, l'augmentation de la consommation du porc s'est produite avant 1949, alors que la demande a commencé à baisser. La consommation par tête, depuis cette date, n'a dépassé le niveau de 1949 qu'en 1951, 1959 et 1962.

L'augmentation de la consommation du boeuf a été plus lente durant la période qui a précédé 1949. Depuis, la consommation par personne a eu nettement tendance à monter, et elle a augmenté d'environ 30 pour 100 quoique le prix du boeuf ait connu une hausse plus rapide que l'indice des prix à la consommation.

Quoique la prospérité croissante ait augmenté la demande pour les aliments coûteux, elle n'a pas augmenté la capacité de consommation de l'individu. La quantité d'aliments consommés par personne a peu changé en 30 ans.

DIS-MOI QUI TU LIS

"Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es", voilà un dicton bien connu et que l'on cite souvent. Le verbe hanter, dans ce cas, ne fait pas allusion aux fantômes mais signifie tout simplement fréquenter. Et les fréquentations ne concernent pas seulement les garçons et les filles qui se font les yeux doux en prévision d'un mariage possible. On fréquente ses amis, sa parenté, des endroits divers. On fréquente aussi des livres.

Or rien n'est plus révélateur du caractère et de la culture d'une personne que les livres qu'elle lit. Celle qui lit des petits romans à l'eau de rose est une sentimentale qui n'a pas encore atteint à la maturité. Celui qui s'attaque à de gros ouvrages de philosophie est un inquiet et un chercheur qui veut trouver une réponse aux grands problèmes de l'existence. Les amateurs de récits de voyage ont de l'imagination et de l'enthousiasme, ceux qui aiment les biographies s'intéressent à tout ce qui est humain. Et, pour lire de la poésie il faut être un peu poète.

Je n'ai parlé ici que des lectures qu'on fait pour son plaisir, par goût, c'est pourquoi j'exclus les ouvrages techniques ou d'économie politique qu'on lit par nécessité ou pour se renseigner.

Il y a malheureusement la catégorie des gens qui ne lisent pas ou qui se contentent de feuilleter les revues illustrées, pour regarder les images. A ceux-là il manque un supplément d'âme. Ils ne savent pas non plus de quel plaisir ils se privent. Plusieurs d'entre eux deviendraient peut-être des lecteurs passionnés s'ils étaient introduits dans le monde enchanté de la lecture. Ils n'ont pas commencé, ils n'ont pas l'habitude.

Mais il n'est jamais trop tard. Qu'ils aillent visiter la librairie et qu'ils contemplent les merveilles étalées. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Qu'ils regardent les livres, qu'ils les soupèsent, qu'ils en admirent la couverture, qu'ils se laissent tenter par le titre. Avec les conseils des dirigeantes, qu'ils achètent un livre, un seul livre. Après le premier abord qui leur paraitra peut-être difficile, ils seront conquis. Ils se seront fait un ami. Ils entreront dans le royaume enchanté.

MAMIE

Patron imprimé

Garde-robe pour poupées

Grandeur: 9 pouces

9311

by Marian Martin

Numéro du patron: 9311

Prix: 50c

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

La neige

Il ne faut pas avoir peur de la neige. Elle est nuisible à votre beauté seulement si vous n'êtes pas assez couverte pour vous promener; dans ce cas, cela vous donnera incontestablement des engelures, le nez rouge, les yeux larmoyants.

Et elle peut même vous servir à être plus jolie. Si le matin en vous réveillant, vous vous apercevez qu'un blanc tapis immaculé recouvre la terre, rangez pour ce jour vos lotions astringentes. La neige sur le visage en est une excellente.

Si vous êtes un peu engourdie par le froid, frottez-vous vigoureusement avec une grosse poignée de neige. Vous verrez votre peau rosir sous l'effet de la réaction, et une bienfaisante chaleur vous envahira.

Signalons aussi que les jeunes filles des pays nordiques marchent pieds nus dans la neige et prétendent que c'est une panacée. Certaines, même, prennent des bains de neige. Essayez si cela vous fait plaisir, mais nous dégageons toute responsabilité! En fait, je crois qu'une bonne paire de chaussures, à moins d'être très habituée, vous protégera tout de même des rhumes, bronchites et autres catastrophes.

N'avez-vous pas admiré le teint merveilleux des heureux qui reviennent des sports d'hiver? Alors, profitez de la neige lorsqu'elle étend son blanc manteau autour de votre maison ou sur votre balcon. Ce n'est pas une panacée, mais c'est un élément important de la santé de la peau.

Informations Larousse

Curieuses déformations populaires des mots et locutions

La déformations des mots ou des locutions est un aspect de la vie des langues. Tantôt cette déformation affecte la seule graphie, tantôt elle bouscule les mots mêmes, substituent à des termes désuets des termes voisins par le son, mais tout autres.

Lorsqu'on écrit, comme de nos jours, **dessiller** pour **déciller,** qui voulait dire étymologiquement "découdre les cils (paupières) du faucon", le mal n'est point très grand, qui cache seulement l'origine du mot. Quand, au lieu de **forsené,** littéralement "hors de ses sens", on écrit **forcené,** qui ne voit que, sous l'influence attractive de **force,** le sens même du mot s'est infléchi et désigne aujourd'hui un fou furieux?

Ce qui est vrai des mots l'est plus encore des locutions. Voici quelques exemples: **Ne rêver que plaids et bosses,** "ne rêver que procès et coups", locution où le mot **plaids,** "procès" ,vieilli dès le XVIe siècle, a disparu devant son homonyme **plaies,** si bien qu'on a écrit **ne rêver que plaies et bosses,** avec un sens très proche assurément, mais d'où l'idée de procès s'est enfuie. C'est le cas encore pour **il y a belle heurette,** corrompu en **belle lurette; tomber dans les pâmes,** devenu **tomber dans les pommes; pour mou comme une chiffe,** c'est-à-dire comme une méchante étoffe, déformé en **mou comme une chique;** pour **tomber dans le lacs,** "se faire prendre ou être pris au piège", remplacé peu à peu, dès la fin du XVIIIe siècle, par **tomber dans le lac;** pour valoir **son besant d'or,** "être parfait, excellent", qui (oublie le temps des Capétiens où le besant d'or de Byzance avait cours en France) s'est commué en pesant d'or, etc.

(Extrait du "Dictionnaire des locutions françaises", Larousse éditeur.)

La charmante personne que l'on voit dans la photo ci-haut est Mlle Nuala Fitzgerald, représentante du Candle Making Institute, fondé à Toronto en 1961. Elle s'adonne à l'un de ses passe-temps préférés, la confection de chandelles. L'art de la fabrication de chandelles est l'un des plus anciens de l'artisanat canadien et, depuis quelque temps, il devient un hobby artistique, intéressant voir même rémunératif pour jeunes et moins jeunes. Les dames surtout, que l'automation libèrent de bien des travaux monotones en profitent pour donner libre cours à leur imagination.

En réponse aux nombreuses demandes de conseils et de directions, le Candle Making Institute a envoyé, récemment,, Mlle Fitzgerald dans les plus grandes villes du Canada pour donner des conférences à la radio et des démonstrations à la télévision. De plus, l'Institut invite les intéressés, hommes ou femmes à écrire à Mlle Wendy Williams, MacLaren Advertising Co., Limited, 111, Richmond St. West, Toronto, Ont. Cette demoiselle se fera un plaisir de donner tous les renseignements nécessaires, ainsi que le nom des magasins où l'on peut se procurer les moules et les nécessaires pour commencer ce nouveau hobby. Il ne nécessite pas de dépenses extraordinaires. La cuisine peut servir de studio, quelques moules, des mèches, de la "parawax" et de l'imagination.

Nos Canadiennes, qui ont la réputation d'avoir des doigts de fée, voudront certainement les essayer pour faire de très jolies chandelles qui orneront leurs tables, fenêtres et cheminées ou qu'elles offriront en cadeaux pour les Fêtes qui approchent.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Certaines personnes vivent dans un cercle fermé composé de quelques intimes qui forment autour d'elles comme un petit cénacle d'admiration mutuelle. Dans la vie, elles choisissent les gens qui leur plaisent et dédaignent totalement les autres. Elle s'arrangent pour recevoir tout ce qu'on peut leur donner, sans se préoccuper de rendre un peu de ce qu'elles ont reçu. Elles ne communiquent jamais un renseignement ou une recette, elles ne prêtent pas un livre ou une tasse de farine, elles ne s'occupent jamais d'une oeuvre, elles n'aiment pas être dérangées par les indifférents. Pourtant, l'homme est un animal social, comme l'a dit un philosophe. Il ne doit pas fuir les contacts humains mais, au contraire, les rechercher, les cultiver. Il doit s'exposer parfois à l'ennui, au dérangement, à la fatigue . . . c'est-à-dire qu'il doit avoir le sens social: vivre en harmonie, en coopération avec tous les membres de la société dont il fait partie; non seulement sa famille et ses amis, mais aussi ses compagnons de travail, ses voisins et tous les autres avec lesquels il se trouve en relation.

✦ ✦ ✦

Sur le point de se rendre à un grand Opéra, une jeune femme demande à son mari:

— Comment faut-il que je m'habille?

Lui, laconique:

— Vite.

✦ ✦ ✦

Une visite au dentiste pendant l'enfance prévient souvent la déformation des mâchoires et les dents irrégulières. Les enfants ont souvent des troubles dentaires dès l'âge de trois ans; c'est le début des caries dentaires et il faut absolument voir un dentiste à ce moment-là. Si on ne soigne pas les dents de lait, les dents permanentes peuvent s'en ressentir plus tard.

✦ ✦ ✦

Sachez économiser en gardant le pain sec pour en faire de la chapelure, et en gardant l'eau de cuisson des légumes pour les soupes et les sauces.

✦ ✦ ✦

Si vous avez des meubles peints, conservez leur belle apparence en les essuyant chaque jour et en les lavant une fois par mois avec des l'eau savonneuse. Rincez.

✦ ✦ ✦

Ce pessimiste incurable reçoit une petite fiente de merle sur la tête.

— Pour les autres, il chante.

✦ ✦ ✦

Si vous désirez utiliser des tranches de pommes comme apéritif ou dans des salades de fruits, prévenez le noircissement en enduisant les surfaces coupées de jus de citron ou d'une solution d'acide ascorbique.

✦ ✦ ✦

Sur dix persones qui parlent de nous, neuf disent du mal, et souvent la seule personne qui en dit du bien le dit mal.

RIVAROL.

✦ ✦ ✦

— Quel est le prix de ce parfum?

— 10 dollars.

— Et celui-là?

— 15 dollars.

— Ah bon, quelle est la différence?

— 5 dollars.

Billet du jeudi

L'histoire de Saint-Damase, par Léo Traversy

Il fut un temps où il n'était pas nécessaire de mettre derrière soi deux ou trois cents milles, pour abattre un orignal ou capturer quelques castors à chaude fourrure, prendre à la ligne des truites mouchetées à chair rouge, qui fond dans la bouche.

Ceux qui, il y a un siècle et demi, vivaient à Saint-Hyacinthe ou son voisinage, n'avaient qu'à gagner le territoire où se trouve aujourd'hui le village et la paroisse de Saint-Damase, pour y trouver une sorte de paradis terrestre, poissonneux et giboyeux.

Cela ne doit pas étonner, si l'on met en ligne de compte que la région se trouve entre les rivières Richelieu et Yamaska, à proximité des monts qui sont l'attrait premier de Saint-Hilaire et de Rougemont, et qu'en ce temps-là la contrée se couvrait d'épaisses forêts de conifères et de feuillus.

Dans son **Histoire de Saint-Hyacinthe,** Mgr Charles-Philippe Choquette raconte qu'en 1827 un colon de Saint-Césaire, tua en son hiver cinquante-six chevreuils ou cerfs de Virginie.

Il en nourrit sa famille et ses amis, pauvres comme lui et comme on l'était à l'époque, et personne en ses entours ne dut se bourrer de galette de sarrasin, faute de viande.

C'est là ce que rappelle M. Léo Traversy, entre mille autres choses, dans le monumental ouvrage qu'il consacre à cette paroisse de Saint-Damase devenue sienne, par le jeu des circonstances et la volonté du Gouvernement de Québec, depuis près d'un demi-siècle.

Car, s'il passa trente-cinq ans à écrire **L'Histoire de Saint-Damase,** M. Traversy n'est pas natif du pays et il n'y vint que par hasard, ou à peu près, agronome et devenu fonctionnaire de la province.

Installé à Saint-Damase, il s'y maria et y éleva des enfants comme tout le monde, en même temps qu'il formait autour de lui des générations d'agriculteurs, en vertu d'une mission à lui confiée par les autorités.

Cela lui réussit assez bien, au point qu'il disposa un jour de loisirs dont il n'avait que faire, après avoir cultivé son jardin, peigné sa pelouse, pourvu aux abeilles de quatre cents ruches.

Chasse et pêche n'étaient plus autour de lui ce qu'elles étaient, et il n'avait jamais ressenti de fortes tentations à l'endroit de l'une ou l'autre.

Dans le même temps, il se mit à réfléchir sur son petit pays d'adoption, se passionna de son histoire et se mit à écrire celle-ci, se demandant s'il ne lui consacrerait pas une centaine de pages ou deux.

Cette ambition modeste ne tarda pas à se transformer.

Avec ce résultat qu'il a en main un bouquin de quelque 1,000 pages, où rien n'est ignoré de ce qui a trait à la paroisse et au village de Saint-Damase, habitants d'autrefois et d'aujourd'hui, l'histoire civile, politique, religieuse, économique de la région.

Il dira, par exemple, que le premier concessionnaire de Saint-Damase venait de Saint-Hyacinthe, qu'il s'appelait Jean-Baptiste Angers et obtint jouissance, dès le 15 février 1785, d'un vaste territoire sis à l'endroit appelé la Presqu'Ile.

Il nous apprend que le premier curé de la paroisse fut l'abbé Michel Quintal, nommé en 1825, lequel fut secrétaire de Monseigneur Lartigue, premier évêque de Montréal.

Il rappelle que cet abbé Quintal, qui n'était pas le premier venu, prononça en 1832 l'oraison funèbre de messire Antoine Girouard, fondateur du petit séminaire de Saint-Hyacinthe en 1811, alors que le diocèse de Saint-Hyacinthe n'existait pas encore.

Le livre de M. Traversy est grand et gros et long à lire, mais on ne s'y ennuie pas.

On y découvre à chaque page un détail que l'on ignorait, que l'on cherchait et désespérait de trouver, auquel on n'avait peut-être pas songé, et qui éclaire tout à coup tel ou tel aspect du passé.

Il faut se le procurer avant de regretter de ne l'avoir point fait, l'édition en étant limitée à 1,000 exemplaires.

L'ILLETTRE.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus le nom du traitre Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaisance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

F.



Q. — Nous visitons souvent, mon mari et moi, des amis qui habitent un très joli logement très moderne. Ce couple est charmant et très hospitalier. Nous les aimons beaucoup, mais n'arrivons jamais à nous sentir à l'aise chez-eux. Tout leur mobilier est en bois de tek et de style très sévère. Jamais, au grand jamais, il n'y a un journal ou une revue sur une table, ou un livre qui n'est pas à sa place sur les rayons de la bibliothèque. Nous avons l'impression que nous devrions nous déchausser avant d'entrer. Notre foyer, par contre, est propre et ordonné, mais souvent il y a des livres ou des journaux en évidence lorsqu'il arrive quelqu'un. Mon mari dit qu'il préfère de beaucoup l'atmosphère de chez-nous que chez ses amis, qu'on s'y sent chez-soi et bien au chaud. Je me demande souvent, si je devrais toujours tenir tout ranger en parfait ordre comme mon amie. Suis-je négligeante? Votre opinion, s'il vous plaît. — **Marguerite.**

R. — Je dois vous dire que je préfère de beaucoup l'atmosphère que vous me décrivez de chez-vous. Je partage tout à fait l'opinion de votre mari, et puisqu'il se sent heureux, continuez à vivre selon votre habitude. Je connais trop de personnes qui se rendent esclaves de leur maison ou de leur appartement et souvent hélas leur sacrifient la chaleur nécessaire au foyer véritable. On a l'impression d'entrer dans une salle d'étalage, montée par un spécialiste. Le logis doit refléter les goûts et le tempérament des êtres qui l'habitent. Ce doit être l'endroit par excellence où l'on se sent à l'aise et où, en rentrant du travail ou de l'école, les membres de la famille peuvent se détendre. Evidemment, on ne doit pas tomber dans l'excès contraire. Vous connaissez sûrement d'autres personnes qui laissent tout à l'abandon et qui ne rangent rien. C'est sans doute dans de tels endroits que nos bons vieux Canadiens ont su trouver l'expression "une vache y perdrait son veau".

☆ ☆ ☆

Q. — Je suis la victime d'une grave injustice de la part de mes parents. J'ai dix-sept ans et suis en douzième année. Je travaille les vendredis et samedis dans un grand magasin. Entre-temps, souvent le soir, je garde des enfants pour nos voisins. Vous comprendrez que, par ces moyens, je gagne passablement d'argent. Je fais des économies et ne dépense jamais follement, mes parents l'admettent. Or, voilà qu'ils viennent de m'annoncer que je ne pourrais plus être gardienne d'enfants, mais qu'en fin de semaine je pourrais continuer mon autre travail. La raison qu'ils me donnent pour leur attitude est que mon dernier bulletin n'est pas aussi bon que ceux que je recevais l'an dernier. Aucune de mes moyennes n'est inférieure à 60 pour cent et ce pourcentage est plus élevé que celui de la moyenne de notre classe. Ils prétendent que je me fatigue trop et que je n'ai pas assez de temps à consacrer à mes études. Pourtant, même quand je garde, j'étudie sérieusement, je vous assure. Un mot pour leur faire comprendre, et pour m'encourager, s'il vous plaît.

Victime.

R. — Je voudrais bien que le nombre de "victimes" telle que vous soit plus considérable, ma jeune amie. Trop de parents se soucient peu de la santé et de l'application aux études de leurs enfants. Au lieu de vous sentir persécutée, vous devriez vous montrer très reconnaissante envers vos parents, si conscients de leur devoir. C'est parce qu'ils vous aiment réellement qu'ils veulent que vous ayez plus de temps pour vous reposer et pour étudier convenablement. Remarquez bien qu'ils vous permettent de continuer votre travail de fin de semaine, sachant que vous pouvez dormir plus tard. Sur semaine, c'est autre chose. J'espère que c'est vous qui comprendrez et vous soumettrez de bonne grâce à la décision de vos parents. Je regrette de ne pouvoir vous approuver, mais vous serez heureuse quand vous pourrez leur montrer de très beaux bulletins. Une moyenne de 60 pour cent au début de l'année est bonne, mais vous pouvez certainement faire mieux.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

par SAINT-ANGE

CAPRICE À QUATRE VOIX

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 31

M. Montclar reprit la lettre de Valérie et ajouta, songeur:

— Je me suis souvent demandé si Val ne se leurrait pas sur le nom de la tendresse profonde qui vous unissait. J'avoue que son appel me déconcerte. Alors... alors je suis navré de cette rupture que tu me présentes comme inéluctable.

— Je ne souhaite pas de rupture avec Valérie, je tiens à ce qu'elle reste ma plus chère amie, ce qu'elle a toujours été: ma soeur.

— Ah! mon petit Alban, tu en demandes trop. Cette lettre m'apparait comme un véritable S.O.S. Que comptes-tu entreprendre? Certainement pas rassurer Valérie. Alors?

— Je ne sais pas. C'est à devenir fou!

— Ecris.

— Impossible! J'ai essayé et j'ai déchiré mes brouillons.

— Repars pour le Portugal.

— Comment veux-tu que je me confesse, en tête à tête, quand j'en suis incapable par lettre?

Après un silence, M. Montclar reprit, sévère:

Enfin, tu es là à déraisonner, à me faire entrer dans les raisons de ta déraison et tu ne m'as pas précisé si Amalia avait quelques lumières sur tes sentiments. As-tu la conviction qu'elle t'encourage, quelle est prête à t'aimer? La principale donnée du problème, est-ce que tu la connais?

— J'ai l'impression que je ne lui suis pas indifférent, mais, il y a Valérie, devenue son amie, et Amalia ne alissera rien transparaître de ce qu'elle éprouve peut-être, en secret, tant que Valérie si'nterposera ainsi entre nous.

— Il y a donc deux actions à tenter: d'abord, prévenir Val, ce qui est déplorable et déchirant; puis, pressentir Amalia, ce qui est délicat et comporte un peu d'espoir. Je te juge hors d'état de t'en charger. Je suis libre en ce moment, je m'envolerai donc pour le Portugal dès qu'Air France m'accordera une place.

* * *

Depuis la Sao Pedro, Amalia avait l'habitude d'aller, au fond du jardin, s'asseoir sur la murette, à l'abri d'un figuier qui ne la dissimulait guère et, là, elle se donnait licence de songer à Alban.

Elle était convaincue qu'il s'était épris d'elle. D'abord, elle en avait été émue et choquée; puis, elle avait surpris le secret de Valérie . . . Merveilleux secret. Valérie amoureuse de José Augusto . . . cela changeait tout!

Les fiançailles des deux Français se rompraient sans drame et elle, Amalia, pourrait écouter Alban.

A moins que ces Français volages s'éprissent et se déprissent au gré des circonstances ou du vent.

La senhora Lopes Coelho avait reçu d'Alban une lettre charmante et Amalia une carte brève: Notre-Dame de Paris entre des arbres en fleur, libellée ainsi: "D'un Parisien qui ne peut plus échapper à l'obsession de vos fados, en témoignage d'un très constant souvenir." Manuel avait eu son mot aimable.

Cette carte, Amalia la portait sur elle. Elle la considérait comme un gage de fidélité qui l'encourageait à attendre, à espérer.

Attendre quoi? Qu'il écrivît à nouveau plus longuement, plus explicitement, ou même qu'il revînt?

Espérer quoi? Rien de précis pour ne pas être déçue. Elle avait foi en la Providence et espérait, comme on espère à cet âge, avec ferveur.

Elle regardait la fenêtre de York House qui avait été celle d'Alban. La chambre était occupée par une vieille Américaine, qui ne comprenait pas l'obstination d'Amalia à venir guetter, lui semblait-il, ses faits et gestes, surtout à la nuit tombée. Aussi, plusieurs fois, avait-elle fermé ostensiblement sa croisée au nez de cette voisine indiscrète qui, perdue dans sa rêverie, ne l'avait même pas remarqué.

Ce soir-là, Amalia était à son poste. Pas de lumière chez l'Américaine, mais, dans l'appartement contigu, une lampe s'alluma et, sur un rideau déjà tiré, se projeta une silhouette d'homme.

L'espace d'une seconde, un profil erra sur l'écran de ce théâtre d'ombres.

Elle se leva, courut sans vergogne devant la fenêtre et cria:

— Alban, Alban . . . vous êtes donc revenu!

Le rideau écarté, M. Montclar se pencha sur le jardin, murmurant pour lui seul:

"C'est Adelina surgie de mon passé, mais je ne suis pas Alban."

Et il dit tout haut:

— Senhorina Amalia, vous m'avez pris pour mon fils. On prétend qu'il me ressemble beaucoup. Je suis désolé de vous décevoir.

A la fois chagrine et confiante, elle se rassit sur la murette.

— Excusez-moi, monsieur. Votre profil, là, sur le rideau, c'était celui d'Alban. Je n'aurais pas dû appeler, mais j'étais si heureuse.

— Pourquoi n'auriez-vous pas appelé familièrement un camarade? Votre confusion m'amuse et me flatte. Je suis ravi de cette prise de contact vraiment imprévue. Je suis arrivé cet après-midi et je comptais déposer une carte, dès demain, chez Madame votre mère.

— Oh! monsieur, alors ne trahissez pas le secret de notre entretien de ce soir. Maman juge inconvenant que j'aie choisi ce coin de jardin, sous les fenêtres de York House, comme lieu de méditation. Elle me gronderait.

M. Montclar riait de bon coeur. Du premier coup, il jugeait que les affaires de son fils, du côté d'Amalia, étaient en bonne voie.

— Entendu, nous ferons cette petite cachotterie. Savez-vous que j'éprouve un vif plaisir à devenir ainsi votre complice.

Amalia rit à son tour.

— Ce n'est pas grave. Il faut que je me sauve . . . A demain, monsieur.

Elle hésita avant de s'enfuir. Le balancement de son corps et de sa jupette blanche trahit ce mouvement d'indécision. Dans son français très pur, à la fois chantant et un peu guttural, elle dit encore:

— Je ne vous ai même pas demandé des nouvelles de votre fils, comment va-t-il?

— Fort bien! Il m'a chargé, pour vous et les vôtres, d'affectueuses pensées.

A nouveau, elle fit mine de partir.

— Il ne nous avait pas annoncé que vous deviez venir au Portugal si peu de temps après lui. Votre voyage impromptu nous réjouit et nous étonne.

"Fine mouche, pensa M. Montclar, elle veut, à ma présence, une explication qui satisfasse sa curiosité et, sans doute, son espoir."

Il répondit:

— C'est gentil de vous réjouir de la visite d'un vieil homme, mais pourquoi vous étonner? Les récits de mon fils m'ont donné une telle nostalgie lusitanienne que me voici. Mon fils a été ensorcelé et vous n'êtes pas pour rien dans le sortilège. Bonne nuit, petite fille.

Il la vit appuyer une main sur son coeur.

— Bonne nuit, monsieur. A demain.

Elle se sauva, légère, par les allées de buis.

M. Montclar demeura longuement à respirer la nuit sur le jardin.

"Le hasard bouscule mes plans. D'abord, je devais prévenir Val, la pauvre Val, et Amalia se jette vers moi et je suis tout prêt à donner à cette enfant l'heureuse nouvelle à laquelle elle aspire. C'est la partie aisée, agréable, de ma mission. L'autre partie, hélas! . . ."

* * *

Dès après le départ des Lambercy de Montijo, José Augusto, pour ne pas trahir sa consternation, avait quitté la quinta. Il avait prétexté une convocation urgente de son journal pour prendre congé.

Seule, Lisbonne était susceptible de lui offrir un refuge. Il y possédait un petit appartement dont le balcon dominait le Tage. Sans témoins, il y ressassait son amer triomphe et ses rancoeurs.

Il ne pouvait oublier le visage de la jeune fille lorsqu'elle avait prononcé, entre deux baisers, un adieu qui l'avait déchirée autant que lui. Par devoir, elle le sacrifiait et il fallait que, lui, acceptât le verdict.

Lorsqu'il eut assez de sa solitude, José Augusto usa de tous les moyens à sa disposition pour parvenir à la résignation. Il se précipita à la salle de rédaction de son journal, battit le rappel de ses camarades, travailla d'arrache-pied à ses articles et passa les nuits au milieu d'une bande qu'il entrainait des boites de la Mouraria au casino d'Estoril.

Pour autant, il ne manquait jamais de téléphoner quotidiennement à sa mère.

Un soir, elle lui apprit qu'elle avait reçu de Val une lettre affectueuse, dans laquelle était contée l'installation des Lambercy à Sao Bras de Alportel. Elle précisa même:

— On m'a traduit la lettre. J'ai été touchée de l'abandon avec lequel Valérie se confie à moi. Il semble qu'elle s'en veut de nous avoir quittés. Là-bas, il fait beaucoup plus chaud qu'ici et aucune autre ressource, dans la posada, qu'un professeur anglais et sa femme, les Jenning. Heureusement, ceux-ci possèdent un yacht magnifique et, demain, Val et son père feront, avec leurs nouveaux amis, une croisière au départ de Faro. J'ai l'impression que Val regrette quand même Lisbonne et Montijo. Cette lettre, je la garde pour que tu me la traduises à nouveau quand tu viendras.

— Entendu, maman, mais je ne puis promettre d'arriver cette semaine. Mes occupations sont telles que je devrai rester en ville. A bientôt.

Sa mère venait d'appuyer sur sa blessure.

"Val doit souffrir aussi pour qu'elle éprouve le besoin de se raccrocher à maman. Elle compense la rigueur qu'elle m'a témoignée par la tendresse envers la personne qui m'est la plus chère au monde. Qu'importe, il me faut avant tout oublier."

Il se rua à un rendez-vous avec des amis et ils filèrent ensemble vers le casino de la côte.

Dans la salle de jeu, alors qu'il s'apprêtait à miser, quelqu'un le frappa à l'épaule, c'était le maroquinier de la rua Augusta.

— Lâcheur, tu m'avais promis de me mettre au courant de tes aventures pseudo-policières. Où en est ton affaire des trois porte-documents?

José Augusto haussa les épaules.

Tombée à l'eau, je n'en ai rien tiré . . . Tu sais, je ne suis pas un professionnel.

— Mais, encore, tu avais l'espoir d'en faire quelque chose, tu me dois au moins une explication.

— Cela n'en vaut pas la peine, je t'assure.

Il cherchait par quel moyen se débarasser de l'indiscret, qu' lui rappelait que M. Lambercy continuait peut-être à être en butte aux mêmes dangers qu'à Sintra et qu'au Guincho. Or, cette éventualité l'avait moins tourmenté, depuis le départ de Val, que son échec sentimental et, brusquement, il s'en voulut.

(à suivre)

Le public franco-manitobain vibre avec le barde du Québec

Félix Leclerc, le "père" des chansonniers du Québec, a lancé le message de sa poésie dans les villages et les villes de son pays, dans Paris et le monde, sans interruption depuis 25 ans. Maintenant, en fin de semaine, par trois fois, sa voix et sa guitare ont attiré les foules franco-manitobaines à St-Boniface et à St-Pierre-Jolys. Chaque fois ce furent salle comble, applaudissements enthousiastes, communication intime entre l'artiste et l'auditoire.

C'est ainsi qu'à l'Institut Collégial St-Joseph, à St-Boniface, samedi soir, il fallut ajouter des chaises partout dans la salle académique, même sur la scène, pour loger les 450 personnes venues de tous les coins du Manitoba. M. André Tremblay avait raison de se réjouir en constatant que la venue de Félix Leclerc prouvait une fois de plus qu'il existe un public "qui apprécie la culture du Canada français" et qu'il est plus que jamais possible de lui offrir chansons, films, conférences, théâtre. En retour, ce public franco-manitobain remercie M. Tremblay et tous ceux qui, depuis avril dernier, lui ont permis d'entendre et d'applaudir ces "artistes de chez nous".

Félix Leclerc a chanté 36 chansons de son répertoire, toutes de sa composition à l'exception de deux qu'il emprunta de Jean-Pierre Ferland, "Ton visage" et "La noce d'or". Ces chansons constituent autant de poèmes d'une délicatesse exquise. La plupart du temps l'accent y est profondément chrétien, mais l'artiste-poète sait aussi exprimer des sentiments d'un humanisme délicat, comme il sait faire rire ou pleurer ou rêver.

Le programme débuta par "Moi mes souliers", tour du monde qui se termine en paradis où il n'y a pas de place pour les souliers vernis et immaculés. Le "Francis où vas-tu?" est humain, comme "Les blés sont mûrs", car le coeur humain aime ses semblables et aussi la belle nature qui l'entoure. "Le petit soulier rose" permet à l'imagination, même en 1965, de se nourrir de fées et de petits lutins. "La drave" plonge en plein folklore québécois avec son dynamitage des gros billots qui bloquent le courant, le flottage des billots vers le moulin, la mort de certains "draveurs", les bouillants rapides, la musique qui le soir fait oublier la dure journée.

Puis c'est le moment de chanter l'amour, car "il y a de l'amour dans les villes, presque dans chaque maison, comme il y a des pleurs sous les chansons". "Le pharmacien" fait rire l'auditoire au sein d'une jolie danse paysannne, avant que la chanson "Tu te lèveras tôt" leur rappelle sérieusement la grandeur de la patrie qui est "faite de tout ce qui t'entoure". Mais vite, Félix Leclerc invite de nouveau à rire avec sa "Petite histoire des pauvres cinq millionnaires", quitte à faire réfléchir en racontant "L'histoire de Bozo, fils de matelot", fou amoureux qui se crée de si beaux châteaux en Espagne.

Le programme se continue toujours dans la même veine: "Les dimanches" montre bien que les jours de semaine sont peut-être jours de bête, mais que l'on est vraiment homme en obéissant à la loi dominicale du Seigneur; "L'héritage" démontre, au son du Miserere, que la vieille riche s'est joué joliment de ses héritiers; "Calomnie" explique la vraie misère de nos petits défauts, le vrai sens de notre vie, jusqu'à affirmer que seuls les saints, fous et ignorants de la gloire de ce monde, sont les vrais gagnants en mettant le cap sur l'infini.

Félix Leclerc a intercalé entre "La gigue" et "La valse à Joseph" sa toute première chanson, "Notre sentier", petit poème qui indiquait déjà la profonde inspiration de son auteur. Le drôle de petit "Québécois" a fait rire, avant que "Les sourds-muets" invitent à découvrir ce qu'est la vie, la mort, l'amour, la joie. Et que dire du "Dialogue" entre deux chagrins, celui du roi-justicier et du laboureur, frère du fripon, qui a précédé "C'est un petit bonheur" que les auditeurs ont spécialement reconnu et applaudi.

Le programme continua, avec "Le carosse", vraie fable de la Fontaine qui suscite de la pitié envers ceux qui sont rois, "La vie, l'amour, la mort" qui atteint d'autres profondeurs morales, "Les 12 enfants de Ti-Jean", "Les deux oiseaux sous la fenêtre" qui chantent la venue du printemps, "L'habitant" qui philosophe sans permis, "Le train de Ste-Adèle" qui a perdu le nord, "L'eau de l'hiver", "J'ai décoré ma maison", etc.

Que de belles chansons qu'on peut maintenant réentendre sur disque! Puisse ce passage parmi nous de Félix Leclerc, comme celui de Monique Leyrac, de Jean-Pierre Ferland et des autres qui les ont précédés depuis avril dernier, constituer une pressante invitation à redonner à la chanson française sa place dans nos vies, dans nos foyers, dans nos réunions sociales! C'est là du beau, du joli, où musique et message offrent un contenu culturel enrichissant.

LA CREMATION AUX PAYS-BAS

EINDHOVEN (CCC) — "Le choix entre l'enterrement religieux et la crémation ne constitue plus un problème de conviction religieuse pour les catholiques. Les circonstances qui autrefois ont entrainé l'interdiction par l'Eglise de la crémation, appartiennent au passé", a déclaré Mgr Rooyackers, vicaire général du diocèse de Bois-le-Duc, à l'assemblée annuelle de l'Association pour la crémation, à Eindhoven.

"L'abolition de l'interdiction, a poursuivi l'orateur, peut être considérée comme un geste heureux de l'Eglise. Bien que l'Eglise continue à préférer l'enterrement, elle laisse aux fidèles entière liberté dans leur choix".

M. J. Hasper, président de l'Association, a fait remarquer qu'il existe encore une législation discriminatoire contre la crémation. Il a annoncé à ce sujet que l'Association a envoyé au gouvernement un télégramme demandant d'accélérer le dépôt du projet de loi abolissant l'obligation du codicille pour la crémation et, d'autre part, de mettre fin aux obstacles actuels qui s'opposent à la construction de columbariums.

Au cours de son allocution, Mgr Rooyackers, a déclaré qu'il parlait au nom de l'évêque de Bois-le-Duc, Mgr Bekkers.

Travaux d'hiver au parc national du Mont Riding

Du 1er novembre au 30 avril prochain, le gouvernement fédéral dépensera quelque $122,000 en travaux d'hiver au parc national du Mont Riding, au Manitoba. Voilà ce qu'ont annoncé conjointement, le 28 octobre, le ministre des Ressources nationales, M. Arthur Laing, et M. Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants et député de St-Boniface dans le dernier parlement.

Les travaux à effectuer au parc du Mont Riding devraient fournir 4,646 jours-hommes d'emploi.

On se propose d'affecter $35,000 aux travaux de déblaiement et de démarcation des limites, ce qui exigera quelque 1,380 jours-hommes d'emploi. Un montant semblable ira à la construction d'écriteaux, de quais, de rampes de lancement coulées d'avance, de tables à pique-nique, de grils et de foyers, ainsi que de lieux d'aisance.

Montréal a 212,048 écoliers catholiques

Selon le relevé effectué dans les écoles, le total des inscriptions à la Commission des écoles catholiques de Montréal, pour l'année en cours s'élève à 212,048, en comparaison avec 205,677 en 1964-65.

Le rapport sur les inscriptions au 30 septembre indique: dans la section de langue française, des augmentations de 607 à la maternelle (ce qui porte l'inscription totale à 1,705); de 753 à l'élémentaire (125,083); de 3,002 au secondaire (46,274);

dans la section de langue anglaise, des augmentations de 81 à la maternelle (388); de 1,105 à l'élémentaire (27,845); de 823 au secondaire (10,753).

La princesse Margaret membre honoraire de la Société des typographes

LONDRES — En certaines circonstances, la princesse Margaret ne fait pas exception quant aux règlements syndicaux. Pour inaugurer un nouvel édifice de publication, à Birmingham, cette semaine, elle recevra une carte de membre honoraire de la Société nationale des typographes.

Au cours de cette cérémonie, la princesse appuiera sur le bouton qui mettra en mouvement les nouvelles presses du "Birmingham Post and Mill". La princesse n'est pas le premier membre de la famille royale britannique à faire partie d'un syndicat. Son mari, lord Snowdon, est photographe et membre de l'Union nationale des journalistes.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ALPHONSE FAFARD, Widower, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, formerly of the Post Office of St. Marthe, in the Province of Saskatchewan.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Dowhan, Muldoon, Perreault & Lafreniere, 304 Electric Railway Chambers, 213 Notre Dame Avenue, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 3rd day of December, 1965.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 3rd day of November, 1965.

MESSRS. GRAFTON, DOWHAN, MULDOON, PERREAULT & LAFRENIERE,
Solicitors for the Executor.

Ministère des Travaux publics du Canada
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressés au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 46/65/MAN-J — EGOUT ET ETANG D'EPURATION, PENITENCIER STONEY MOUNTAIN, MANITOBA", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MARDI 30 NOVEMBRE 1965.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: M. J. A. Flatt, l'ingénieur régional (aménagement), 201, édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg 1 (Man.); bureau du Ministère des Travaux publics, Pièce 325, édifice Motherwell, Regina (Sask.); et on peut les consulter aux bureaux de la Direction du génie (aménagement), pièce D 515, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.), et "The Brandon Builders' Exchange", 153, 8e rue, Brandon (Man.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DEV-65-49

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 32

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 193, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 133-T.F

DAME RESPONSABLE garderait chez elle, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, enfants d'environ 2 à 5 ans. Signaler: 247-8607. 32-200-32C.

ON DEMANDE — Jeune fille qui travaille pour partager logis avec une autre. Signaler: CH 7-7207. 32-206-32C.

ON DEMANDE — Jeune fille sérieuse, ou veuve pour aider une mère dans l'entretien de maison. Exemption de la préparation des repas et des gros travaux de ménage. Chambre et salle de bain privée, téléviseur, bonne rémunération. Résidence moderne avec toutes facilités, au centre de St-Boniface. Cette personne devra être honnête, fiable et disponible pour le 15 novembre. On demande références. Signaler: 233-7405. 32-205-33C.

$125.00 PAR SEMAINE pour présenter nos produits laitiers au public de langue française de St-Boniface et Manitoba. Le candidat doit être marié et posséder une automobile. Appelez M. Legal à ED 4-2379 entre 9 h. a.m. et 9 h. p.m. 32-202-32C.

CHAMBRES ET PENSION pour 2 hommes qui travaillent. Près arrêt d'autobus. Signaler: CH 7-9910. 32-210-34C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé, 2 pièces. Réfrigérateur et petit poêle. Près autobus. Conviendrait à 2 jeunes filles tranquilles. Libre: 1er décembre. Signaler: CE 3-4546. 31-192-33C.

A LOUER — St-Boniface. Grand logis dans haut de duplex presque neuf. 3 chambres à coucher. Chauffage inclus. Sécheuse, garage, antenne tous canaux. Près écoles et Centre d'achats. 7 minutes de Portage et Main. $112. Signaler: CH 7-6436. 28-129-32C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 452-8778. 33-144-T.F

Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion. Téléphone: 233-5490.

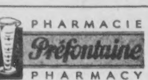
Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4493

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétroult, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3873
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
276, avenue Taché
St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire


PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — Norwood. Chambre meublée avec commodités pour faire la cuisine. Pour homme, de préférence. Stationnement pour auto. Signaler: 233-7745. 31-199-T.F.

A LOUER — St-Pierre. Logis: 3 à 4 pièces. Meublé ou non. Entrée privée. Tout près école. Signaler: CH 7-6427. 31-179-32C.

A LOUER — Norwood, rue Eugénie. 2 chambres meublées. Facilités de cuisine et poêle et réfrigérateur. Près autobus. Signaler: 247-7347. 31-186-32C.

A LOUER — Norwood, rue Horace. Logis: 3 pièces, poêle et réfrigérateur. Salle de bain privée. Stationnement. Signaler: 233-7965. 32-203-34C.

A LOUER — St-Boniface. 335, avenue Provencher. Beau logis: 3 grandes pièces. Nouvellement décoré. Antenne de TV tous canaux. Usage gratuit de lessiveuse et sécheuse et place de stationnement avec prise de courant. $86.50 par mois. Libre: 1er octobre. Signaler le jour: 247-7003; le soir 233-5329. 21-902-T.F

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3½ pièces entièrement meublé ou non meublé dans nouvel immeuble à 204, rue Berry. Signaler: 233-6819. 28-128-T.F.

A LOUER — Grande chambre meublée ou non. 1er étage. Facilités de cuisine. Place de stationnement. Pour 1 ou 2 personnes qui travaillent. Signaler: 247-9625. 30-164-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 195, rue Bertrand. Maison: 3 pièces. $65 ou $75. Meublée. Signaler: CE 3-1350 ou 233-7046. 30-166-T.F.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 4 grandes pièces, propre, privé. Prélart, rideaux et réfrigérateur inclus. Pour couple tranquille. Signaler: WH 3-9024 après 6 h. 31-181-T.F.

A LOUER — Logis: 3 pièces, près pont Provencher. On désire 1 ou 2 personnes d'âge moyen, très propres, tranquilles, honnêtes, sachant respecter propriété et droits des autres. 153, rue Masson. 32-211-34C.

A LOUER — Lorette, Man. Logis: 5 pièces. Eau chaude et froide. Possession immédiate. Pour tous renseignements, s'adresser à Aimé Landry, téléphone: Lorette 279. 32-207-33C.

A LOUER — St-Boniface, près cathédrale. Logis: 3½ pièces. Réfrigérateur et poêle. Salle de bain et entrée privées. Place de stationnement avec prise de courant. $65. Signaler: CE 3-1827. 32-204-32C.

A LOUER — Rue Ritchot, 2e étage. Appartement: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Laveuse, sécheuse, réfrigérateur et poêle. Stationnement. $82.50 par mois, plus $3.00 pour congélateur, si désiré. Possession immédiate. Signaler: 233-1801 ou 233-5871. 31-201-T.F.

A VENDRE
Somerset, Man. Centre canadien-français. Maison: stuc, 5 pièces. 1,300 pieds carrés. Chauffage automatique: eau. Tapis mur à mur dans salon, fini en acajou. Garde-robe fini en cèdre. Armoires en acajou. Salle de récréation et buanderie à la cave. Garage sur grand lot. En face de l'école secondaire. Titre clair. Possession immédiate. Comptant requis substantiel. A termes. Appeler Georges Trottier: Carman SH 5-2378. 30-165-33P.

A VENDRE — Notre-Dame-de-Lourdes. 640 acres: ferme mixte. Bons bâtiments. 400 acres en culture. Machinerie facultative. Prendrait petit immeuble-appartements à Winnipeg sur échange. S'adresser à: Boite 139, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 29-139-32C.

A VENDRE — St-Boniface. Près écoles, maison: 7 pièces, stuc; portes et fenêtres en aluminium. 1er étage: grande cuisine, armoires finies bouleau naturel, plancher tuile, salon, salle à manger et solarium alignés. Planchers et finition chêne. Escalier et couloir, 2 étage, recouverts de tapis, 3 chambres à coucher: 2 grandeurs lits jumeaux, 1 grandeur lit double, toutes avec plancher chêne. Tuile céramique dans salle de bain. Sous-sol: murs finis, plancher tuile, douche, bassin et toilette. Chauffage: huile. $135. Taxe: $235 net. Se convertirait en duplex. Garage. Appeler CE 3-6126 ou s'adresser à 437, rue Des Meurons, entre 6 h. et 7 h. 30 p.m. 25-970-T.F.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

Travail intérieur pour hiver
Pour planteurs de clous et ouvriers de cour. Expérience non nécessaire. Gages: en moyenne $53.00 par semaine.
S'adresser par écrit ou en personne à Marcel Cyr, Manitoba Fabricating and Supply, 1800, rue Winona, Transcona. Téléphone: 222-1585. 32-209-32C.

A VENDRE — Restaurant valeur $6,000 pour $1,900. Propriétaire se retire. Ferait travail de réparation gratuitement si nouveau propriétaire paie les matériaux. Vaut la peine de s'informer. Signaler: SP 2-9610. 27-118-T.F

A VENDRE — St-Boniface, 461, rue St-Jean-Baptiste. Maison stuc: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Chauffage: huile. Taxe basse. Paiement initial minime. Signaler: GR 5-5946. 30-170-32C.

A VENDRE — St-Boniface, Parc Windsor. Maison moderne: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Sous-sol fini. Garage. Cour paysagée. Près église et école française. Possession immédiate. Transféré. Signaler: AL 6-1029 ou 253-9994. 29-151-32C.

CAMPUS AGENCIES
49, rue St-Pierre
St-Norbert, Man.
A VENDRE
Parc Windsor — Bungalow: 3 chambres à coucher. 3 ans. Salle de récréation au soubassement complètement fini. Garage, allée de côté. Chauffage: gaz. Cour paysagée et beaux arbres. Près école et église catholiques. Très bons termes.
St-Norbert — Bungalow: 3 chambres à coucher. 4 ans. Fini en acajou. Tapis mur à mur au salon. Chauffage: gaz. Garage. Taxe raisonnable. Très bons termes.
Signaler: GR 4-1622
31-198-32C.

A VENDRE
St-Boniface — Rue Youville. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Sous-sol à grandeur. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,000. Balance à termes.
St-Boniface Centre — Bungalow: 4 pièces. Garage. Chauffage: gaz. Prix: $7,500. Comptant requis: $1,000. Balance $65 par mois.
St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $26,200.
Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler
Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-G. DESAULNIERS
Agent d'immeubles
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
31-194-32C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg
Magasin général — 30 milles de Winnipeg. 2 étages. Logis au 2e: 6 pièces. Garage double et entrepôt pour marchandises. Ecoles publique et privée. Prix: $15,500, plus stock. Propriétaire porterait 1ère hypothèque à 6%.
St-Adolphe — Maison: 2 ans, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur dans salon. Tuiles dans les autres pièces. Soubassement complet. Chauffage: huile. Garage attenant. Considérerait échange sur maison de 3 chambres à coucher à St-Norbert.
St-Boniface — Rue Tremblay. Bungalow: 2 chambres à coucher. Garage. Grand lot. Près église catholique et écoles. Maintenant seulement $9,400.
St-Norbert — Beaux lots à vendre pour bâtir à votre goût. Acheter maintenant. Profiter du travail d'hiver.
Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
31-189-32C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
NOUS SOLLICITONS la vente de votre maison à prix raisonnable. Tout ce qui était sur notre liste est vendu. Nous acceptions tout genre d'immeubles, maisons, immeubles-appartements, magasins, etc.
Norwood — Rue Monck. Duplex: 11 pièces. Bonne condition. Revenu: $105, plus logis pour propriétaire. Vendrait ou échangerait sur petit bungalow.
St-Boniface — Immeuble-appartements: 8 logis. Revenu mensuel: $670. Nouveaux réfrigérateurs et poêles. Chauffage: gaz. Comptant requis: $20,000.
Nos listes étant épuisées, nous sollicitons vos inscriptions.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
31-187-32C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface
SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ANXIEUX DE VOUS SERVIR.
A VENDRE
ST-VITAL
Près école St-Eugène. Charmant petit bungalow: 2 chambres à coucher. Sous-sol complet. Très bon chauffage: eau chaude, gaz. Grand lot: 50' x 220'. Garage. Plein prix: $9,500 avec $1,000 comptant.
ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex, très bonne localité. Finition: stuc et plâtre. Très bon état. Revenu mensuel: $130. Comptant requis: $1,000. Plein prix: $9,800.
ST-BONIFACE
Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Grand lot. Plein prix: $11,900.
ST-ADOLPHE
Lots très attrayants: 81' x 185' près rivière, beaux arbres. Très beau site. Près école, magasin, etc.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
PAUL GAGNON: CH 7-7603
31-197-32C.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
31-193-32C.

A VENDRE
St-Pierre — Petite ferme: 8 acres. Grande maison: 4 chambres à coucher. Salle de bain, eau chaude et froide et puisard. Grande étable ou poulailler. 5,500 arbres transplantés. Bien boisée. Taxe: $160. Seulement $6,500. Possession immédiate.
Belle Terre 277 acres au sud de Winnipeg. Centre canadien-français. Bonne maison 4 chambres à coucher. Eau chaude et froide en quantité. 260 acres en culture. A vendre avec assortiment complet de machines aratoires.
St-Pierre — Bon duplex. Revenu annuel: $2,000. Près de tout, ayant toutes commodités. Bonne eau. Grand lot. $6,500, $1,500 ou plus comptant.
Norwood — Bon bungalow, sur grand lot. Salon, cuisine, 2 chambres à coucher, salle au sous-sol, garage. Très propre. Près piscine Happy Land. $10,500 seulement. Pour renseignements, venez me voir.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
31-195-32C.

A VENDRE
NORWOOD
Enfield Crescent. Duplex: 4 et 4. Chauffage: gaz. Prix: $14,900, à termes faciles.
ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $10,500 à termes.
LORETTE
Village. Maison: 2 chambres à coucher. Grand lot. Plein prix: $1,900 à termes. $300 comptant.
ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.
ST-CHARLES, MAN.
Propriétaire transféré. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher, 2 supplémentaires au soubassement. Chauffage: huile. Tapis mur à mur. Grand lot. Près église et école. Prix réduit à $9,800 avec $1,500 comptant.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
31-196-32C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard, St-Boniface
A VENDRE
Norwood — Rue Clermont. Bungalow moderne: 5 pièces. Cuisine ultra-moderne. Poêle et four encastrés. Chambre supplémentaire au soubassement. Salle de récréation. Chauffage: gaz, eau chaude. $3,500 comptant. Balance à termes.
Norwood — Rue Monck. Doit être vendue. Seulement $10,500. 5½ pièces. Intérieur nouvellement décoré. Sous-sol complet. Chauffage: eau chaude. Termes faciles.
St-Boniface — Rue Archibald près "Packers". Bungalow moderne: 5 grandes pièces, 3 chambres à coucher. Gaz. Garage double. Grand jardin. Comptant requis: $1,000. Balance: termes.
St-Boniface — Rue Masson. Jolie maison moderne: 5½ pièces, 3 chambres à coucher. Gaz. Comptant requis: $2,500. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. $8,500. Maison: 4 chambres à coucher. Possession immédiate. $1,500 comptant.
St-Boniface — Rue Masson. Triplexe. Chaque logis complètement privé. 3 plomberies. Revenu mensuel: $205. $3,000 comptant. Balance à termes.
Appeler CEdar 3-5845
31-190-32C.

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés
A VENDRE
St-Vital — Avenue Fernwood. Maison: 5 pièces. Lot: 52' x 108'. $600 comptant. Possession immédiate.
300 acres de terrain avec bâtisses. 12 milles au sud de la ville. Près rivière La Salle.
Ste-Anne — 189 acres de terrain. 140 en culture, avec bâtisses. Puits artésien, 25 bêtes à cornes, machinerie complète, foin et grains.
1½ mille au sud du village St-Adolphe. Près rivière. 6 acres de terrain, plus de la moitié en culture, le reste boisé.
11-689-T.F
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez LOUIS LE GAL
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

Vous cherchez $50? Louez-les à seulement 23c pour une semaine!

Louer de l'argent devient de plus en plus la façon toute moderne de répondre à vos besoins financiers. Plus de la moitié des milliers de personnes qui transigent avec nous chaque semaine, nous ont consultés sur la recommandation d'un ami.

Car le service de Crescent est prompt et courtois. Des clients ont loué de l'argent en dix minutes seulement. Dans la plupart des cas, nous ne demandons même pas vos raisons de louer. Appelez Crescent dès aujourd'hui et réglez vos problèmes financiers en quelques minutes.

MONTANTS TYPES

Montant	Conditions (Mois)	Paiements mensuels
$ 105.75	12	$10.00
395.42	20	24.00
710.65	24	36.00
1,014.07	30	42.00
2,016.00	36	77.00

Jusqu'à $3,000 et même davantage

Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
G. Desrosiers, gérant
129B, rue Marion — Tél.: 233-1426

Travail permanent
Disponible dans Winnipeg métropolitain pour
Menuisier en meubles et Aides-menuisiers en meubles
Pleins tarifs pour hommes qualifiés
S'adresser en personne ou par écrit à Marcel Cyr, Manitoba Fabricating & Supply, 1800, rue Winona, Transcona. Tél.: 222-1585. 32-212-32C.

OCCASION D'AFFAIRES
A VENDRE
Magasin Marshall Wells bien établi. Région de culture mixte.
Comptant nécessaire: $25,000.
Bon chiffre d'affaires. Excellent revenu sur investissement. Ecrire à: Departmen G, Marshall Wells, 1395, avenue Ellice, Winnipeg.

RUDY'S FURNITURE
Plan achat-louage de téléviseurs
$8.00 et $10.00 par mois
Entretien de téléviseurs
7 jours par semaine
133, rue Marion
247-3752 ou 247-9074
En soirée: GL 3-1711

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805


REGGIE...THE HOST WITH THE MOST
Radio et télévision dans chaque chambre;
Stationnement gratuit; tarifs raisonnables; Au coeur de la ville;
Service courtois et personnel;
• Contrôleurs individuels de chaleur
• Cuisine ouverte — Repas rapides et appétissants
• Salle à manger "Wedgewood" — Cuisine de qualité
• Salon "Forest" — Pour un peu de relâche
• Salon de la Rivière-Rouge — Buffet historique
St. Regis Hotel
285, rue Smith, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0171

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
Téléphone: 284-1443

Maurice Paillé
Assurances générales
AUTO — FEU — ACCIDENT
VIE — CAUTIONNEMENT D'ENTREPRENEURS
Tél.: 253-9269 — Windsor Park
251, avenue Dussault — St-Boniface 6

NIAKWA MOTOR HOTEL
RECEPTIONS ET BANQUETS
Souper dansant vendredi et samedi
mettant en vedette: The Candle Lighters
Tél: AL 3-1301
Chemin Ste-Anne et Route transcanadienne


LIONEL AQUIN

Si vous magasinez chez CLARK'S, Grant Park Plaza — Grant et Nathaniel, demandez-moi pour ameublement de maison et accessoires électriques tels que réfrigérateurs, poêles, sécheuses, machines à laver, etc. . . .
Il me fera plaisir de vous aider à faire votre achat.
Téléphonez-moi à 284-0512 ou appelez-moi à la maison à 832-5794

AQUIN SERVICE et RÉPARATIONS
de toutes marques de machines à coudre
A DES PRIX RAISONNABLES
Appelez à n'importe quelle heure: Téléphones 832-5794
369, RUE GAGNON, ST-CHARLES

NU-FASHION
STYLISTES DE BEAUTÉ
Permanentes des plus modernes
A rabais de 20% AVANT NOËL
309, rue Donald — Tél.: WH 2-7397
HERMAN BESSETTE, gérant